



PLEINS FEUX ...

***CONTRE LA MARCHANDISATION
DE LA CULTURE***

Semaine de débats animés par la commission
culture **d'ATTAC Toulouse** en collaboration
avec le **COUAC** (Collectif Urgence d'Acteurs
Culturels) et **Samba Résille**
(5, 8 et 10 février 2005)

Compte rendu des débats

Avril 2005

Cette brochure a été éditée
par ATTAC Toulouse

Coût de revient par exemplaire : 3 €
Merci de votre participation

Coordination : Michèle Angelica, Martine Jaoul,
Alain Lefebvre, Yves Proal

ATTAC Toulouse CASC 10bis rue du Colonel Driant
31400 Toulouse
toulouse@attac.org <http://www.local.attac.org/toulouse/>

ATTAC et les questions de culture

La question culturelle est une question sensible pour ATTAC. Elle se présente sous plusieurs aspects. D'un côté la dénonciation de la culture marchande constitue un thème privilégié et tout à fait consensuel du mouvement altermondialiste. On sait en effet que les marchandises culturelles sont au cœur du processus de mondialisation libérale. Elles représentent aujourd'hui un élément essentiel de la balance commerciale états-unienne et, plus encore, de la stratégie de cette superpuissance pour conquérir les esprits et les cœurs et façonner à son profit les comportements de tous les habitants de la planète. Dans cette perspective la ligne d'ATTAC ne soulève guère de problèmes chaque fois qu'il s'agit de dénoncer l'impérialisme US, mais aussi, plus généralement, le développement des pratiques néolibérales dans le champ culturel : ainsi en est-il des menaces que fait peser la politique européenne – au même titre que le programme AGCS - sur certains systèmes nationaux d'aide au développement des arts et de l'action culturelle. La retranscription des débats relatifs à cette dimension des problèmes (en particulier ceux du mardi 8 février) montre bien qu'un langage commun est facile à trouver sur ce thème entre de nombreux acteurs du monde culturel et les militants altermondialistes.

Le consensus n'est guère plus difficile à obtenir lorsqu'il s'agit de critiquer l'institutionnalisation de lieux et de pratiques qui correspondent largement aux goûts et aux appétits de consommation culturelle des classes privilégiées, alors même que l'objectif de démocratisation culturelle, répété à l'envi par tous les ministres des affaires culturelles depuis Malraux, n'en finit pas de s'éloigner ... Le débat du 5 février a montré la nécessité d'aller au-delà de la dénonciation des effets de la logique marchande. Il faut aussi la contester dans ses fondements en soutenant les initiatives susceptibles de mettre en question l'ordre culturel établi. D'où l'importance des lieux alternatifs, des pratiques émergentes qui s'efforcent d'affirmer et de mettre en pratique les principes de démocratie et de citoyenneté chers à ATTAC et partagés avec nos partenaires du COUAC et de Samba Résille avec qui nous avons organisé cette semaine de débats.

Mais la situation se complique sérieusement lorsqu'il est question d'art ou d'esthétique. Aucun membre d'ATTAC ne voudrait entendre parler d'art militant mais la question n'est pas si simple à en juger par la vigueur du débat du 10 février. Tout le monde est d'accord pour refuser

l'instrumentalisation de l'art et des artistes mais des points de vue différents, voire divergents, s'expriment sur la question de la relation de l'art au social. Certains estiment que les groupes sociaux les plus nantis ont tendance à se prélasser dans des thématiques nombrilistes et que ce sont les artistes ayant choisi de se frotter aux marges de la société qui occupent l'espace du renouvellement esthétique. Cette position est-elle défendable sans nous entraîner vers les dérives d'un contre-art rappelant fâcheusement les impasses de l'art « prolétarien » ? Inversement, doit-on, au nom de l'intouchable autonomie de l'art, soutenir n'importe quelle politique de soutien aux arts en se contentant de revendiquer plus d'argent, plus d'artistes, plus de lieux de création et de diffusion ? Entre ces deux positions contestables, une voie originale reste à trouver. Elle passe sans doute, outre le combat plus que jamais nécessaire contre le libéralisme ravageur, par la réhabilitation de la médiation, par la refondation des relations entre pratiques amateur et professionnelle, condition nécessaire d'un véritable partage culturel. Elle passe surtout par le développement d'un débat citoyen sur les questions artistiques et culturelles qui ne doivent pas restées confinées à un petit cercle de spécialistes.

La mission première d'un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action est d'amorcer ce débat citoyen. De toute évidence, à en juger par les interrogations soulevées au cours de ces trois soirées, il n'est pas clos. Il doit continuer, au sein d'ATTAC, mais aussi dans tous les lieux d'exercice de la citoyenneté. La retranscription complète des trois séances constitue une petite pierre à cet édifice qu'il nous faut construire ensemble. Nous remercions les intervenants invités, nos partenaires du COUAC et de Samba Résille ainsi que les quelque 200 à 250 participants à ces soirées d'avoir permis la réalisation de cette première contribution.

La commission culture d'ATTAC Toulouse
Contact : cultureattactls@abri.org

Nouveaux lieux, nouvelles pratiques

Introduction par Michèle Angelica et Yves Proal

La pression croissante de la marchandisation, la fragilisation des solidarités locales, l'absence de convergences mondiales sont liées à l'extension du système libéral dans tous les domaines. Face à cette règle du jeu des plus forts, on peut regretter une faible capacité de réaction des organisations traditionnelles, et l'absence de projets alternatifs, cohérents et mobilisateurs. C'est dans cette perspective qu'ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) est née en 1998 et s'est fixée comme objectif de lutter, tant par l'information que par l'action citoyenne, contre les multiples aspects de la domination des sphères financières, sur tous les domaines de l'activité humaine.

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique, les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse le choix des peuples, les acquis sociaux et, plus généralement, tout ce qui touche à l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers. Il est indispensable de comprendre ce qui nous arrive, la logique qui sous tend ce processus qu'on nous dit inexorable et qui est légitimé à longueur de journée par les médias. Décortiquer les mécanismes mis en oeuvre par la marchandisation libérale, c'est aussi voir sous un nouvel angle la précarité et la dégradation sociale et culturelle, pourquoi elle est mise en oeuvre et à qui elle profite. Il s'agit en d'autres termes de répondre à la dictature des marchés par la réappropriation collective de l'avenir du monde.

Mais ATTAC est aussi un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, et qui accueille des militants syndicaux, politiques, associatifs, des bénévoles prêts à contribuer à l'élaboration et la mise en place d'alternatives afin de peser sur la réalité et sur les termes du débat public. La culture ne pouvait être absente de ces combats contre la domination d'un capitalisme mondialisé.

Si ATTAC est organisé nationalement, les comités locaux, comme ici à Toulouse, gardent leur autonomie d'organisation et d'action. C'est ainsi que de nombreuses commissions locales débattent, interpellent et agissent : santé, logiciels libres, Europe, OMC-AGCS, économie solidaire, Europe, OGM ... et, depuis peu, « Culture ». Il est vital de pouvoir échanger et se parler, comme nous allons le faire tout au long de cette semaine de la culture. Dans un monde où les relations humaines

finissent par se réduire de plus en plus à des échanges marchands, cette parole reconquise, cette dynamique collective nous aident à vivre, à lutter et à construire des alternatives.

Au sein de la commission culture nous avons eu envie de partager notre réflexion avec le plus grand nombre de personnes. Afin d'élargir le débat et de commencer à réfléchir à des alternatives, nous avons voulu inviter des intervenants particulièrement compétents que nous connaissons soit par leurs écrits, soit par des collaborations précédentes, lors de forums sociaux locaux par exemple. Etant donné que nous avons l'habitude de travailler en réseau, parce que nous trouvons que c'est plus enrichissant, nous avons co-organisé cette semaine de la culture avec le COUAC, le collectif urgence d'acteurs culturels, parce que nous partageons des valeurs et un état d'esprit avec eux. Merci également à Samba Résille d'avoir bien voulu nous accueillir pour deux des trois soirées de cette manifestation qui débute ce soir.

Alain Lefebvre

Depuis un certain nombre d'années le paysage culturel français se transforme de manière importante. Nouveaux lieux bien sûr (à Toulouse il y en a plusieurs ...), nouveaux acteurs, nouvelles façons de faire et de penser l'art et la culture avec une grande diversité de propositions et d'actions. Alors même que nous sommes envahis par un système culturel marchand qui constitue l'un des aspects les plus redoutables de la mondialisation libérale, cheval de bataille d'ATTAC bien connu désormais. Pour des raisons de disponibilité nous avons inversé l'ordre logique mais peut-être est-ce mieux ainsi. A ATTAC vous dénoncez sans cesse mais que proposez vous ?

Pour développer la réflexion et la partager avec le plus grand nombre (en particulier avec nos amis du COUAC¹ et de Samba Résille), nous avons demandé à 2 intervenants extérieurs, J.M. Adolphe et F. Lextrait ainsi qu'à Joël Lécussan du COUAC de nous aider. je ne sais pas si vous vous connaissez entre vous, mais vous avez un certain nombre de points communs :

- un rapport à l'art et à la culture qui oscille entre l'interdisciplinarité et l'indisciplinarité. L'indisciplinarité figure au fronton de la revue Mouvement dont vous êtes le rédacteur en chef, Jean-Marc Adolphe, ce qui n'empêche pas cette revue d'être aussi interdisciplinaire. Quant à vous Fabrice Lextrait, l'interdisciplinarité célébrée dans votre rapport sur les nouveaux lieux culturels de 2001² ne vous empêche pas d'être un peu chahuteur à l'égard de la culture officielle.
- vous êtes à la fois observateur critique et acteur culturel engagé : Jean-Marc comme ancien conseiller artistique du théâtre Bastille ; Fabrice comme l'un des fondateurs de la Friche Belle de Mai, figure emblématique des nouveaux lieux culturels, Joël en tant que coordonnateur de MixArt/Myris..

C'est autour de cet adjectif « nouveau » qu'ATTAC Toulouse souhaite orienter le débat d'aujourd'hui. La nouveauté est un terme assez piégeant ne serait-ce que parce qu'il est très utilisé dans le vocabulaire libéral. 4 angles d'ATTAC si vous m'autorisez un mauvais jeu de mots.

1) La question du public. En quoi ces nouveaux lieux renouvellent la question du public et corollairement, la question du non public. Aujourd'hui cette distinction est très contestée. On dit volontiers « Être

¹ Collectif Urgence d'Acteurs Culturels

² Le rapport de Fabrice Lextrait est disponible sur Internet à :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/letrait/letrait.htm>

plus ou moins public ». L'expérience des espaces intermédiaires à ce sujet.

2) Les relations avec l'environnement social et spatial. Avec des localisations souvent bien différentes des lieux culturels traditionnels, ces espaces contribuent-ils et de quelle manière à réorganiser les relations entre acteurs culturels et les habitants.

3) Les relations avec les institutions, en particulier les pouvoirs publics dans le contexte du désengagement de l'Etat et de la décentralisation

4) Enfin, un thème qui nous préoccupe beaucoup à ATTAC, celui des relations avec le marché. Dans quelle mesure ces pratiques et lieux nouveaux se situent vis-à-vis du marché, alibi, marge, nouvelles niches marchandes, ébauche d'une économie solidaire ...

Fabrice Lextrait

Mon expérience date un peu maintenant : cela fait 3 ans que j'ai eu le plaisir de voir tout ce qui se passait à Toulouse en termes de nouveaux lieux et nouvelles pratiques.. En préparant ce rapport pour l'ancien Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle Michel Duffour, j'étais en effet complètement immergé cette problématique. J'avais moi-même pendant un certain temps œuvré avec Philippe Foulquier à la Friche Belle de Mai à Marseille. Le Tour de France effectué à l'occasion de la préparation de ce rapport m'avait permis d'identifier, non pas tant des ressemblances, mais des fondements communs permettant de relier toutes ces expériences développées un peu partout en France et, on l'a vu plus tard, un peu partout dans le monde. Il s'agissait en fait de reposer la question du rapport entre l'art et la société, entre l'artiste et les populations. Ce fût un moment passionnant professionnellement et politiquement. Mais nous n'avons sans doute pas bien fait les choses puisque nous avons perdu - et de quelle façon ! - les élections et, à partir de ce moment là, les destins professionnels des uns et des autres se sont éloignés. En tous cas pour la petite équipe qui s'était constituée autour de Michel Duffour et qui avait essayé d'engager un processus, non pas de labellisation de ces nouveaux lieux, ni même de définition, mais d'abord et avant tout un processus d'analyse, de reconnaissance, de façon à qu'on cesse de nier le travail formidable effectué dans ces lieux.

C'est également un peu difficile pour moi, a posteriori, parce que nous avons entrevu le fait que ces expériences ouvraient la possibilité de nouvelles « combinaisons sociales ». Ces nouvelles combinaisons s'adressaient à la société civile mais aussi à des associations militantes

comme ATTAC. Malheureusement, durant la brève expérience Duffour, cette connexion là a été extrêmement faible et elle reste aujourd'hui encore très difficile à établir. L'intérêt d'une rencontre comme celle d'aujourd'hui est de montrer que des organisations non professionnelles dans le domaine culturel comme ATTAC peuvent prendre l'initiative d'ouvrir ce débat et de faire qu'il y ait du monde à ce rendez vous.

C'est quelque chose d'important. Où se fait la réflexion sur les questions culturelles dans notre société aujourd'hui ? Dans les partis politiques ? Dans les institutions culturelles ? Dans les systèmes d'enseignement ? A la télévision ? Dans les médias ? Le débat public autour de la culture est aujourd'hui extrêmement réduit, voir purement et simplement nié. Parce que, pour paraphraser Habermas, on est passé d'un statut de la culture comme une question devant être discutée, comme un levier majeur du débat public, à une société où la culture est consommée. Aujourd'hui nous devons faire avec ce processus de consommation. Nous devons parfois lutter contre lui, parfois ruser avec lui dans un certain nombre de nos pratiques. Je pense que nous sommes tous ici des consommateurs de culture, mais avec des postures sans doute différentes. Il y a une chose que la marchandisation a réussi, là où la démocratisation culturelle a échoué, c'est qu'elle a fait de tous les citoyens, de toute la population, des consommateurs de produits culturels. La question est donc bien de savoir de quoi on parle aujourd'hui quand on parle de culture. Un sujet me préoccupe particulièrement, c'est le fait que l'ensemble des processus de démocratisation culturelle mis en œuvre, en particulier en France, depuis l'avant-guerre jusqu'aujourd'hui, ont finalement collaboré au processus de marchandisation. Le large mouvement de démocratisation culturelle entamé par des pionniers qui avaient une vision humaniste et progressiste de la place de la culture dans la société, a fini, petit à petit, à accompagner, à servir d'alibi au processus très large de marchandisation qui commence au début du siècle dernier avec l'apparition des industries culturelles.

Pour en venir plus directement à la question des publics et des territoires, nous avons pu analyser - et certains d'entre nous ont pu expérimenter - à la fin des années 80, un grand nombre d'expériences qui ont cherché à rompre avec les pratiques qui étaient en usage dans le champ culturel institué. Cela ne s'est pas fait nécessairement en opposition frontale à ces pratiques (beaucoup des nouveaux projets ont été initiés par ce formidable élan que représentait le projet de démocratisation culturelle). Mais, au vu d'un certain nombre de dérives ou du fait d'être exclus du champ officiel (à l'exemple de toutes les nouvelles disciplines, la danse, les cultures urbaines, le cirque, les arts de la rue ...) de nouveaux collectifs ont décidé de chercher de nouveaux espaces pour tenter leurs expériences, sur des territoires urbains ou parfois ruraux. Il s'agissait de

trouver des espaces où pouvait se développer une autre attitude par rapport à la question culturelle, d'autres moyens de cultiver le lien entre art et société, des espaces fondamentalement différents des lieux culturels habituels tels que des vieux hangars, des friches, des lieux d'habitation ...

Un autre élément essentiel nous est apparu : si ces collectifs ont cherché de nouveaux espaces c'est aussi parce qu'ils avaient besoin d'un temps différent pour travailler, un temps qui ne soit pas celui, coupé en deux, de la préparation et de la représentation, un temps qui puisse permettre des présentations beaucoup plus longues, un temps, surtout, qui soit en adéquation avec le propos artistique et politique porté par ces artistes.

Le dernier sujet c'est la redéfinition du rapport au public. Dans nos écrits nous évoquons le rapport aux « populations » plutôt que le rapport au « public ». Pourquoi ? Parce que ce mot magnifique de public a été peu à peu détourné vers une définition en termes de consommation. Notamment dans le service public de la culture on a vu se développer des pratiques extrêmement perverses où les stratégies de marketing imposées aux établissements les ont incités à cibler sur certains types de population. Petit à petit les publics de ces lieux officiels, dans tous les domaines de l'activité artistique, se sont réduits. Même si, quantitativement, ils sont en augmentation, ils ont réduit leur base sociale. Les bénéficiaires de la démocratisation culturelle - et je m'inscris parmi eux - ont peu à peu confisqué la politique culturelle au profit de leurs intérêts propres. Dans ces nouveaux espaces, au contraire, on a cherché fondamentalement à reposer la question du public, non plus comme un public spectateur, mais comme un public « spectateur » ou comme un public de pratiquants, c'est-à-dire de personnes qui n'allaient plus forcément dans un équipement culturel à 20h précises (pour assister à un spectacle) ou avant 17h (pour voir une exposition), mais comme une population qui pouvait fréquenter plus librement son espace culturel comme cela s'est fait dans certaines expériences antérieures menées par des grands noms de l'action culturelle (de Dasté à Vilar en passant par Mnouchkine ...). Cette question est essentielle car elle a permis que certains nouveaux lieux culturels soient ouverts à des publics qui en étaient fondamentalement exclus. De nombreuses personnes ont retrouvé un droit de cité à travers ces nouveaux lieux qui, à mon avis, doivent être les premiers lieux de la citoyenneté, les lieux d'expression privilégiés de l'identité d'une communauté. Ces espaces existent aujourd'hui, parfois difficilement, certains ont même atteint un seul qui leur donne droit de cité dans l'univers culturel. Deux ans après ce travail de repérage et d'analyse, la situation semble relativement difficile. Parce que la marchandisation culturelle s'accélère chaque année (une des prochaines étapes sera l'arrivée massive de la télévision numérique hertzienne qui

va représenter un palier supplémentaire considérable). Les lieux culturels « officiels » qui ont irrigué le territoire, et qui l'ont un peu trop normalisé, ont su récupérer un peu de ces attitudes portées par les nouveaux militants. La société capitaliste montre ainsi une fois de plus qu'elle sait parfaitement intégrer les nouvelles idées, en absorber la crème, et utiliser ensuite ces innovations pour se renforcer encore et développer une logique assez implacable.

Un bémol aux remarques précédentes. Ces nouvelles pratiques, ces nouveaux lieux ont-ils permis une ouverture suffisante ? Ces lieux n'ont-ils pas été finalement les lieux de la confiscation d'une certaine parole ? Se sont-ils donnés tous les moyens, non pour conquérir de « nouveaux publics », comme on l'entend souvent chez les responsables des politiques culturelles, mais pour tisser de nouveaux liens ? Chaque expérience est singulière. C'est un travail quotidien qui nécessite un engagement démesuré pour des résultats parfois très faibles et ce, toujours pour la même raison, à savoir que la marchandisation de la culture a déjà fait des ravages terribles sur les attitudes que l'on peut avoir en tant que citoyens.

Alain Lefebvre

Le tableau n'est pas rose mais tu as bien souligné les questions vives qui préoccupent aujourd'hui des mouvements citoyens comme ATTAC. Je demanderai à Joël de poursuivre à partir de sa propre pratique. Il serait utile de mettre en évidence les différentes pratiques d'un lieu à l'autre mais aussi de creuser cette notion de spectateur dont Fabrice vient de parler. La notion est séduisante a priori mais quel contenu peut-on lui donner ?

Joël Lécussan

Toutes ces aventures ont en commun la recherche de nouvelles formes de rencontres entre acteurs. Les lieux investis pour cela favorisent ce dialogue entre équipes artistiques et populations. La nouveauté de la relation au public est liée au fait que ces équipes artistiques sont d'une certaine manière le public de leur lieu. Ces aventures sont intimement liées à l'humain et à la manière de vivre l'instant dans le dialogue entre les acteurs. C'est la raison pour laquelle les personnes n'entrent pas dans ces lieux comme dans un lieu institutionnel. Cette valorisation de l'instant participe de façon très intime au processus de création avec tous ses aléas et ses fragilités.

Pour prendre des exemples plus précis, la commission COUAC regroupe 3 lieux emblématiques des « nouveaux territoires de l'art » - l'Usine de Tournefeuille, La Grainerie à Balma et MixArt sur Toulouse – mais d'autres lieux, d'autres équipes participent des mêmes dynamiques.

Alain Lefebvre

Fabrice a parlé des industries culturelles. De quelle manière les aventures que tu viens d'évoquer peuvent s'inscrire en rupture avec elles ?

Joël Lécussan

Il n'existe pas de recettes standard à ce sujet. Il s'agit au contraire de respecter la spécificité de chacune de ces aventures. Le faire est générateur de lien et, le cas échéant, d'appropriation par les populations.

Alain Lefebvre

Merci. A Jean-Marc Adolphe maintenant. Je crois que la revue qui porte le titre *Mouvement* se méfie sérieusement du terme « nouveau » ou de celui d'innovation.

Jean-Marc Adolphe

Je suis d'une nature très méfiante en règle générale. Je me méfie de tout, à commencer par moi-même. Mais je suis aussi d'une nature très confiante. Je lisais tout à l'heure une phrase qui figure dans l'anti manuel d'économie de Bernard Maris, formidable ouvrage de vulgarisation sur l'économie, qui reprend cette citation de Barthes : « La langue est fasciste ». Nous devons en effet nous méfier des mots que nous utilisons et de la manière dont nous les utilisons et sommes utilisés par eux. J'avais été antérieurement sollicité par ATTAC pour une proposition d'intervention à La Villette. Intervention que je n'ai pas faite puisque j'avais proposé comme titre : « Eloge de la mondialisation » ! On ne peut pas être amoureux de culture, amoureux d'ouverture, d'altérité et être contre la mondialisation. On a parlé ensuite d'alter mondialisation. Mais je crois que là où le libéralisme a gagné, sinon la guerre, tout au moins des batailles importantes, c'est dans le langage. Nous sommes dépossédés en permanence de mots, de leur signification profonde. A propos de marchandisation de la culture, il y a eu un débat en Espagne, voici quelques années, parce que la Commission européenne demandait très officiellement la suppression du « tilde », sur le n de España par exemple. Au nom de la libre circulation des marchandises il existait une

loi en Espagne qui imposait que les claviers d'ordinateurs disposent du ñ. C'était considéré par Bruxelles comme une entrave à la libre circulation des marchandises. La solution proposée était de supprimer purement et simplement cette bizarrerie de la langue espagnole. Els Pais a publié un texte magnifique d'Arrabal à ce sujet. Pour moi qui ne suis pas espagnol mais qui suis amoureux de cette langue, enlever cette petite chose c'est comme amputer une partie de ma langue, une partie de moi. Quand on est espagnol, quand on a grandi avec ce « tilde », je pense que c'est un véritable arrachement.

Je suis pour la mondialisation, je continue également à défendre le mot de public que je ne confonds pas avec celui de population. Quand je fais une revue, quand je travaille sur un projet artistique, je m'adresse à un public ou à des publics. Quand je m'investis dans une association de parents d'élèves à Bagnolet je ne parle pas de public. Quand je parle d'un spectacle je fais référence à un public au sein d'une population. Les deux termes sont à relier mais ne doivent pas être confondus. De la même manière je trouve l'innovation langagière de « spectacteur » fort séduisante mais il ne faut pas se raconter d'histoires : on peut être à certains moments spectateur et à d'autres, acteur. On peut être à de rares moments spectacteur de quelque chose mais je défends fortement l'idée que grandir en tant que spectateur, accéder, par là même, à des formes esthétiques, à des intelligences sensibles, c'est aussi construire une sensibilité politique, une citoyenneté, qui aide à devenir acteur de choix sociaux et politiques.

Je voudrais saluer votre initiative. Ces rencontres-débats sont importantes parce que, comme l'a si bien dit Fabrice lorsqu'il se demandait où a lieu aujourd'hui le débat sur la culture, ce n'est effectivement plus beaucoup dans les partis politiques, pas beaucoup dans les sphères professionnelles (les professionnels de la profession se regardent beaucoup le nombril !). Si nous en sommes là, si le Front national a pu être présent au second tour de la Présidentielle, c'est aussi parce que des liens se sont extrêmement distendus, au cours des 20 ou 30 dernières années, entre des mondes qui ne communiquaient plus. Si le problème de l'intermittence a pu prendre l'importance qu'il a eu, c'est d'une part à cause de la position du Medef, mais c'est aussi parce qu'une grande centrale syndicale comme la CFDT en est venu, par la voix de son leader François Chérèque, à affirmer que ce n'est pas aux travailleurs de financer la politique culturelle française. En disant cela, il tient le même discours que Sellière.

Qu'avons-nous laissé se distendre pour en arriver là ? Il est urgent d'apprendre, à l'intérieur ou en dehors des partis politiques, à refabriquer du politique. Ce genre de réunion peut y contribuer. Bravo ... Mais je ne

suis pas tout à fait d'accord avec Fabrice quand il dit qu'on n'a pas été assez loin et que c'est pour cela que les élections ont été perdues. Je retiens 2 choses de la mission qu'il a conduite sur les espaces intermédiaires et un nouvel âge de l'action culturelle : d'une part ce rapport a eu et continue d'avoir aujourd'hui une réelle importance. Je continue à affirmer publiquement que l'administration d'Etat n'avait pas produit depuis longtemps un rapport d'une telle qualité, d'une telle densité. Cela rend heureux qu'une telle chose soit encore possible. Secondo, le fait qu'un Secrétaire d'Etat qui a hérité, pour des raisons d'équilibre politique, d'un strapontin sur la décentralisation et le patrimoine, ait pu initier ce geste là, prouve quand même que la volonté politique permet encore de faire des choses. Alors même, qu'au sein du ministère de la Culture, on se plaint de ne pas avoir assez d'argent, aucune marge de manœuvre, on y développe un discours qui a intégré une sorte d'insuffisance fatale de la gestion de la pénurie. Dans les DRAC aujourd'hui on rencontre des personnels malheureux : on y va pour exposer un projet on en sort avec le sentiment que c'est peut-être à nous d'essayer de subventionner la DRAC, en tout cas de lui apporter un soutien psychologique. !

Revenue au pouvoir, la droite s'est empressée de liquider le programme de la mission Lextraît en cessant de lui attribuer des moyens. Mais surtout, cette mission avait bien mis en évidence l'importance du travail interministériel, le fait que ces espaces intermédiaires concernaient la Culture mais concernaient aussi les services de l'Agriculture, de l'Urbanisme, voire de la Défense dans le cas d'anciens bâtiments militaires dont on ne savait plus quoi faire. C'est très important et cela a été complètement cassé : aujourd'hui il n'existe qu'une personne, à la DIV³, chargée de cette mission transversale. L'ancienne ministre Catherine Tasca porte une part de responsabilité importante dans le fait que les moyens mis à disposition de Michel Duffour ont été obtenus à l'arraché. La ministre n'était pas très convaincue de la nécessité d'y mettre des moyens significatifs. Il y a eu une trop grande timidité là dessus. Après, c'est évidemment facile de supprimer des lignes budgétaires qui sont encore à l'état embryonnaire. A contrario, à Marseille, la Friche Belle de Mai a été le fruit d'une volonté politique municipale de Vigouroux et son premier adjoint à la culture. Ils ont décidé de mettre tout de suite beaucoup de moyens sur ce lieu de sorte que lorsque J.C. Gaudin est arrivé ensuite aux affaires à Marseille, il y avait de l'existant qu'il aurait été sans doute bien difficile de dégommer.

Puisque nous parlons de marchandisation de la culture, je vous livre une petite anecdote qui concerne la revue Mouvement aujourd'hui menacée

³ Délégation Interministérielle à la Ville

au bout de 7 ans d'existence. Il y a quelque temps j'avais rendez vous avec un chorégraphe de hip-hop à la gare de Lyon Part-Dieu. Il ne connaissait pas la revue. Je n'en avais pas sur moi. Je lui ai dit : « *ce n'est pas grave, je vais en acheter une à la gare* ». Or, aujourd'hui, la diffusion de la presse est contrôlée par Hachette qui possède 51% de la SMPP⁴, ancienne coopérative créée au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale. Hachette contrôle également les Relay (anciens Relais H) que vous trouvez dans les gares. Je vais dans le Relay et je demande à l'employé s'il a la revue Mouvement. Il me dit : non. Je lui dit : « vous êtes sûr ? » « Cela parle de quoi ? » Pas facile pour moi de parler de revue indisciplinaire ! Je lui dit que la revue parle de spectacle. « Tout ce qu'on a sur le spectacle se trouve là » et il me montre un rayonnage où il y avait TéléStar, TéléMagazine, TéléZ.

Pour répondre plus directement sur la question du public, il existe un Département Etude et Prospective au ministère de la Culture. C'est là qu'a été lancée la notion de non public. Pourquoi ? Parce que le ministère s'intéresse surtout aux entrées. Les spectateurs dans des festivals des arts de la rue, où la fréquentation est libre et gratuite, ne sont pas comptabilisés, puisque cela ne fait pas de la billetterie. Ce qui a été qualifié de non public c'est le public qui n'achète pas son billet pour aller dans un musée, un théâtre ou une salle de concert. Ainsi, au théâtre de la Bastille, une petite compagnie de danse contemporaine a travaillé pendant 3 ans. Elle ne produisait pas vraiment un spectacle mais elle faisait un travail avec des écoles du quartier. Les élèves sont venus visiter le théâtre, discuter avec les artistes mais ils n'ont jamais acheté de place d'entrée. Pour le ministère c'est un non public.

Fabrice Lextra

Le Théâtre de la Bastille était déjà un nouveau territoire de l'art, une friche culturelle. Les expériences que tu décris sont restées rares dans les institutions traditionnelles.

Jean Marc Adolphe

Peut-être mais, même dans une institution comme l'Opéra-Bastille, il existe un service, dirigé par quelqu'un de remarquable, qui développe toute l'année un travail considérable, y compris avec des établissements scolaires de banlieue. C'est un travail qui ne se voit pas forcément. Il

⁴ Société de messagerie de la presse parisienne

touche des personnes qui ne vont pas à l'Opéra payer leur place. C'est encore du non public pour le ministère.

Alain Lefebvre

Ce que tu mets en cause, c'est le principe qui consiste à chercher des indicateurs quantitatifs de résultats de l'action qui est menée. Cela ne concerne pas seulement l'action culturelle mais la catégorie spectateur ou public renvoie à cela. Je peux en parler, ayant travaillé autrefois au DEP⁵. Anecdote pour anecdote mon boulot à l'époque consistait à aller voir des collectivités locales au nom de ce service pour leur montrer l'intérêt qu'elles auraient à suivre la politique culturelle impulsée par l'Etat, à y mettre de l'argent parce qu'elles allaient retrouver leurs billes sous forme de retombées commerciales au bénéfice des hôteliers et des commerçants locaux. La démarche n'était pas du tout une démarche de définition en commun d'une politique culturelle. C'était plutôt : *« petits enfants vous êtes nuls, vous ne connaissez rien à la culture mais moi je suis l'Etat qui sait et je pense pour vous. Simplement j'ai besoin de votre argent et de vos autorisations pour mener ma politique »*.

Jean Marc Adolphe

Encore un mot et je termine. A propos de l'évaluation proprement quantitative, en 1987-88, j'étais expert dans les commissions d'attribution de subventions aux compagnies de danse. Nous étions seulement deux à avoir vu la plupart des spectacles sur lesquels nous devons délibérer. Un jour vient en discussion le dossier d'une compagnie lyonnaise, celle de Kilina Cremona. Ce dossier contenait un rapport de l'inspecteur qui ne parlait pas du tout de l'artistique, affirmant simplement que le ministère soutenait à bout de bras Madame Cremona depuis plusieurs années et qu'aujourd'hui ce travail n'avait plus aucune diffusion. J'étais allé voir sa dernière création une semaine auparavant à Villeurbanne, au Transbordeur. J'avais argué que ce soir là la salle était pleine, qu'il y avait beaucoup de jeunes et que ce spectacle avait alors « diffusé » beaucoup de bonheur. Ça a fait rire ; il n'était pas question de cette « diffusion » là...

Ce que je veux dire par rapport au public et en quoi ces nouveaux lieux, dits intermédiaires, diffusent quelque chose de vivant, même s'ils ne produisent pas de la billetterie, c'est la vieille question de l'éducation populaire. Le ministère de la Culture a été fondé en France avec Malraux

⁵ Département Etude et Prospective du ministère de la Culture

sur la base d'une coupure entre une création artistique destinée à une élite et une éducation populaire qui serait laissée aux militants des associations comme les F.O.L.⁶ Léo Lagrange, Peuple et Culture ... Depuis lors, ces deux domaines fonctionnent de façon séparée. Je viens de l'éducation populaire. Au départ j'étais non pas un culturel mais un cul-terreux devenu culturel grâce au lycée, grâce à un atelier de théâtre amateur. Dans la ZUP où j'habitais il y avait un centre culturel qui dépendait de la CAF. IL y avait un atelier vidéo, un atelier poésie ... Toute cette activité d'éducation populaire animée dans les années 70-80, notamment dans les MJC, s'est par la suite délitée. C'est devenu ringard dans les années 80. Les nouveaux lieux dont on parle aujourd'hui intègrent une activité de création. En même temps ils réinventent aujourd'hui une dimension de l'éducation populaire qui était auparavant le fait de fédérations qui avaient toute une histoire et des modes d'organisation spécifiques. Cette réinvention est essentielle pour les années à venir

Alain Lefebvre

Merci. Je retiendrai entre autres choses de ton intervention à la fois la fin et le début. Cette promesse ou cette éventualité de retour à l'éducation populaire mais aussi ce que tu as dit au début et qui ne doit pas rester enterré dans la multiplicité de tes propos, l'idée selon laquelle une démarche artistique, un contact entre une production artistique et un spectateur, cela ne peut pas se diluer dans un projet social aussi légitime qu'il puisse être. Tu as plaidé pour la particularité de la démarche artistique contre ce qui pourrait apparaître comme une forme de démagogie.

Engageons maintenant le débat si vous voulez bien réagir aux propos des intervenants.

Michel Mathieu

D'une certaine façon je vais parler contre mes propres intérêts. C'est à propos du terme consommation. Il est vrai que depuis Debord et sa Société du spectacle on insiste là-dessus mais on ne sait pas trop où ça commence et où ça finit quand on parle de l'ouverture de l'institution à la consommation. Je ne voudrais pas que ce mot oblitère la responsabilité des producteurs. Voir un spectacle, ce n'est pas ipso facto de la consommation. Même si cela se passe dans un grand théâtre il se

⁶ Fédérations des œuvres laïques

produit quelque chose qui n'est pas de l'ordre de la seule consommation. Je ne crois pas que la question du lieu soit le seul critère distinctif qui permette d'échapper à cette espèce de vaseline qu'est la consommation, c'est-à-dire finalement une gestion de la société des loisirs. Je suis d'accord à 90% avec ce qui a été dit mais il me semble tout de même que les producteurs, ceux qui font le spectacle, ont une responsabilité singulière dans ce domaine, autant dans l'objet même qui est fabriqué que dans la création d'une relation qui est à inventer dans une continuité, une transversalité avec le public

Fabrice Lextrait

Lorsqu'on parle d'une lutte contre la consommation ou d'une résistance à la consommation on parle bien d'un certain processus. Paul Virilio, dans son dernier bouquin, dit quelque chose de formidable. Il dit que la société vient d'inventer quelque chose d'absolument terrible : elle a inventé la synchronisation des opinions en même temps que la massification de la production. C'est cela le danger. Le danger n'est pas dans la marchandisation, dans le rapport que la marchandise peut avoir avec le consommateur. Le danger est dans la standardisation, la massification des comportements. Les grandes œuvres du passé n'auraient pu être produites dans le système de diffusion que nous connaissons aujourd'hui. L'exemple du Relay de Jean-Marc est éloquent. En même temps, d'après mon expérience personnelle, ce qui m'a passionné dans son aventure c'est que je trouvais la revue *Mouvement* à cet endroit là ! Et c'est dans l'ensemble de ces espaces intermédiaires qu'on peut essayer de mettre un coin pour essayer d'ouvrir l'espace, pour empêcher ce laminage terrible qui nous est imposé. Cela nécessite de s'interroger en permanence sur ce dont on parle quand on parle de culture. Je travaille actuellement dans une petite ville de province, Saint-Dizier, au fin fond de la Champagne-Ardenne dans un Département qui est nié, qui n'existe pas. L'élue à la culture a signé un contrat de ville où le terme de culture est employé selon une définition parfaitement progressiste, comme un espace citoyen, comme un espace d'affirmation de l'identité d'une population. Quand on demande à cette dame quelle est sa politique culturelle elle répond : « *Vous savez, à Saint-Dizier, la vie est dure. On n'a pas envie que les gens se prennent la tête, il faut qu'on les divertisse* ». Quand on parle de consommation on parle d'une lutte contre la consommation de produits de divertissement. Cala ne veut pas dire qu'on ne peut pas se divertir mais quand le divertissement, le loisir prend la place qu'il est en train de prendre dans notre société, il est urgent de s'opposer à ce mécanisme de décervelage, d'oppression permanente. Qui n'a pas eu honte au moins une fois dans sa vie de ne pas éteindre sa télévision ?

Jean-Marc Adolphe

Moi, je suis pour le divertissement. Cela me divertit beaucoup d'être dans cette salle ce soir. Je suis pour le loisir. Nous avons oublié qu'en 1936 avec les congés payés, le droit au loisir était une conquête sociale. Aujourd'hui, quand on parle de société des loisirs je ne fais pas référence à Star Academy qui n'est pas un loisir, mais qui est une entreprise d'aviissement. Le Lay l'a très bien dit quand il a déclaré que son métier consistait à vendre du temps de cerveau humain disponible à Coca cola. Là on est dans l'aviissement.

En plus de ce qu'a dit Fabrice sur la concentration des moyens de production et la massification de la distribution, je voudrais souligner un paradoxe, relevé dans un article récent de l'Humanité, à propos du festival du court-métrage de Clermont-Ferrand. Il n'y a jamais eu autant de diversité, de production de courts-métrages, presque sans moyens mais on ne les voit nulle part, sauf, de manière exceptionnelle, à l'occasion d'un festival. Pour quoi Wendel-Investissements rachète-t-il le pôle édition de Vivendi ? Il s'en contrefout de l'édition. Il peut même éditer un livre de José Bové. Ce qui intéresse l'investisseur c'est la plateforme de distribution. La distribution, ça rapporte de l'argent. Plus on distribue de merdes, plus ça alimente les tiroirs-caisses. Aujourd'hui le loisir culturel relève d'une certaine accession à la rareté. On est aujourd'hui face à des formes de censure par saturation, à cause de cette distribution débridée de produits sans aucun intérêt.

Pour autant je n'ai pas honte du marché. Dans mon village, le marché hebdomadaire est très important. Un petit producteur biologique vient avec des fraises magnifiques ou avec de superbes laitues. Il y a un art de faire son marché. Mais en dehors de ce moment là il n'y a plus de commerce dans le village. Le seul endroit pour s'approvisionner en légumes c'est un Super U et c'est absolument dégueulasse. En pleine zone rurale on en arrive à avoir des fruits et des légumes absolument immangeables. A ce compte là je plaide pour le marché !

Alain Lefebvre

Si je peux me permettre et pour reprendre un point de vue cher à ATTAC, on distingue, à la suite de l'historien anthropologue K. Polanyi, marché et système de marché. Le système de marché est établi contre le marché vivant tel que tu l'as décrit. Le système de marché c'est les relations anonymes par l'intermédiaire des instruments monétaires, alors que le marché dont tu parles c'est autre chose et bien plus que des relations marchandes, c'est la rencontre entre des personnes.

Jean-Marc Adolphe

Le problème c'est que le « système de marché » tend aujourd'hui à vouloir occuper tout l'espace et tout le temps. Marie José Mondzain a écrit quelque chose d'important dans un texte publié par une revue de théâtre qui s'appelle *Frictions*. Elle dit en substance qu'on s'est arc-boutés sur la notion d'espace public sans voir que là où on était massivement attaqués dans nos existences c'était sur le temps. Je crois beaucoup à cette notion de temps nécessaire à la réflexion, à la convivialité, un temps qui ne soit pas soumis à la production ou à la consommation de loisirs, un temps pour rien en quelque sorte.

Un intervenant de la salle

Je pense qu'on a un gros problème d'éducation. Même si l'éducation populaire fonctionnait bien en s'occupant des enfants dans leurs activités extra scolaires, théâtre, peinture, musique, etc, cela ne suffirait pas. Notre système d'éducation nationale s'éloigne de plus en plus de son rôle éducatif. Il existe un clivage entre l'éducation des gens pour les aider à s'exprimer, à s'épanouir, à devenir créatif ... et d'autre part une éducation utilitaire où les gens sont éduqués de manière à être corvéables le jour où ils devront aller en entreprise et devront réussir un certain nombre de tâches. Cela aboutit à la télé le soir. La culture ne peut pas initier à sa propre utilisation. C'est un problème d'éducation au premier niveau. Il faut que les gens aient envie de faire des choses, de s'exprimer et, par ricochet, d'entrer en dialogue avec les autres dans la diversité de leurs formes d'expression.

Alain Lefebvre

Le constat que vous venez d'établir sera sans doute partagé par la plupart des personnes présentes ici. Pour rester en écho avec ce qui vient d'être dit peut-être les intervenants souhaitent ils donner leur point de vue sur le fameux serpent de mer de l'éducation artistique à l'école.

Joël Lécussan

Je ne pense pas que cela doive se faire uniquement à l'école. Il est important que nos jeunes aient à l'école une appréhension des questions artistiques mais il faut que cela se fasse avec des artistes. Pas tellement par des professeurs enseignant des pratiques mais plutôt par des contacts directs avec des équipes artistiques. Que les élèves puissent entrer dans

des accompagnements de processus de création, cela serait très bien pour susciter chez eux le goût et l'envie, plus que l'apprentissage scolaire d'une pratique. On dépeint souvent un tableau extrêmement noir de cette jeunesse en errance, désœuvrée, mais cette jeunesse a aussi souvent une vraie pratique de l'art, ne soyons pas catastrophistes. Il y a besoin de passerelles, c'est certain. Il faut permettre à cette jeunesse de s'approprier des espaces.

Jean-Marc Adolphe

Je suis d'accord avec cela. Je connais beaucoup de danseurs contemporains qui sont devenus danseurs sans avoir fait le Conservatoire, simplement peut être parce qu'ils ont vu les Clodettes (les danseuses de Claude François) à la télévision. C'est vrai, rien n'est perdu. En même temps il y aurait beaucoup de choses à dire à partir de cette intervention venue de la salle. On peut s'interroger sur la question d'un apprentissage artistique à l'école. Que doit-il être et ne pas être ? J'ai moi-même été dégoûté par un cours de musique au collège où on nous faisait apprendre par cœur une dictée musicale. L'enseignement d'un art à l'école peut être en effet absolument rébarbatif.

Mais il faut aller au fond des choses, par exemple sur la question des rythmes scolaires. Le terme « éduquer » peut être compris de deux manières, comme c'est le cas au Japon : d'une part le fait d'apprendre (il existe un savoir qui doit se transmettre et s'apprendre) ; et d'autre part « faire l'expérience de ... ». Bernard Noël disait que rien n'existe tant que nous n'en ayons pas fait l'expérience. Il existe un tas de savoirs, pas seulement livresques mais qui peuvent être corporels, olfactifs, sensoriels ... Ceux là ne s'enseignent pas, ne se transmettent pas par l'École.

Pour rester sur le plan politique, il m'a été donné une fois d'assister une fois à l'Assemblée Nationale à un débat sur le budget de la culture (durant le ministère Tasca). La question est venue sur l'importance des arts à l'École, dans un hémicycle à peu près vide (comme toujours quand il est question de culture) mais tous les groupes étaient néanmoins représentés et cette question, à l'Assemblée Nationale, faisait un consensus absolu. Même l'UDF Hervé de Charrette a entonné un couplet, que j'aurais pu totalement contresigner, sur l'importance de l'éducation artistique à l'École. Quand on voit ensuite ce qui ne se fait pas et ce qui ne se fait plus, il y a là une schizophrénie politique considérable !

Fabrice Lextrait

Qu'est ce que la culture pour chacun d'entre nous ? Que considérons nous, de façon collective, comme faisant partie de la culture ? Et, quand on parle de culture, quelle est la place des œuvres ? Je crois comme beaucoup de gens que les œuvres sont importantes. Les moments de rencontre avec les œuvres sont parmi les grands moments de ma vie, qu'il s'agisse de spectacle vivant, de lectures ou de films. C'est bien l'œuvre en tant que produit qui nous a apporté tant de richesses. En même temps, et c'est là qu'il y a eu collaboration néfaste entre la démocratisation culturelle et la marchandisation par les industries culturelles, la démocratisation culturelle ne s'est appuyée que sur les seules œuvres. Avec un double espoir : faire en sorte que les grandes œuvres de l'humanité soient partagées par l'ensemble des citoyens réunis dans une nation. Ce projet d'André Malraux, c'était une belle idée, un objectif très honorable d'autant que déjà pour lui il s'agissait à la fois des œuvres patrimoniales et des œuvres de la création contemporaine. Donc ce n'était pas une vision rétrograde ou réactionnaire.

Le problème c'est qu'on a investi la quasi totalité des moyens dans cette approche en termes d'œuvres, dans cette vision d'une culture extrêmement cultivée, organisée autour de certains canons esthétiques qui se sont structurés avec le temps. En mettant tous les moyens des politiques culturelles sur cet objectif, on est allé dans le mur parce que on a oublié que les artistes étaient autre chose que des pondereurs d'œuvres et que parfois les œuvres n'étaient que des rythmes, que des jalons. Je ne crois pas qu'il existe des artistes sans œuvre mais je ne crois pas non plus qu'il existe des artistes capables de pondre 2 ou 3 œuvres par an comme on leur demande dans les conventions signées par les différentes collectivités publiques. Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui, dans le domaine des arts plastiques par exemple, de possibilité pour un artiste d'être obligé de produire à un rythme préétabli pour alimenter un marché.

Le plus intéressant dans les expériences dont nous parlons ici (car finalement notre tableau est assez noir ...), est le fait qu'il existe des pratiques qui essaient d'inverser la tendance. Je parlais de la petite ville de Saint-Dizier. Qu'ont fait les artistes installés dans cet endroit ? Ils se sont mis à travailler avec les écoles sur la question de l'existence ouvrière. Qu'en est-il sorti ? Il en est sorti un catalogue. C'est un travail pédagogique intéressant, ce n'est pas une œuvre en tant que telle. Ce qui fait œuvre c'est le processus complet. C'est cette rencontre, ce travail qui permet que des artistes tiennent tous les bouts de la chaîne. Cela ne peut pas être le travail exclusif d'animateurs. Cela doit être fait avec les artistes. Mais les artistes ne sont pas des animateurs. Il faut aussi des

animateurs qui vont travailler avec eux. Seule cette combinaison permet un véritable questionnement sur la place de l'individu dans la société. Quand on fait s'interroger ces jeunes enfants de Saint-Dizier, quelle que soit leur origine, sur la question de l'ouvrier et qu'on se rend compte que la partie fonderie du LEP est en train de se réduire et que la partie force de vente - où l'on apprend à accrocher sur des cintres les fameuses marchandises - se développe, on pose une question à la société et on amène ces enfants à s'interroger sur leur statut d'individu, sur la vie qui peut être la leur dans la société contemporaine. On leur apprend aussi à savoir se projeter dans d'autres parcours.

Autour de l'éducation artistique c'est vraiment cette question de la présence de l'artiste qui est posée. Aujourd'hui commencent à exister quelques mécanismes qui permettent à des artistes d'être présents sur des territoires et d'y travailler. Peu importe qu'il existe ou non une commission culture à ATTAC. Ce qui est très important, en revanche, c'est que, quand on parle des OGM on parle de culture, quand on parle d'échanges internationaux on parle de culture, quand on parle d'éducation on parle de culture. Il faut comprendre que tout le monde ne peut pas être artiste, de même que tout le monde ne peut pas être généticien, ni ouvrier fondeur. Cela nécessite des savoir-faire qu'il faut acquérir. C'est une culture, une tradition. Il faut avoir une épaisseur par rapport à cela. En même temps, à trop vouloir professionnaliser ce champ comme on l'a fait ces 20 ou 30 dernières années, en particulier en France, on va à l'échec.

Un intervenant de la salle

C'est une remarque plus qu'une question. Nous, on investit un lieu, on met du contenu, on voit le public après. Je pense à Myris. Là, il n'y a plus besoin de parler d'éducation populaire. Pas besoin de prendre sa carte à la FOL ou ailleurs, ni d'être assisté par un animateur. Dans les espaces comme ça on n'a pas besoin de reprendre les anciennes recettes. On a séparé la culture de la politique. Faire Myris c'est faire de la politique au sens premier du terme. Cela élimine des relais inutiles. Des espaces comme cela ce sont des petites brèches dans le capitalisme. Ici on parle de politique culturelle de l'Etat. Je ne tiens pas un discours libéral mais il y a peut être eu trop de politique qui tue la politique parce qu'à force de chercher à encadrer on a annihilé. Avec les squats artistiques on retrouve peut-être les valeurs originelles, mutualistes de ce que devrait être une politique culturelle.

Une intervenante de la salle

Ce qui me semble synthétiser le débat, c'est la question de l'autonomie. C'est la pratique, la rencontre avec un professeur ou un artiste qui permet le déclic. Il faut qu'à un moment donné cette rencontre soit possible. Cela peut être le fait de merveilleux enseignants qui sont par ailleurs incapables de produire ce qu'ils expliquent. Pourquoi le marché investit la culture et pourquoi l'Etat est-il rentré dans ce jeu là ? Vous dites que c'est une dérive involontaire. Je ne crois pas. C'est parce que le centralisme évite aussi que les gens soient trop autonomes. C'est quelque chose que j'ai vécu fortement quand j'étais à l'école dans les années 70. On ne tolérait guère l'autonomie des gens à l'école. Il n'était pas question de les aider à devenir un artiste avec son ego. Pour moi la fin du fin c'est cette question de l'autonomie.

Alain Lefebvre

Effectivement c'est un mot important. Il n'avait d'ailleurs pas encore été employé jusqu'à présent. Personnellement j'ai découvert pas mal de choses en lisant Cornélius Castoriadis - en particulier son ouvrage L'imaginaire de la société - sur cette question de l'autonomie des individus et des groupes. D'abord celle des individus sinon celle des groupes n'a guère de sens et vice et versa. C'est la grande leçon tirée du groupe Socialisme ou Barbarie qu'il a fondé avec Claude Lefort. Pour revenir plus directement au thème de la soirée, on voit bien l'intérêt de ces émergences. Mais peut-être aussi leurs limites. Il ne faut peut être pas trop leur demander. Les difficultés que l'on rencontre dans le champ culturel aujourd'hui avec le laminage de la mondialisation pose la question de savoir où et comment peuvent s'organiser des pôles de résistance. Les nouveaux lieux culturels en sont un mais ils ne peuvent pas tout faire. La question que j'aimerais poser aux intervenants de ce soir c'est : est ce qu'on peut définir des éléments d'éthique des nouveaux lieux qui serait une sorte de terrain minimal sur lequel orienter des actions, des objectifs, des revendications ? Et puis, d'une manière un peu différente et en écho avec ce qu'a dit Fabrice Lextrait, c'est ATTAC, en collaboration avec le COUAC, qui organise cette soirée. J'ai envie de vous demander comment vous voyez la responsabilité d'un mouvement d'éducation citoyenne comme ATTAC par rapport à ces questions

Jean-Marc Adolphe

Sur la 2^{ème} partie de la question je suis un peu embarrassé parce que j'ai du mal à identifier ce que pourrait être sur ces questions la position

ATTAC en tant qu'organisation citoyenne. Je ne suis pas adhérent d'ATTAC mais j'y trouve beaucoup d'idées, de propositions, de combats qui ne sont pas seulement de résistance, parce qu'il y a beaucoup de positions extrêmement intéressantes, et des choses avec lesquelles je suis moins d'accord. Sur les questions culturelles je me suis assez violemment opposé l'été dernier en Avignon avec un membre du conseil national d'ATTAC dans un débat. Il avait une prise de parole ultra démagogique et limite poujadiste sur la culture qui m'a vraiment révolté. Mais cela peut arriver partout. Il y avait une sorte de négation dans ce qu'il disait de l'art contemporain en tant que tel parce que l'art contemporain ne serait pas en lien direct avec le social.

Je crois bien sûr à une part d'autonomie nécessaire. En même temps je ne suis pas trop d'accord avec ce qui a été dit tout à l'heure à ce sujet. Je pense que l'autonomie n'est pas un objectif en soi. Je sais que Toulouse est une ville où existe une vieille tradition libertaire, venue notamment d'Espagne et qui reste vivante dans cette ville. La revendication d'autonomie face à l'Etat, je la rattache volontiers à cette tradition libertaire. Je ne suis pas sûr de ce type de position. Je crois beaucoup, pour ma part, à la nécessaire interdépendance des uns et des autres, et des pôles entre eux. Je n'ai pas peur de dire que je suis amoureux de l'institution. Je suis souvent un amoureux déçu mais je ne serais pas déçu si je n'étais pas amoureux. J'ai appris cette semaine de la bouche d'Alain Van der Malie, qui a été DRAC ici-même et qui était le directeur de cabinet de Michel Duffour au moment de la mission Lextrait, qu'en arrivant ici il a découvert avec une certaine stupéfaction que les crédits prévus pour ces espaces intermédiaires avaient été, en région Midi Pyrénées, affectés en majorité sur d'autres postes. Cela me met terriblement en colère ...

Une voix dans la salle

Lui-même a bloqué des choses !

Jean-Marc Adolphe

En même temps je pense que les choses peuvent et doivent coexister. Je ne vois pas en quoi Myris ou la Grainerie devraient faire de l'ombre ou remplacer le CDC, le Théâtre Garonne, le TNT ... Il y aurait prioritairement d'autres citadelles à défaire. Ainsi, je ne vois pas dans une ville comme Toulouse à quoi peut servir aujourd'hui le Ballet du Capitole, très gros consommateur de crédits. Il existe un moment où il faut savoir défaire pour pouvoir faire. La culture, c'est aussi cela : une institution n'est vivante que si elle est titillée, bousculée par des

excentricités. Il faut que les excentricités soient soutenues, aidées, appuyées parce que qu'un jour elles deviendront peut-être l'institution ou une part de l'institution. Je crois vraiment beaucoup au devenir patrimonial de ces espaces intermédiaires. Contrairement à ce qu'a dit Alain Lefebvre on doit attendre beaucoup plus de ces lieux. Dans mon esprit, certains d'entre eux vont fabriquer, à travers du bâti mais aussi dans du sensible, dans l'autonomie de certains, le patrimoine de demain.

J'entendais l'autre jour à la radio quelqu'un qui travaillait dans une major de disques et qui disait (c'est une firme qui lance des artistes comme des savonnettes) : *« on a beau faire des études, des sondages, du marketing ... on n'est jamais sûr à l'avance quand on lance un nouveau groupe ... En moyenne, sur 10 groupes de musique qu'on décide de soutenir activement, il y en a 1 qui marche vraiment et qui va, au bout d'un moment, rapporter de l'argent dans les caisses »*. C'est le marché privé qui parle. Le paradoxe est que l'Etat, le service public tient aujourd'hui - et de plus en plus - un discours de rentabilité immédiate. Une expérience, une aventure artistique qui n'aurait pas fait ses preuves dans les 2-3 ans, est quasi-condamnée.

Je crois qu'on est en droit d'exiger, ou pour le moins d'attendre beaucoup plus de ces lieux « intermédiaires », mais pas en termes d'utilitarisme immédiat. Il ne s'agit pas d'aller demander à Myris de remplacer les animateurs sociaux défaillants, l'Education nationale, etc. Non, ça doit être un laboratoire artistique, citoyen, politique, culturel. Il faut parier sur l'avenir. En même temps il est indispensable de ne pas rester dans son autonomie parce qu'il peut y avoir quelque chose de confortable dans une certaine marginalité qu'on peut aussi brandir comme un étendard. En effet vous faites déjà de la politique culturelle, mais vous devez sans arrêt chercher à amener l'institution, l'Etat, sur le terrain du dialogue. C'est un travail politique extrêmement important. Je suis assez d'accord avec Fabrice : ne soyons pas trop sombres, parce que cela commence à produire des effets. Même si cela ne va pas très vite.

Joël Lécussan

ATTAC est nécessaire. C'est un mouvement qui fait partie des caisses de résonance, espaces de parole, lieux de confrontation d'idées qui sont de plus en plus indispensables.

Alain Lefebvre

Quelle est la différence avec MixArt-Myris alors ?

Joël Lécussan

A Myris on n'est peut-être pas installés comme ici avec un micro, une table, 4 pelés sur le devant et une cinquantaine de personnes en face. Ce n'est pas forcément sous cette forme que cela se passe. A Myris, on est plus informel. Des discussions comme celle-ci vont parfois exister et parfois pas. Cela se fera autour d'une œuvre ou pas. Une des originalités de ces espaces c'est qu'il y a la présence de l'œuvre, la présence de l'artiste, la présence du spectateur ou spectateur. Et puis il y a la convivialité qui fait que ces trois éléments sont mis en présence à un moment donné et vont avoir des choses à se raconter. C'est ce qui fait l'originalité de ces histoires là. Ces aventures, comme d'ailleurs celles d'ATTAC, n'évolueront que si les gens y apportent quelque chose. Si les gens n'alimentent pas cela, n'ont pas cette curiosité, cette envie dont on parlait tout à l'heure d'essayer de vivre autre chose, autrement, cela n'ira pas loin.

Jean-Marc Adolphe

Là où je vois un lien entre un lieu comme Myris et ATTAC, c'est sur la question de l'éco-citoyenneté, sur l'écologie de la production artistique. Ce matin j'entendais à la radio sur France Inter une très bonne émission sur l'agriculture, rappelant que ce qu'on paye aujourd'hui dans l'agriculture c'est d'abord le pétrole. Si l'on fait l'effort d'aller vers l'agriculture biologique on va payer un peu plus cher, faire 500 m ou 1 km de plus mais on économise les ressources de la planète. Les discours c'est bien mais les mettre en actes c'est mieux. Ces nouveaux lieux ont un rôle à jouer parce qu'au sein de la production culturelle telle qu'elle s'est professionnalisée depuis les années 70 en France il y aurait beaucoup de choses à dire sur des gaspillages énormes au sein de l'institution, le fait que dans un théâtre national l'argent ne va plus à l'artistique mais qu'il sert d'abord au chauffage, aux frais généraux ...

Laurie Blazy

Je voudrais insister sur 2 ou 3 points et parler un peu du COUAC et de ses rapports avec l'institution en général. D'abord ce n'est pas nous qui avons des difficultés avec l'institution, c'est l'institution qui a du mal avec nous. Et cela de plus en plus. Nous n'avons jamais tenu un discours du type « A bas l'institution et vive la nouveauté ! ». On peut évidemment s'interroger sur l'utilisation des moyens attribués à tel ou tel projet culturel : pour quel public ? Avec quels résultats ? Nous devons tous nous interroger sur cette question, que l'on soit dans une friche

culturelle ou dans un lieu institutionnalisé. Alain, tu t'interrogeais tout à l'heure sur les limites de ces émergences et sur le fait que peut-être on leur en demande trop. Sans être complètement naïve, il y a quelque chose de fondamental à la base de toutes ces aventures, c'est qu'il s'agit d'expérimentations plutôt que d'expériences : les groupes humains qui les animent se réinterrogent en permanence sur leurs propres pratiques mais aussi sur le territoire d'inscription et la population qui l'habite. Je crois que la force de ces aventures réside dans cette capacité à se réinterroger et à rester le plus possible honnête avec ses ambitions.

On leur demande trop ? On assiste aujourd'hui, malgré le manque de moyens, à un début de reconnaissance institutionnelle au sens de l'aménagement du territoire. Ici la communauté d'agglomération du Grand Toulouse a inscrit dans son premier contrat d'agglomération ces trois lieux « nouveaux » (MixArt, La Grainerie et l'Usine) comme projets d'intérêt communautaire. C'est la manifestation d'une volonté politique. A un moment donné, si les politiques commencent à s'interroger sur ces questions d'aménagement du territoire et s'ils prennent la décision de s'appuyer sur ce type d'aventure en estimant avoir peut-être un début de réponse complémentaire à ce qui a déjà été mis en place en termes d'aménagement culturel, alors on a un début de réponse positive à la question.

Malgré ce début de reconnaissance, se pose aujourd'hui la question du fonctionnement de ces structures. On entend parfois des propos du genre : « *Vous êtes habitués à vous débrouiller depuis si longtemps à faire de belles choses sans moyens que si on vous donne des moyens vous allez devenir une institution comme les autres et vous allez perdre votre âme !* ». Je voudrais, une bonne fois pour toutes, qu'on cesse de véhiculer, déjà entre nous, cet espèce de fantasme de l'artiste maudit qui doit se complaire dans son malheur pour parvenir à produire une œuvre de qualité. Je ne crois pas que la misère soit l'ingrédient nécessaire pour cela. Tout artiste à un moment donné a besoin d'un minimum de moyens pour produire une œuvre dans des conditions correctes. C'est une idée largement véhiculée en France et ailleurs et nous mêmes parfois nous y participons. Il faut sortir de ce fantasme là.

Nous ne sommes pas des artistes éthérés, nous sommes d'abord des hommes, des femmes avec des familles qui ont à payer des impôts, un loyer. On souhaite avoir des conditions sociales à peu près normales. Dans ces lieux des questions se posent également sur le statut social des artistes comme sur celui des moyens de production ou de fonctionnement des structures pour accompagner des artistes et des œuvres à la rencontre et à la confrontation positive avec la population.

Un dernier point sur la question de l'autonomie des alternatifs. Je crois qu'il faut casser ces a priori : on ne se définit pas comme alternatif parce qu'on est dans un lieu différent ou parce qu'on a un manque de moyens. De même je ne crois pas qu'il existe à l'intérieur de l'institution des artistes qui ne se remettent pas en question parce qu'ils ont les moyens de travailler.

Alain Lefebvre

Ton intervention montre bien l'intérêt de démarches conjointes entre un mouvement comme ATTAC et le COUAC et montre en même temps que les façons de faire ne sont pas exactement les mêmes. Juste un mot sur l'autonomie puisque j'avais repris le terme. Je n'ai pas voulu parler de l'autonomie des lieux par rapport à la société mais beaucoup plus de la démarche artistique et culturelle comme construction de l'autonomie de soi.

Fabrice Lextrait

Jacques Rancière utilise une expression que j'aime bien quand il dit que la politique authentique serait celle qui réclamerait la « part des sans part ». Je crois qu'aujourd'hui, que l'on soit opérateur, acteur, ou médiateur, c'est une vraie réflexion qu'il faut mener pour définir une politique culturelle authentique. Pour rebondir sur les propos de Laurie, dans les « nouveaux lieux », on est confronté à cela, à cette misère là. N'oublions pas que depuis deux ans on a liquidé tous les dispositifs qui permettaient à un grand nombre de ces espaces d'exister. On a liquidé toutes les procédures d'emplois aidés. Avec cette liquidation des outils, c'est une liquidation de pistes pour un autre modèle de société. C'est la liquidation de tentatives pour faire que d'autres choses existent. Bien sûr ce n'est pas toujours formidable d'être artiste et de survivre avec un contrat d'emploi consolidé, d'être un jeune diplômé et de travailler dans une structure avec un emploi-jeune mais simplement c'était des outils qui permettaient d'expérimenter comment faire autrement. Ce n'était pas forcément des solutions durables mais des territoires d'expérimentation.

Les conclusions que l'on peut tirer de ces territoires d'expérimentation c'est que cela a été extrêmement fécond. Cela a permis de multiplier les rencontres, cela a permis d'élargir l'espace public. La principale question de politique culturelle qui se pose aujourd'hui est de savoir comment faire pour que cet espace public cesse de se restreindre et qu'au contraire il s'élargisse. Pour ma part je ne crois pas que ce soit possible avec les dernières propositions d'experts disant : « *avec une carte professionnelle*

tu es artiste ou technicien du spectacle vivant ». Ce n'est pas avec cet enrôlement qu'on va y arriver. Fondamentalement, dans des mouvements comme ATTAC, il est très important que l'on parle de cette question culturelle. J'en ai assez des politiques qui viennent vous voir, vous écoutent, vous auditionnent (en 4-5 ans j'en ai vu beaucoup !), en oubliant que le sujet dans lequel ils semblent relativement investis est totalement coupé de sa dimension culturelle. On ne leur demande pas de défendre les intermittents, ce n'est pas la seule question qui se pose depuis 2 ans en matière de politique culturelle. On leur demande d'essayer justement de reposer les questions que vous avez déjà soulevées, que Jean-Marc soulevait aussi, de dire que la culture c'est ce qui est en effet le plus transversal à la communauté. Pour cela ouvrons les yeux de nos représentants. Le responsable d'un lieu culturel à Bruxelles me disait : « *Tu sais où il est mon non public ? Mon public il est dans le quartier turc ; mon non public, c'est le haut fonctionnaire de Bruxelles. Mon public turc, à côté de chez moi, je travaille avec lui, nous faisons des ateliers, nous les invitons ... Mon non public il est là-haut* ».

Encore un cliché à démonter. Ce ne sont pas ceux qui ont leur abonnement à 4, 5, 6 structures qui solutionnent le problème de la question culturelle. Il faut ouvrir les yeux de ces gens là sur ce que sont, concrètement, les pratiques dont nous parlons ici : leur raconter, leur décrire, leur montrer et utiliser toutes les formes possible pour leur montrer, parfois les formes les plus triviales. Il faut se rendre compte qu'il existe un énorme fossé entre les représentations qu'on peut avoir et la rencontre qui permet que tous on puisse comprendre quelque chose. C'est ce militantisme de conviction, de discussion qu'il faut développer. Discutons sur la question de savoir qu'est ce que la culture dans notre société aujourd'hui.

Alain Lefebvre

Merci aux intervenants. Merci à Samba Résille, merci au public très studieux. Pas de conclusion à ce débat, d'autant qu'il annonce deux autres soirées : mardi prochain sous chapiteau de l'AGIT à Balma avec une thématique qui nous permettra d'approcher de manière plus précise les modalités de la mondialisation dans le domaine culturel, avec la participation de Constant Kaimakis et Serge Regourd ; et puis Jeudi soir, ici-même, avec Anne Quentin, nous retravaillerons sur la question des rapports entre initiatives culturelles et citoyenneté. Au plaisir de vous retrouver à ces deux dates.

Libéralisme contre cultures

Martine Jaoul

Merci à François Fehner du théâtre de l'Agit et à Georges Martinez de la Grainerie de nous accueillir ce soir pour la deuxième séquence de notre semaine contre la marchandisation de la culture, organisée par la commission culture d'ATTAC Toulouse en collaboration avec le COUAC et Samba Résille. Je présenterai rapidement les deux intervenants invités.

Serge Regourd est juriste, professeur à l'université de Sciences sociales de Toulouse I et directeur de l'institut de droit de la communication. Sa thèse publiée en 1982 était consacrée au droit de la décentralisation et aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales. Elle a été suivie de nombreux articles sur ce sujet et la nouvelle loi sur la décentralisation promulguée cet été rend plus que jamais ces travaux d'actualité. Il a ainsi participé au numéro des Cahiers français de novembre dernier intitulé "*Décentralisation, Etat et territoires*".

Serge Regourd est également un spécialiste de référence pour toutes les questions juridiques liées à la culture et en particulier à l'audiovisuel. Son *Que-sais-je ?* sur «*L'exception culturelle*» paru pour la première fois en 2002 est l'illustration la plus connue.

Aujourd'hui, ces deux questions - décentralisation et exception culturelle - se croisent et rencontrent les thèmes majeurs que ATTAC souhaite proposer au débat durant cette semaine organisée par notre commission culture : la culture est-elle en passe de devenir une marchandise comme une autre et rien qu'une marchandise dont les produits peuvent être soumis à la libre concurrence, comme l'ambitionne l'OMC avec l'Accord Général sur le Commerce des Services ? La loi sur la décentralisation qui comporte un volet sur le patrimoine culturel n'est-elle en réalité qu'une manière détournée d'abandonner des missions de service public aux collectivités sans leur fournir les moyens de les assumer ?

Il me semble qu'en écoutant tout à l'heure Serge Regourd nous aurons des éléments de connaissance pour nous forger une idée plus claire de la situation.

Je vais vous présenter maintenant Constant Kaimakis. Etant donné qu'ATTAC se définit comme un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, il était logique qu'à côté de l'universitaire engagé,

nous proposons à un professionnel de la culture, syndicaliste militant, de lui donner la réplique. Constant Kaimakis a créé à Montpellier dès 1998, en tant que militant culturel dans l'Hérault, une section de SUD Culture à une époque où ce syndicat était encore très parisien. Actuellement il est conseiller culturel au Conseil général de l'Hérault, maître de conférences associé à l'université de Nîmes (filiale médiation culturelle) et milite à l'union Solidaire de l'Hérault.

Son expérience professionnelle dans la culture remonte à une trentaine d'années durant lesquelles il a pris position tant dans ses publications que dans des conférences sur l'impact de la mondialisation dans le champ culturel (notamment au forum social européen de Paris en 2002 et plus récemment au Forum social méditerranéen de Marseille).

Sans aucun doute son exposé d'aujourd'hui va ouvrir des pistes sur les menaces qui sont à l'œuvre dans les politiques néo-libérales actuelles concernant la culture et sur la manière d'y faire face.

Serge Regourd

Merci pour ces paroles d'accueil. Je suis totalement solidaire des propos liminaires de Geo Martinez et de François Fehner et je suis content d'être ici ce soir dans le cadre des logiques de mutualisation dont vous avez parlé, même si je ne représente ici que moi-même.

François Fehner a évoqué dans son propos initial la question des aides publiques. C'est en effet une bonne manière d'aborder ce qui nous réunit ce soir autour du rapport entre libéralisme et culture. Parce que c'est bien cela qui est aujourd'hui au cœur des enjeux culturels, à travers les évolutions néo-libérales ou ultra libérales que nous connaissons. Nous ne sommes pas dans un régime autoritaire qui interdirait l'expression culturelle mais nous subissons aujourd'hui un mouvement dans lequel sont directement remises en cause toutes les hypothèses de volontarisme culturel public, de financement public, d'organisation des activités culturelles sous forme de service public, de toutes les structures et modes d'organisation qui ne relèvent pas purement et simplement du marché.

On a évoqué la question des intermittents. Je ne vais pas la traiter ici mais je peux quand même en dire un mot en relation avec le thème de ce soir. Il existe aujourd'hui une conception au sein de l'Union européenne qui est totalement défavorable au statut des intermittents. En effet la Commission européenne conteste totalement le principe selon lequel les artistes peuvent être considérés comme des salariés. Or vous savez bien que le premier principe qui est posé dans le régime des intermittents,

c'est de les considérer comme des salariés - certes particuliers - mais qui fonctionnent dans un rapport de salariat. Selon la conception communautaire on devrait les renvoyer à une logique strictement libérale, ce qui est le cas, notamment, en Grande Bretagne, où vous êtes payés à partir d'honoraires que vous présentez à votre employeur. La question, au sens large, des aides publiques, des systèmes publics, des services publics est aujourd'hui au cœur des rapports entre libéralisme et culture.

Ce qu'on appelle libéralisme devrait être nommé différemment : il faudrait dire « néo libéralisme » ou « ultra libéralisme ». Pourquoi ? Parce que dans une certaine conception historique, aujourd'hui hélas dépassée, le libéralisme avait considéré qu'un certain nombre d'activités ne relevaient pas du marché et notamment les activités culturelles. Du point de vue des théoriciens du libéralisme ces activités n'étaient pas au cœur des préoccupations marchandes. Ce qui est totalement nouveau avec le libéralisme tel qu'il est à l'œuvre aujourd'hui – et qu'il convient par conséquent de qualifier de « néo libéralisme » - c'est que le pacte républicain est aujourd'hui totalement rompu. Pour ne raisonner que sur le cas français, durant les 3^{ème} et 4^{ème} République et durant même la 5^{ème} République gaulliste personne n'avait remis en cause la légitimité des financements publics en matière culturelle. Personne n'avait contesté par exemple le fait que le spectacle vivant soit organisé autour de logiques de service public. Personne n'avait contesté un système tel que le régime des intermittents du spectacle. Or nous sommes aujourd'hui dans une nouvelle donne qui est une donne à plusieurs entrées.

La première entrée, tout le monde la connaît, c'est la mondialisation libérale. C'est à dire que le libéralisme ne s'entend plus à l'échelle de l'Etat-nation mais à l'échelle planétaire, en dépassant toutes les frontières. Sur ce point je voudrais dire très nettement, à l'encontre des discours démagogiques tenus par un certain nombre de responsables de gauche aujourd'hui, que l'Europe telle qu'elle se construit n'est qu'un périmètre de libéralisation fondé exactement sur les mêmes principes que l'OMC et l'AGCS. C'est-à-dire que le droit communautaire – c'est le cas depuis très longtemps mais c'est particulièrement visible dans le cadre du projet de constitution européenne - est fondé sur le postulat de la libre circulation des capitaux, des marchandises, des services, des personnes et sur l'ouverture des marchés dans tous les domaines. Dans ce cadre là il est très clair que le projet de constitution européenne interdit purement et simplement toute forme de subvention publique, d'aide publique, ce qu'on appelle les aides d'Etat même lorsqu'elles proviennent des collectivités territoriales. Les aides publiques, dans certains domaines, sont seulement considérées comme des exceptions, comme des dérogations, qu'il convient de justifier. Si je prends l'exemple de la

culture, le principe c'est l'illégitimité donc l'absence des financements publics et la dérogation est libellée exactement dans les termes que voici : « les politiques culturelles et la sauvegarde du patrimoine peuvent être éventuellement compatibles avec les exigences du marché intérieur ». Le principe c'est que vous n'avez droit à rien mais que à titre dérogatoire, si on peut montrer qu'une aide publique est compatible avec la logique du marché intérieur, qu'elle ne vient pas perturber les échanges intra communautaires, alors on pourra peut-être les justifier.

Au regard de ces principes de base les différentes activités culturelles, dans un premier temps, ne sont pas menacées de la même manière. Les plus directement menacées sont les activités culturelles qui sont en même temps des activités économiques, marchandes représentant des enjeux financiers considérables et dont les meilleurs exemples sont le cinéma et l'audiovisuel. C'est évidemment dans ces domaines que l'offensive libérale est la plus forte puisque le compétiteur hégémonique, pour parler vite, à savoir les Etats-Unis, peut immédiatement s'emparer des marchés nationaux dans le domaine de l'audiovisuel et de la télévision, ce qu'ils ont déjà fait largement. Par contre, dans un domaine comme le spectacle vivant, si les principes juridiques sont rigoureusement les mêmes, les intérêts financiers, au moins à court terme ne sont pas du tout de même nature. C'est à dire qu'il n'existe pas effectivement aujourd'hui de marché unifié dans le spectacle vivant, ne serait-ce d'ailleurs que du fait de la langue. On est donc encore dans des marchés nationaux qui ne posent pas véritablement de problème. De même que dans le domaine muséal ou patrimonial on ne peut pas dire qu'il existe aujourd'hui une véritable concurrence entre le musée Guggenheim et le musée de Louvre. Du coup on n'est pas véritablement dans des logiques de marché. Mais, potentiellement, les menaces sont de même nature, c'est-à-dire que dès lors que des opérateurs privés étrangers considéreraient que les aides publiques, en provenance de l'Etat ou des collectivités territoriales, sont de nature à fausser la concurrence, on pourrait remettre en cause la légitimité des financements publics, y compris dans le domaine du spectacle vivant.

Il y a donc offensive au plan de la mondialisation globale, au plan de l'organisation mondiale du commerce, offensive dans le cadre de la construction communautaire et troisième offensive, purement nationale celle là, dans le cadre de forces politiques et d'inspirations qui ne sont que le reflet de ces grands mouvements ultra libéraux qui sont à l'œuvre au plan de la société internationale, au plan de la société européenne et que l'on retrouve évidemment au plan de gouvernements nationaux tels que le gouvernement que nous connaissons aujourd'hui. Dans le cas français, même si cela peut choquer, je dirais que la droite ne fait pas forcément pire que la gauche. De même que les travaillistes anglais,

supposés être de gauche par rapport à Chirac et Raffarin, font pire que ces derniers en prônant le libéralisme absolu et le démantèlement de toutes les logiques de financement public. Il faut bien se méfier de ce que sont nos prétendus alliés et voir que la présentation traditionnelle gauche-droite est un peu en trompe-l'œil.

Pour conclure ce propos introductif, je voudrais simplement rappeler comment le problème a évolué jusqu'à aujourd'hui. Dans un premier temps l'offensive a été menée au plan de l'OMC puisque le projet de l'OMC c'est de libéraliser la totalité des activités humaines. Dans le programme général de l'AGCS, 160 activités sociales sont énumérées et, normalement, toutes ces activités doivent être entièrement libéralisées, c'est-à-dire remises au marché, à la règle marchande de rencontre entre l'offre et la demande. Parmi ces secteurs figurent la santé, l'éducation, la culture. Je fais une petite parenthèse pour rappeler la tartufferie de certains responsables politiques. Ainsi le négociateur européen dans le cadre de l'OMC était jusqu'à peu le commissaire français Pascal Lamy dont chacun sait qu'il est encarté au parti socialiste. Lorsque Pascal Lamy, au nom de l'Union européenne, est arrivé à la négociation de Cancun et que la question s'est posée de savoir quels sont les domaines qui vont être négociés, les domaines pour lesquels une libéralisation totale peut être envisagée, qu'a dit Pascal Lamy ? Il a affirmé, je cite : « aucun secteur n'est exclu par avance ». Cela veut dire que l'Europe est prête à négocier sur la libéralisation de la santé et de l'éducation qui constituent des marchés potentiellement juteux. La même chose dans le domaine de la culture sauf que la question primordiale pour l'Europe est évidemment celle concernant le cinéma et l'audiovisuel. La thèse qui a été défendue au milieu des années 90, grâce au forcing français, c'est la thèse dite de l'exception culturelle, De ce fait les accords de l'OMC, à l'heure qu'il est, n'ont rien libéralisé sur le terrain du cinéma et de l'audiovisuel puisqu'il n'y a pas eu d'engagement pris ni par les Etats-Unis ni par l'Union européenne. Sauf que c'est une situation totalement transitoire, puisqu'on doit renégocier tous les 5 ans et qu'on est déjà entré en renégociation.

Les enjeux économiques sont tout à fait considérables pour les Etats-Unis puisqu'au moment des négociations de ce qu'on appelait à l'époque le GATT, l'audiovisuel et le cinéma représentaient déjà le 2^{ème} marché à l'exportation des Etats-Unis, juste après l'aéronautique. Après les événements du 11 Septembre et les problèmes de l'aéronautique c'est le secteur du cinéma et de l'audiovisuel qui est devenu le 1^{er} poste d'exportation des Etats-Unis. Vous imaginez facilement la force du rouleau compresseur ! Le problème c'est que, en face, l'Europe est supposée être en position de résistance mais l'Europe, aujourd'hui, est

essentiellement une Europe libérale. C'est pourquoi le devenir de ce dossier est extrêmement problématique.

Parallèlement, du fait de la fragilité des négociations au sein de l'OMC – c'est une organisation fondée sur des rapports uniquement économiques et commerciaux – certains ont pensé qu'il fallait amener les négociations concernant la culture sur un autre terrain et finalement à l'UNESCO, une organisation internationale chargée précisément de la culture, avec un projet de convention sur la diversité culturelle. A l'heure où je vous parle on est en train de négocier à Paris autour de ce projet. Sauf que le projet tel qu'il a été rédigé – il est discutable mais il procède au moins d'un certain nombre de bonnes intentions – est aujourd'hui récusé par les Etats-Unis. 198 lignes sur les 300 du projet sont ainsi refusées par ce pays. Pourquoi les Etats-Unis sont ils en position de force dans cette affaire ? Parce que, au sein de l'UNESCO, ils représentent à eux seuls 25% du financement. Vous connaissez l'adage « Qui paye commande ». Chacun sait qu'ils entretiennent des rapports de domination impériale à l'égard de nombreux pays qui sont dans leur giron et qui subissent leur pression bilatérale. Ces pays sont finalement plus ou moins obligés de sacrifier leurs enjeux culturels pour obtenir un certain nombre d'accords avec les Etats-Unis dans d'autres secteurs. Pour vous donner une idée de la position des Etats-Unis sur cette question, je vous lis ce que vient de déclarer le représentant US à l'UNESCO. Je cite : « La France a besoin de la culture américaine pour faire contrepoids à la montée de sa population islamique. Les mœurs nord-américaines, telles que véhiculées par Hollywood ou d'autres formes de cultures populaires, peuvent encourager la révolte des adolescents contre leurs parents. Cela aiderait à assimiler les enfants islamiques dans la société française. Je me demande même si les français ne devraient pas subventionner l'importation de films d'Hollywood dans leur pays ... »

Soit on en rit, soit on en pleure, parce que c'est d'une arrogance invraisemblable. En fait tous les arguments sont bons pour faire tomber les résistances dont je viens de parler. C'est pourquoi, au niveau de l'UNESCO, la bataille n'est pas gagnée d'avance. Au niveau de l'Europe, je l'ai dit, un certain nombre d'organisations professionnelles ont été convaincues par Anne Hidalgo, chargée de la culture au parti socialiste, qu'il fallait voter en faveur de la constitution européenne parce que c'était le seul moyen de faire pièce à l'hégémonie américaine. J'ai dit tout à l'heure ce qu'il y avait dans ce projet de constitution. Il suffit d'aller le lire pour voir que dans les 350 pages - 15 fois le volume de la constitution française ! – de ce texte - la culture n'occupe pas tout à fait une page. C'est dire à quel point la culture est une préoccupation européenne !

Reste le 3^{ème} élément, également préoccupant, évoqué par Martine au départ, la question des politiques nationales. A ce sujet, il faut être particulièrement vigilant à l'égard des politiques de décentralisation. Pourquoi ? Parce que sur le terrain juridique, depuis 1983, les collectivités territoriales (communes, départements, régions) peuvent faire exactement ce qu'elles veulent, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune limite à faire ou ne pas faire, sauf pour des domaines de compétence étroitement spécialisés comme celui des archives ou celui des bibliothèques centrales de prêt où les compétences sont précisées. Pour les BCP on sait que c'est le Département et lui seul. Hormis ces cas très particuliers l'ensemble des collectivités territoriales peuvent intervenir dans tous les domaines culturels. Elles peuvent financer aussi bien la danse, la musique, que le spectacle vivant, les expositions ... Lorsqu'on parle de décentralisation, il s'agit en fait d'autre chose : il s'agit du dessaisissement par l'Etat de certaines de ses responsabilités dont il se dépouille pour renvoyer la question in fine au seul financement des collectivités territoriales. Donc il faut être très prudent à ce sujet. Je pense que la meilleure solution passe par des logiques désormais bien rôdées où il existe conjointement des financements de l'Etat central et des partenariats financiers avec les collectivités territoriales.

Je m'arrête là pour permettre un échange entre nous. Pour conclure d'un mot : oui le néo libéralisme constitue aujourd'hui une vraie menace pour la défense des enjeux culturels et c'est une menace immédiate qui concerne les 3 échelles déjà évoquées : nationale, européenne et mondialisée.

Constant Kaimakis⁷

Nous venons de voir avec Serge Regourd toutes les menaces qui sont à l'œuvre aujourd'hui avec ce qui se joue à l'OMC et avec la mise en place de l'AGCS. Je voudrais, pour ma part, aborder 2 grandes séries de questions :

- Quels sont les enjeux géopolitiques culturels pour le libéralisme ? Autrement dit, pourquoi le monde économique s'intéresse tant aujourd'hui à la culture ? De la Culture au « Divertissement »... Comment ce glissement sémantique se répercute-t-il, aujourd'hui, sur les esthétiques artistiques et culturelles ? Le marché culturel engendre-t-il une culture de marché, standardisée, uniformisée, formatée, aseptisée, qui menacerait la diversité et le pluralisme culturel ?

⁷ Texte d'une intervention préparée à l'avance)

- Quelles sont les répercussions au sein des politiques publiques culturelles de l'hexagone ? Où en est la fameuse « sanctuarisation de la culture » promise par le candidat Chirac ? N'assiste-t-on pas, en fait, au démantèlement du service public de la culture, à une véritable « casse » du ministère de la Culture, et à une lente et subtile entrée des intérêts privés au sein du fameux « système culturel à la française » (projet de Loi sur la Décentralisation, attaques sur l'Archéologie préventive, « Réforme » des Musées Nationaux, loi sur le Mécénat et les Fondations, etc.) ?

Culture et mondialisation, des menaces à l'œuvre ...

Trop souvent, nous avons tendance à ne voir que la dimension économique du rapport entre culture et mondialisation. C'est bien sûr important et même capital car aujourd'hui, transformés en marchandises, les biens culturels circulent à l'échelon du monde. Et nous savons tous que cette marchandisation de la culture menace les identités, la diversité, le pluralisme culturel et qu'elle pourrait engendrer une standardisation culturelle, une uniformisation des comportements et des modes de vie.

Dans tous les domaines, de grandes majors trustent et dominant le marché. Elles transcendent les frontières classiques des disciplines culturelles pour contrôler désormais toute la chaîne de la conception à la diffusion culturelle, ce qui amène l'essayiste américain, Jeremy Rifkin, à affirmer : *« la production culturelle est le stade suprême du capitalisme et elle sera l'enjeu principal du commerce mondial au XXI siècle »*.

Les menaces visibles sont la réduction de la durée de vie des œuvres culturelles, voire oubli quasi programmé, la standardisation, l'uniformisation, la disparition du pluralisme culturel. Mais ce processus de mondialisation, dialectique et dialogique, présente des dangers plus pernecieux : à la globalisation ambiante s'adjoint un mouvement ethnocentrique de repli sur le localisme, le régionalisme, le nationalisme avec les dérives actuelles qui mènent aux fondamentalismes, aux intégrismes et aux communautarismes les plus dangereux qu'ils soient.

Au-delà de cette fonction économique, se joue une fonction idéologique tout aussi capitale. En quelque sorte, on peut se demander si le marché de la culture ne tend pas à fabriquer une *« culture de marché »*...

Marché de la culture ou culture de marché ?

La question qui nous paraît essentielle c'est de savoir, au sein de la foisonnante production artistique et culturelle, qui a réellement accès au marché culturel. Qui profite des moyens fantastiques actuels de la diffusion ? Qu'est-ce qui accède majoritairement au public ?

Le Fast-Food culturel : vite consommé, vite oublié

La logique de marché tend à rechercher des succès faciles, des durées de vies des « supports » de plus en plus courts. Le merveilleux langage des économistes et des managers est assez explicite : aux films d'auteurs, aux livres de littérature générale, aux disques de caractère, appelés « produits à écoulement lent », les industries culturelles vont préférer les livres pratiques, les romans à l'eau de rosé, les soaps-télévisuels bien que qualifiés de « segments moins innovateurs ». De la création à la diffusion, le profit est de rigueur avec un formatage, un « profil de produit » le mieux adapté aux exigences de la consommation culturelle. Le marché de la culture va développer un véritable fast-food culturel visant une consommation impatiente et distraite. Il tend ainsi à polariser la création autour des œuvres les plus avantageusement commercialisables visant une « large cible » et des supports de diffusion diversifiés, (la durée de vie moyenne d'un film sur les écrans = 15 jours ; la durée de vie moyenne d'un livre en rayon = un mois).

Tout cela tend à développer une production artistique massive, peu souvent originale et créative, et instrumentalisée au service du profit. Dans certains secteurs, comme le spectacle vivant, notamment le théâtre, ce déséquilibre au profit du marché peut, à terme, aboutir tout simplement à la disparition pure et simple d'un domaine tel qu'on le connaît aujourd'hui, car dans ce secteur où les gains de productivité sont impossibles, il serait vite condamné par les mécanismes du marché qui le rendrait de plus en plus inabordable.

La fausse personnalisation et fausse diversification

On voudrait nous faire croire que la profusion, la grande variété de produits apparemment différents devrait satisfaire toutes les demandes, la satisfaction de tous les goûts, comme si la concurrence par sa seule logique favorisait la création. Argument pernicieux des « marchands » qui voudrait nous faire admettre que la loi du profit serait, en cette matière aussi, démocratique, du fait qu'elle ne présente positivement les produits que parce qu'ils sont plébiscités par le plus grand nombre. De fait, cette fausse concurrence uniformise justement l'offre mythique du choix : loin de diversifier, elle ne vise que la recherche du public maximum, la fameuse loi de l'audimat,

conduisant des producteurs à fabriquer des produits scientifiquement calibrés à la suite d'une pédagogie préparatoire en vue d'une standardisation se prêtant à une industrialisation logiquement bon marché, valable pour des publics de tous milieux et de tous pays, parce que peu différenciés et différenciants : la « world culture » est née, comme le pressentait Pierre Bourdieu ! De plus, pour entretenir cette illusion de « diversité », le marché de la culture doit imposer un changement rapide des produits sinon les consommateurs perdraient cette singularité, les actionnaires leurs profits et le système, sa raison d'être.

L'affadissement des contenus

Non seulement la pression marchande standardise et dévalue ses propres produits, mais elle fait aussi en sorte d'édulcorer les contenus artistiques et culturels de la création. En ce sens, aussi, la tendance est lourde vers une standardisation, vers une homogénéisation, ou plus trivialement vers un affadissement, vers un appauvrissement des productions artistiques et culturelles. D'ailleurs, le glissement sémantique d'« industries culturelles » à « industries du divertissement » (ou comme on dit à l'Organisation Mondiale du Commerce : « services récréatifs »...) n'est pas neutre. Il traduit assez bien, au-delà des dimensions strictement économiques, la vision du monde libérale pour la culture ; de la culture au divertissement, le marché de la culture est bien en train d'engendrer une culture de marché.

La culture de marché, fabrique d'idéologie ...

Par ailleurs, les notions de risque, de défi, de concurrence et donc d'élimination et même d'auto élimination sont au cœur même de ce système. On peut se demander à juste titre, si ces notions ne sont pas érigées tout simplement au rang de nouvelles valeurs et si cette culture de marché n'a pas non plus une fonction très idéologique. Ainsi, pour les exclus de la « réussite économique », elle va offrir un ersatz de réussite avec deux modèles phares : la star sportive et la star culturelle. Et, de cette façon, la boucle est bouclée : on a là ce qu'on pourrait appeler le « cycle de la marchandisation culturelle » où les industries culturelles ou du divertissement vont produire ces stars qui généreront à leur tour par identification des graines de stars et surtout des consommateurs assidus pour leurs produits car désormais le jeune « branché » s'habille star ac', mange star ac', consomme star ac', une vraie vie de star académicien, de starmaniaque... !

Faute de temps, nous ne pouvons pas faire ici une analyse de contenu sérieuse et précise des valeurs et représentations qui sont véhiculées dans les expressions de cette culture de marché. Il faut cependant noter l'omniprésence d'un certain nombre de notions : ainsi la « passion », qui

va permettre de justifier toutes sortes de conditions, d'existence, presque de vie. D'un projet, qui tient à cœur le jeune candidat, de sorte que tout et n'importe quoi soit possible et justifie la fin et les moyens pour atteindre le but fixé ; le « talent » (souvent confondu avec « célébrité »), voire le « don », en lieu et place des compétences et des qualifications nécessaires aux difficiles métiers de l'art et de la culture qui ne peuvent s'acquérir qu'au bout d'un long processus d'apprentissage et de formation ; l'« éphémère », même auréolé de strass et paillettes, en lieu et place de la difficile maturité et l'expérience, dans des domaines où encore plus qu'ailleurs il faut savoir donner du temps au temps...

La culture de marché, cheval de Troie du libéralisme ?

Nous avons vu que la culture de marché diffuse très largement une idéologie compétitiviste et consumériste, le marché jouant « de » et « sur » la culture. Elle concourt à la mise en place de nouvelles références culturelles, et par là, elle participe à une certaine « mutation culturelle », au passage d'un modèle culturel de la société industrielle traditionnelle à un « nouveau modèle culturel » de notre société post-industrielle en pleine mutation.

Il me semble que la « crise » des valeurs est déjà loin derrière nous. On assiste depuis plusieurs années à toute une série de mutations à l'œuvre, avec l'émergence de quelque chose qui tend à ressembler à un nouveau système de références culturelles, qui serait plus à même d'accompagner et d'accélérer, de limiter et de démultiplier les formidables bouleversements liés à la globalisation, à la mondialisation en cours. Le philosophe Gérard Leclerc note ainsi dans son ouvrage intitulé « La mondialisation culturelle, les civilisations à l'épreuve » : « la problématique de la mondialité, c'est celle d'une dialectique incontournable de la pluralité et de l'unité, de l'isolement et des échanges, des traditions particularistes et de la modernité universaliste, des religions et de la science, des réactions identitaires et des nécessités de l'échange et de la communication ». Et il ajoute : « notre époque est celle qui a le redoutable privilège historique de passer d'un monde des civilisations isolées à un monde unique, caractérisé par un même espace (le marché mondial) et un même temps (la synchronicité de tous les événements), la naissance d'une communication et d'une communauté mondiales ».

Création d'un « prêt à penser »

La dimension culturelle prend ici toute sa place. Pour développer le marché mondial et assurer le « triomphe du marché », la culture de marché paraît jouer un rôle essentiel pour diffuser peu à peu de

nouveaux éléments de valeurs et de représentations. En quelque sorte, il faut un prêt à penser, le mieux adapté à cette globalisation qui cherche de fait à masquer et justifier une politique visant à universaliser les intérêts particuliers et la tradition particulière des puissances économiquement et politiquement dominantes. Cette mondialisation vise en fait à étendre à l'ensemble de la planète le modèle économique et culturel le plus favorable à ces puissances, en le présentant à la fois comme une norme, un devoir être, et comme une fatalité, un destin universel, de manière à obtenir l'adhésion ou, au moins, une résignation universelle.

Du made in USA au made in OMC.

Cette culture de marché doit participer à asseoir une hégémonie culturelle et idéologique pour assurer l'hégémonie économique et politique. Pour tenter de situer géopolitiquement cette culture de marché, je citerai Ignacio Ramonet qui, dans de nombreux articles du Monde Diplomatique, nous rappelle que cette hégémonie est fortement marquée par une « américanisation des esprits » et une « domination des âmes » qui vient supplanter la domination économique, scientifique et technologique américaine. Contrôlant les industries culturelles, maîtrisant le symbolique, générant le contrôle des concepts et du sens, les grandes majors des industries culturelles (le plus souvent américaines) mettent en place une "tyrannie soft" et une "oppression aimable" valorisant l'américan way of life, modélisant et marchandisant nos pratiques consommatoires, développant une vision utopiste néolibérale prônée par les Mickey's World.

Et l'on aurait tort de penser que cela ne se passe que chez les autres : aujourd'hui, en France, le secteur du spectacle vivant est menacé par la grande distribution qui investit le champ culturel. À Niort, depuis 2 ans, les Centres Leclerc expérimentent un futur réseau de 150 salles de spectacles pour être prêts face aux échéances de la décentralisation et des privatisations à venir (cf. campagne de publicité actuelle de Leclerc : « Le talent ne se fabrique pas, il s'encourage »).

La culture en France : sanctuarisée ou démantelée ?

La France est fortement marquée par le rapport historique entre l'État et la culture, par l'héritage accumulé au fil des années concernant le poids des diverses politiques culturelles publiques. S'il y a exception culturelle, c'est bien là qu'elle se situe (cf. « L'exception culturelle » de Serge Regourd). Dès lors, il faut faire un double constat : l'échec relatif de la politique de démocratisation culturelle ; un désengagement de l'État de plus en plus visible.

L'ensemble des experts, la plupart des professionnels, le monde artistique dans son ensemble, s'accordent sur ces éléments qui expliquent l'ampleur

de la crise, sans nulle autre pareille, que traverse la culture et les arts de ce pays depuis quelque temps. Car les menaces libérales extérieures dont nous venons de parler se conjuguent aujourd'hui avec les attaques libérales qui viennent de l'intérieur de l'Hexagone avec notamment :

- les projets de la décentralisation culturelle de Mr. Raffarin, qu'on peut interpréter comme les premiers pas vers la privatisation de certains services et secteurs gérés actuellement dans le cadre de politiques publiques,

- les attaques menées par le MEDEF avec le soutien de Mr. Aillagon, hier et Mr Donnedieu de Vabres, aujourd'hui, en direction des intermittents du spectacle.

La revue professionnelle *Mouvement* dans son n° d'Automne 2003 rappelait à cet égard des extraits du programme culturel du RPR fort intéressants et instructifs : « ... la réforme de la politique culturelle passe par une présence moins écrasante de l'État », déplorant « l'absence d'une vraie culture de libéralité. Un tel objectif, de longue haleine, passe d'abord par l'encouragement du mécénat et la rénovation du droit des fondations » et enfin « la gestion par des sociétés commerciales de certains des services culturels des collectivités publiques. L'État devrait conserver un certain nombre de missions essentielles, mieux exercer sa tutelle sur les grandes institutions nationales qui incarnent l'excellence française. En ce qui concerne l'aide à la création, il faut arriver à une situation où l'État n'est qu'un commanditaire comme les autres, au même titre que les collectivités publiques, les entreprises ou les individus » ... On est loin des promesses électorales du candidat Chirac qui nous promettait la « sanctuarisation » de la Culture ... ! On comprend mieux dès lors ce qui peut être considéré comme un véritable démantèlement du ministère de la Culture et du service public culturel, auquel s'attachent les ministres de droite.

Voilà ce qui génère la crise que vit le champ culturel et artistique dans son ensemble. Cette crise apparaît si profonde aujourd'hui parce qu'elle combine plusieurs éléments constitutifs des politiques culturelles développées par les divers ministres, en référence au contexte national, mais aussi au contexte international, que nous allons tenter de rapidement lister.

L'échec de la « décentralisation culturelle » :

Il faut rappeler ici l'échec de la fameuse « démocratisation culturelle » prônée par tous les ministres du MCC depuis sa création à nos jours, de Malraux à RDDV, échec reconnu par les propres services du MCC (cf. dernière étude du DEP sur les pratiques culturelles des français). Certes, de nombreux pas ont été franchis dans ce domaine, une vraie « décentralisation culturelle » a été mise en œuvre (dans le sens de la déconcentration de Paris vers la province), des projets innovants et

expérimentaux ont été mis en œuvre dans de nombreux domaines pour toucher de nombreux publics, mais on peut réellement s'interroger sur les résultats et l'impact de cette politique lorsqu'on sait qui va au théâtre encore aujourd'hui en France, qui va écouter du lyrique, qui va voir de la Danse contemporaine ... Notons, à l'occasion, qu'on paye très cher aujourd'hui, la note de cette dichotomie tant voulue par certains entre une action culturelle sacralisée et une action socioculturelle laissée à des fins de loisirs et de divertissement...

L'échec de la politique de la Ville :

Echec combiné à celui de plus de 30 années de politique de la Ville et de l'intégration qui n'a pu, n'a su, enrayer une dégradation des quartiers dits « sensibles », ni un communautarisme qui tend aujourd'hui à se développer. Et il faut ici encore rappeler les dangers que constituent une instrumentalisation de la culture et un populisme culturel, largement développés par les effets pervers de la décentralisation et d'un certain « caporalisme » culturel émergent qui ne sont pas, malheureusement, l'apanage des élus du « mauvais bord »...

Le démantèlement du service public de la culture à l'œuvre :

Enfin, la politique menée par J.J.Aillagon, si elle a pu apparaître au début comme une certaine continuité de celle de ses prédécesseurs, est vite apparue comme un vrai démantèlement du service public de la culture avec, à terme, une réelle tendance à la privatisation des services. Ainsi, on doit dénoncer :

- Le démantèlement de l'archéologie préventive : à peine institué en établissement public administratif, l'INRAP se voit amputé de ses missions par réduction de son budget, limitation drastique de ses effectifs, sa mise en concurrence avec des entreprises privées menaçant gravement la protection et le sauvetage du patrimoine archéologique... et donc l'avenir de ses 1400 agents publics. Il s'agit là de la dislocation du statut national de l'archéologie préventive par le morcellement en autant d'établissements industriels et commerciaux que de régions.

- La casse du service du Patrimoine qui se traduit avec le transfert de l'inventaire aux régions et les expériences de décentralisation dans le domaine des monuments historiques, par un départ des 2/3 des effectifs des services patrimoniaux du ministère et de la quasi-totalité de leurs crédits d'intervention...De plus, la Loi du 17 août 2004 prévoit la cession aux collectivités locales de 180 châteaux et monuments historiques (à l'exception des plus prestigieux et de ceux occupés par les services de l'État) et leurs agents se verraient transférés à titre gracieux aux collectivités qui en feraient la demande.

- D'autres « clarifications de compétences » sont aussi prévues dans les enseignements artistiques entre l'État et les Collectivités territoriales et il aura fallu une vraie levée de boucliers des artistes, des personnels et de

nombreux élus locaux pour éviter, pour l'instant, le transfert de compétences dans le domaine du spectacle vivant

- La loi d'août 2003 sur les Fondations et le Mécénat d'entreprise qui offre des avantages fiscaux aux entreprises et aux particuliers et qui sous prétexte « d'encourager l'investissement de la société civile dans le domaine culturel », encourage d'ores et déjà le secteur privé dans le financement de la culture et prépare ainsi sa privatisation à moyen terme.

- La casse des musées nationaux et de la Réunion des Musées Nationaux qui passe par la transformation totalement injustifiée en établissements publics de 2 musées nationaux (Orsay et Guimet), l'autonomie de fonctionnement accrue pour le Louvre et Versailles (une nouvelle étape inacceptable vers les musées-entreprises), la privatisation des Galeries nationales du grand palais qui commence par la sous-traitance des missions d'accueil et de surveillance, la création de commissions locales d'acquisition des œuvres mettant fin au principe de mutualisation des moyens. Ceci correspond en fait à un vrai « plan social » qui ne veut pas dire son nom pour les 1200 salariés de la RMN.(cf. nouvelle tarification du Louvre etc.).

Alors, oui assurément, nous avons là depuis plusieurs mois les prémises d'un démantèlement des services publics, l'organisation du désengagement de l'État, l'abandon de l'action culturelle de l'État ce qui aura pour conséquence à terme le renoncement à toute politique de démocratisation et de développement culturels. Pour le secteur culturel, la décentralisation de Mr Raffarin se traduit en fait par la possibilité de l'État de se défausser sur les collectivités locales d'un nombre grandissant de ses obligations et de se refaire une santé budgétaire sur leur dos. Ainsi, le moins d'État, moins de services publics, moins de garanties sociales doivent s'équilibrer avec le plus d'externalisations, plus de privatisations. Pour les collectivités locales, non préparées et non demandeuses de ces « cadeaux », cela se traduira par le choix entre la hausse continue des impôts locaux et l'abandon partiel ou total de leurs missions ou bien leur externalisation.

Dans ce contexte, la crise des intermittents n'est que le haut de l'iceberg d'un vieux débat qui refuse de poser clairement la question de la place et du statut de l'artiste dans notre société. Rien n'est vraiment réglé, et je crains une nouvelle escalade dans le rapport de force qui s'est installé entre les personnels « intermittents » de la culture, soutenus par les syndicats majoritaires d'une part, et le Ministère, le MEDEF et les syndicats ultra minoritaires de la profession, d'autre part ...

Alors, dans ce contexte de crise, que faire ?

Et bien je pense très sincèrement que vous, militants associatifs et militants d'ATTAC, c'est-à-dire d'abord et avant tout, citoyens, vous êtes

au cœur de la résolution de cette crise. Car ces débats qui sembleraient ne concerner que le « mundillo » culturel, concernent en fait l'ensemble des citoyens ! La culture ne peut rester ce No Man's land régi par les seuls « professionnels de la profession ». La culture nous paraît souffrir aujourd'hui de cette absence de démocratie et d'intervention citoyenne en son sein. Il nous faut revendiquer une réelle démocratie culturelle, une réelle culture démocratisée.

La citoyenneté doit faire irruption dans la culture, car les citoyens ont ici plus qu'ailleurs leur mot à dire. Il faut affirmer haut et fort que le droit à la culture fait partie des droits fondamentaux, inaliénables et non négociables de l'humanité, comme le droit à la santé ou le droit à l'éducation. Débattre de cela, c'est construire une stratégie de résistance face aux dangers évoqués d'une marchandisation outrancière de la culture et du développement d'une culture de marché qui, en définitive, mettent en péril la liberté de création, la liberté de l'art, la démocratie et la liberté tout court !

Débat

Alain Lefebvre

J'ai une question pour Serge Regourd et une observation pour Constant Kaïmakis.

Question pour Serge Regourd : Comment interpréter le fait que dans le projet de constitution européenne la culture est considérée comme une question essentiellement du ressort des Etats et accessoirement de la compétence communautaire ?

Observation pour Constant Kaimakis :

Je suis d'accord avec le constat que tu as fait sur le désengagement de l'Etat et la casse du ministère des affaires culturelles. J'ajoute en outre - et tu es bien placé pour le savoir - que depuis longtemps, avant même l'arrivée de la droite au pouvoir, l'Etat n'a pas fait grand chose pour que les collectivités territoriales soient en mesure de développer une véritable politique culturelle responsable en termes d'expertise et de compétences croisées.

Dernier point : je n'étais pas trop emballé par le terme "sanctuarisation" que tu as employé, mais c'est vrai que tu l'as attribué à Jacques Chirac, et tu as ajouté ensuite : "il faut que le débat culturel devienne un débat citoyen, il faut avancer et Sud-culture a des choses à dire à ce sujet de manière concrète pour faire en sorte que le débat culturel devienne un débat citoyen, avec les collectivités territoriales, avec les différentes instances de décision". Très bien mais peux tu préciser ce que tu entends

par débat citoyen ? On peut reprocher par exemple, aux dernières élections d'avoir complètement abandonné la dimension culturelle du problème. Maintenant dans la vie quotidienne qu'est ce que cela veut dire ? Quelles propositions ?

Serge Regourd

Sur la question de l'Europe je ne vais pas faire un cours de droit, mais cette question est tellement méconnue que même les étudiants de 5e année ne connaissent pas le $b a = a b$ des rapports entre les Etats membres et l'Union européenne.

Il y a 3 catégories de compétences dans les rapports entre les Etats membres et l'Union européenne.

1er niveau : les compétences exclusives : il y a d'ores et déjà des domaines qui relèvent exclusivement de l'Union européenne, c'est le domaine dit de compétences exclusives. C'est tout ce qui concerne : la concurrence, la sécurité, tout ce qui concerne les négociations commerciales internationales, etc.

2e niveau : des éléments dits de compétences partagées où vous avez à la fois la possibilité pour l'Union européenne et les Etats d'intervenir, à ceci près, les textes sont très clairs, je cite "les Etats interviennent lorsque l'Union européenne n'est pas intervenue et n'a pas prévu d'intervenir

3° niveau de compétences : ce sont uniquement des domaines d'appui et de coordination, ce qui signifie que, dans ce cas-là, la pyramide est renversée ce sont les Etats membres qui sont compétents à titre principal. L'Europe est là pour appuyer ou coordonner.

Question : dans lequel des 3 domaines intervient la culture ?

Réponse : dans le 3e c'est-à-dire uniquement, domaine d'appui et de coordination. Alors on pourrait dire, "après tout le problème c'est de la responsabilité des Etats", à ceci près que - je reviens à la question initiale - l'Europe intervient avec le prisme de la concurrence et de l'économie. Si je raisonne culture de manière abstraite je pourrais dire que c'est la question des Etats, l'Union européenne se contentant d'appuyer et de coordonner, mais si des enjeux commerciaux apparaissent, comme c'est le cas dans beaucoup de domaines, alors c'est directement l'Union européenne qui compte.

Pour donner un exemple précis : c'est déjà avéré dans le domaine de la télévision et de l'audiovisuel en général mais la radio est peu concernée du fait de la difficulté d'écouter dans l'un des pays membre les radios venant d'ailleurs. Par contre, ce qui est d'ores et déjà le problème, c'est la nature des programmes qui sont diffusés sur les différentes chaînes nationales de télévision. Or, le droit national français ne peut qu'édicter de ce point de vue-là des règles conformes à une directive

communautaire, la directive « Télévisions sans frontières » qui a été révisée en 97.

Pardonnez- moi d'insister, mais si on prenait les textes à la lettre on pourrait dire : "la culture c'est uniquement les domaines d'appui et de coordination", mais comme l'Union européenne aborde tout à travers le prisme de l'économie et de la concurrence et que l'on considère que la culture peut donner lieu à des logiques concurrentielles, alors on est revenu à une prévalence de l'Europe.

Je voudrais dire un mot sur la question qui n'a pas été posée à moi, Constant dira évidemment ce qu'il en pense. Je suis un peu en désaccord avec la manière dont a été formulée la question sur la décentralisation. C'est-à-dire reprocher à l'Etat de ne pas avoir véritablement incité, si j'ai bien compris, la responsabilité des collectivités territoriales.

Alain Lefebvre

Ce n'est pas exactement ça. Ce que je voulais dire, c'est que l'Etat a manifesté une certaine forme de mépris par rapport à la capacité qu'ont les collectivités, depuis déjà longtemps, d'intervenir dans ce domaine.

Serge Regourd

Même en ces termes, je me contenterai de prendre l'exemple du spectacle vivant, car, sinon, ce serait trop long, et c'est le dénominateur commun qui nous réunit le plus nettement. Que ce soit la création des centres dramatiques nationaux ou la création des scènes nationales, ou encore la formule des maisons de la culture selon Malraux, il y avait un cofinancement entre l'Etat et les collectivités territoriales, c'est-à-dire qu'aucune de ces grandes structures, dites de service public culturel, n'a été - contrairement à ce que l'on retient souvent - monopolisée par l'Etat. Toutes les grandes initiatives dont je viens de parler ont été fondées sur une logique de partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Aussi bien les maisons de la culture que les scènes nationales ou les centres dramatiques nationaux, avec des proportions de ventilations financières un peu différentes, ont été bâties sur un partenariat avec les collectivités territoriales ; donc il faut aussi peut-être mesurer la responsabilité des collectivités elles-mêmes qui finalement n'ont pas développé autant qu'elles auraient pu le faire un certain nombre d'initiatives culturelles.

Constant Kaimakis

Sur cet aspect là, il n'y a aucun doute. Moi, j'avais interprété autrement la question d'Alain. C'est peut-être parce que j'ai été un peu marqué par la « négative attitude », comme dirait l'autre, j'étais dans la rue comme tout le monde samedi

J'ai d'abord concentré mes tirs sur les libéraux, mais il est vrai que du temps du dernier ministre de gauche, Mme Tasca, on se posait déjà, au niveau de l'Etat, la question de la nouvelle phase de décentralisation, avec d'ailleurs des éléments bien fondés, mais il y avait un certain nombre de choses qui étaient dans l'air, vraisemblablement ... En gros on aurait eu le même scénario de décentralisation que celui mis en place aujourd'hui

Prenons l'exemple de Martine : elle travaille à la Drac, au service de l'Inventaire qui va être transféré bientôt en Région : techniquement on peut se poser beaucoup de questions, moi je suis pour la proximité, il y a des tas de choses qui peuvent être techniquement intéressantes. Le gros problème c'est qu'en général les moyens ne suivent pas et que ça va amener dans toutes les collectivités locales de France (et je suis paraît-il dans un conseil général qui se préoccupe de culture et de politique culturelle puisqu'ils y mettent de l'argent) partout dans les collectivités locales, je crois que l'on va aboutir à une véritable asphyxie financière.

Je prends l'échelon départemental que je connais le mieux : une fois que l'on aura payé l'action sociale, les routes, la gestion des collèges, et je vous en passe, ils vont taper sur nos porte-monnaie, mais il y a des limites et ils le savent aussi bien que nous. A un moment donné on ne peut pas demander aux collectivités locales, aux départements et aux régions de faire plus. Là on va aller vers des abandons, car comme le rappelait Serge, en matière de compétence culturelle, les textes de loi sont rikiki : 5 domaines de compétence, 2 pour les régions, 3 pour les départements. Cela sera un petit peu bousculé par la loi Raffarin, mais enfin y'a pas beaucoup d'obligations. C'est quand même laissé à la bonne volonté des assemblées, il faut le savoir, et donc à des choix politiques. Eventuellement, on va avoir des externalisations, vous savez c'est le terme à la mode aujourd'hui dans les collectivités locales. On est managé comme les américains avec les même consignes au niveau des ressources humaines, donc on externalise les services. Cela veut dire quoi ? C'est le passage d'un segment de la politique culturelle publique au secteur privé. On peut le tourner, le retourner comme on veut au niveau du vocabulaire, au niveau des faits c'est cela et c'est la tendance du moment. Désolé pour mes amis de gauche, mais quelle que soit la majorité on a

quand même assisté auparavant sous les gouvernements de gauche et aujourd'hui sous les gouvernements de droite, à cette tendance générale.

Citoyen et culture : cela fait 30 ans que je bosse dans l'action culturelle et je suis tombé tôt dans la marmite syndicale. Je crois qu'on a un très bel exemple pour comprendre ce qui se passe. Je prendrai la Poste aujourd'hui, les PTT hier : les carottes sont cuites, il faut être très clairs entre nous, cela fait des années que les éléments les plus « avancés » ont expliqué qu'on passait à la phase de l'informatisation. Ce qui nous attend c'est la disparition de 6000 bureaux de poste sur les 13 000 existants. La poste c'est mort, je le crains ...

Serge. Regourd

Excuse moi de te couper, je suis tout à fait d'accord mais si c'est mort c'est parce qu'il existe une directive communautaire, qui a imposé la libéralisation et la privatisation et ce sera mort définitivement en 2009, l'échéance définitive est en 2009. Encore une fois c'est le produit pur et simple d'une directive de libéralisation, comme cela s'est produit dans le domaine des transports, dans le domaine de la distribution de gaz, d'électricité etc. ... Les responsables politiques disent toujours : "c'est les contraintes européennes, nous on voudrait bien conserver les services publics mais les contraintes européennes s'imposent". A ceci près que ce sont les mêmes responsables politiques qui sont des pompiers pyromanes, ils votent des textes qui aboutissent à des obligations de libéralisation, de privatisation, et ensuite, au plan national, ils disent : "ah oui c'est regrettable mais c'est une directive qui nous l'impose"... Les directives sont prises par ceux-la mêmes qui aujourd'hui prétendent parler au nom de l'Europe sociale, de l'Europe des services publics et qui vous disent de voter oui au projet de constitution européenne. Moi je ne suis le porte-voix que de moi-même : ce sont des imposteurs, ce sont des apprentis sorciers ...

On peut certes voter oui ... J'évolue dans un milieu de droite à la fac de droit, j'ai beaucoup de collègues qui sont des libéraux, ils votent oui comme Monsieur Sellière ou Monsieur Madelin et ils ont raison parce qu'ils sont libéraux et ils pensent que les assurances privées c'est mieux que la sécurité sociale, ils n'ont pas de contradictions. Mais ceux qui vous disent qu'ils vont défendre l'Europe sociale et l'Europe des services publics, avec des textes qu'il suffit de lire pour montrer que ces services publics vont être démantelés comme les directives de libéralisation en ont déjà démantelé, sont dans l'imposture. C'est une directive qui oblige et qui garde quoi ? Un « service minimum universel ». En matière de téléphone, tout a été privatisé : et vous savez quelle est l'obligation légale

à l'échelle européenne ? C'est l'obligation de maintenir une cabine publique, je dis bien une cabine publique, par commune ! C'est à dire qu'à Toulouse, si il y a une cabine, on remplit nos obligations légales. Excusez moi mais ça me met en rogne, quand je vois que Martine Aubry, ce matin, accuse la droite d'être des menteurs alors qu'elle ment 2 fois plus, c'est intolérable. Pardonnez-moi, je me suis énervé, mais il y a un moment où trop c'est trop.

Constant Kaimakis

Je prenais simplement l'exemple de la poste pour dire rapidement ceci : syndicalement, si on est sérieux, on peut considérer que les carottes sont cuites. Cela dit, qu'est-ce qui peut encore faire pencher la balance, en tous les cas augmenter un peu le rapport de forces de notre côté ? Je crois que c'est la mobilisation des usagers. Ce qui est en train de se préparer un peu partout en ce moment, mais avec beaucoup de difficultés comme dans tous les domaines, ce sont des comités locaux de défense de la poste, il y aura une journée nationale à Guéret. Je ne suis pas très bon en géographie, j'ai été voir sur la carte où c'était : au fin fond de la Creuse. Pourquoi à Guéret ? Parce qu'il y a là-bas 260 élus locaux qui ont démissionné face à la menace que représente la disparition des bureaux de poste dans leurs communes.

Dans le domaine de l'éducation, c'est un peu la même chose. Les collègues enseignants quand ils se battent (d'abord ils en ont ras la patate parce que ça fait des années qu'ils se battent !), il y avait certes en 2003 le printemps des retraites, mais il y avait aussi le printemps de l'école. Ce qui peut faire à un moment donné changer la situation, c'est le fait que les parents et les enseignants se retrouvent sur des mêmes objectifs au coude à coude. Dans la santé c'est pareil. Alors il me semble que dans la culture c'est tout aussi nécessaire même si c'est difficile. Dans mon milieu artistique et culturel, il y a une énorme capacité de narcissisme approfondi et d'égoïsme. Il n'existe pas beaucoup de corporations qui fonctionnent comme ça, donc déjà pour arriver à faire un mouvement - on l'a bien vu avec les intermittents - c'est de la folie douce. Le syndicalisme dans ces milieux là on est « peanuts ». (pour le dire en occitan !) Donc je crois que la défense du droit culturel, du droit à la culture, c'est un enjeu fondamental au niveau des citoyens, et je crois que si il y a une originalité des fameux services publics elle se situe là. On peut longuement parler de la modernisation de l'Etat et des pirouettes de l'Union européenne, mais moi je crois qu'il faut absolument que ce soit vous - je m'adresse aux citoyens qui sont ici - qui vous mobilisiez pour défendre cela parce que sinon, demain il ne vous restera que des ersatz de strass et paillettes.

Salah Amokrane

Je pense quand même que si l'on veut associer les citoyens, il ne faut pas qu'on essaie de leur dire que tout ce qu'ils regardent ou écoutent, c'est de la merde. Peut-être qu'effectivement à nos yeux ce sont des produits culturels de consommation, mais chacun écoute et regarde ce à quoi il a accès. Il faut faire très attention à cela.

Autre chose concernant le ministère de la Culture : comment convaincre les acteurs culturels qui ne sont pas forcément des artistes, qu'il faut sauver le ministère de la Culture ? Alors qu'il existe des centaines d'exemples de gens qui aimeraient bien avoir à faire à ce ministère ! Or ils n'ont jamais à faire à lui, donc au bout d'un moment la décentralisation pour eux, ça paraît un truc moins pire parce que, au moins, ils n'ont pas des interlocuteurs qui se mettent à leur parler d'esthétique !

Enfin, mais c'est peut-être un autre débat, je pense qu'il est contestable d'expliquer l'échec de la politique de la ville uniquement par un échec de l'intégration et par le fait qu'il y a une émergence du communautarisme. Ce n'est pas dans ces termes là que la question se pose. L'échec de l'intégration et le communautarisme, c'est beaucoup plus compliqué.

Un intervenant de la salle

Il est vrai que par rapport au spectacle télévisuel, le public est souvent largué. Alors, j'essaie le théâtre de rue ... J'ai éteint la télévision pendant 3 jours et je suis allé à Rueil-Malmaison où il y avait des émetteurs de France 2 et pour l'assemblée générale, c'était l'armée qui gardait. A partir du moment où il y a l'armée, c'est vraiment dangereux ...

Serge Regourd

Moi je trouve les 2 interventions très intéressantes et très stimulantes mais, pour rebondir sur l'interpellation des citoyens, la télévision, c'est aussi pour partie la télévision de service public. Ne parlons pas des chaînes privées, Patrick Le Lay a dit exactement ce qu'il en était. Il sait de quoi il parle et c'est bien qu'il ait fait un peu de pédagogie en disant à quoi servaient les télévisions privées finalement : à vendre des espaces de cerveau disponibles, je cite, à des annonceurs comme Coca cola. Par contre la télévision publique vit avec des fonds publics, je ne vous apprends rien, essentiellement avec la redevance. Et donc faire le constat que nous dressons, accablant pour la télévision en général, n'est

absolument pas normal pour la télévision publique, puisque, encore une fois, c'est une télévision qui vit avec des subventions publiques, avec la redevance. Il y a donc un échec de la télévision publique. Je crois que c'est Salah qui a évoqué le fait que on ne peut pas aimer ce qu'on ne nous a jamais proposé, il faut connaître avant d'aimer. Dans le domaine culturel c'est évidemment fondamental. Je suis sûrement un vieux croûton du fait de mon âge, mais il y a eu des époques ou malgré toutes les turpitudes politiques de la télévision, la télévision publique avait une fonction éducative, pour les gens de ma génération, une fonction pédagogique. Je viens d'un milieu où peut-être la télévision de l'époque a été aussi importante, en termes de médiation culturelle, que ce que j'ai appris à l'école. Or cette télévision là elle est morte, elle a disparu. Donc je pense qu'il y a un véritable problème d'exigence citoyenne à l'égard des télévisions publiques.

L'autre grand vecteur est, me semble-t-il, l'éducation artistique et culturelle au sein de l'Education nationale. Or tout le monde sait qu'en France c'est un échec complet. Jack Lang a été à la fois ministre de l'Education et de la Culture et qu'en a-t-il fait ? L'honnêteté intellectuelle commande de dire qu'il n'en a rien fait. Quand vous comparez les programmes du secondaire avec le programme de la plupart des pays européens, la culture, les enseignements artistiques sont absents. Il y a un projet de loi Fillon qui ne prévoit rien dans le domaine culturel et artistique. Or il est évident que les problèmes de démocratisation, dont Constant a parlé très justement sont liés à ça. Si l'école au sens large n'est pas mobilisée pour donner le goût, pour donner le sens, pour donner l'appétit d'aller au théâtre, d'aller dans un certain nombre de lieux qu'on ne s'approprie pas naturellement, qui va le faire ?. Moi je n'ai aucun complexe pour dire qu'il y a des lieux qui me paraissent être des territoires interdits. Parce que mon héritage culturel au sens de Bourdieu n'était pas effectivement d'aller au musée comme ça, ce n'était pas donné d'avance. Or je crois que c'est de pire en pire aujourd'hui, même les classes supérieures ou les classes moyennes, prennent de plein fouet, l'agenda télévisuel. Je vois mes étudiants, qui ne viennent pas en majorité des classes populaires, ils n'ont aucun désir autonome d'aller au théâtre, au musée, de se cultiver parce que les 2 volets normaux qui sont 1) l'école et 2) les médias publics ne font plus leur boulot. Ce sont vraiment des interpellations minimales mais citoyennes qui sont au cœur de l'échec de la démocratisation culturelle.

Un intervenant de la salle

Pour rebondir sur la question audiovisuelle, vous dites que c'est le citoyen qui doit s'emparer de ces questions et se mettre sur le devant de

la scène. La direction de France 2 qui peut faire des choses ne fait concrètement rien. Quant au citoyen lambda il est là, il peut aller dans la rue, mais pour moi aussi il y a un moment ou il y a une limite à l'action. La seule réponse faite à la rue c'est : "c'est pas la rue qui gouverne" et "c'est la négative attitude", Qu'est-ce qu'on peut faire autrement, à part du lobbying politique ?

Paul Berger

La question que Monsieur vient de poser me paraît centrale : qu'est-ce qu'on peut faire autrement ? Il y a longtemps que je n'avais pas participé à un rassemblement de ce type. J'éprouve une frustration incroyable à tout ce qui vient de se passer, à l'exception peut-être des éléments d'information et des précisions que Regourd a apportés et qui nous permettent d'avoir des éléments de réflexion précis sur un certain nombre de domaines importants, Pour le reste : on se retrouve dans la situation, de gens qui parlent à d'autres gens qui pensent déjà la même chose, qui ont la même analyse. On tourne en rond, alors moi ce que j'attends d'Attac c'est que l'on développe ensemble une réflexion sur ce qu'on peut faire. C'est une analyse que tout le monde est capable de faire, c'est évident cette discussion, évident pour quiconque. A partir de cela, ce qui est important c'est ce qu'il faut faire et comment il faut le faire.

Il faut des cercles de réflexion pour l'action, pas forcément beaucoup mais des initiatives qui font qu'on se retrouve pour telle action auprès des politiques, des voisins, enfin je ne sais pas au fond ... Il est évident que la situation est terrible par les échecs idéologiques qu'elle a engagés, par l'espèce de sentiment qu'il n'y a rien de possible. C'est contre cela que nous agissons avec ce sentiment qu'il y a des choses à faire et donc comment les faire et avec qui. C'est cela, me semble-t-il, qui doit être la base de réunions comme celle-ci.

Tout ce qu'a dit Constant, très bien mais il a enfoncé les portes ouvertes C'est bien de le rappeler, attention mais ce n'est pas cela qui doit fonder le fait qu'on se retrouve sous un chapiteau tous ensemble. Il faut y réfléchir, mais en tout état de cause, pour le moment, notre réunion ne m'a pas apporté la réponse essentielle à ce que j'attends et je l'attends très fort.

Martine Jaoul

Nous sommes tous d'accord, mais je crois que c'est important dans un premier temps, c'est même le premier rôle d'Attac : tenter d'y voir clair le

plus possible ensemble. Je pense que l'ambition n'allait pas au delà. Au lieu de garder pour soi ces opinions que vous dites évidentes, il vaut mieux en débattre ensemble, d'autant qu'elles sont rarement exprimées. Ensuite, elles peuvent entrer dans l'opinion publique. On a beaucoup évoqué le fait que petit à petit on veut formater les esprits, depuis l'Amérique qui veut nous faire subventionner Hollywood, jusqu'à la star académie à la télévision. Je pense que tout de même les idées défendues par Attac commencent à rentrer dans l'opinion publique. Parfois, c'est un peu paradoxal, elles sont reprises par des gouvernements libéraux. Peut-être est-ce une simple démarche démagogique et de politique politicienne, mais ça veut dire quand même que ces idées sont suffisamment entrées dans les esprits pour que des politiciens soient obligés d'en tenir compte. C'est peut-être une piste, c'est vrai une petite piste mais même si on dit que la rue elle ne fait pas la politique, j'en suis pas si sûre.

TV Bruits

Je veux juste donner un exemple : on est un certain nombre d'associatifs de Toulouse ici. Nous menons aujourd'hui une bataille pour partager la fréquence de TLT. L'autorisation vient à échéance en novembre et on se bat aujourd'hui pour lui arracher une partie de son temps d'antenne. On sait bien que c'est important de construire un outil de communication et de création de type associatif, mais il faut aussi prendre les choses par l'autre bout. On peut appeler ça décentralisation des télé nationales, délocalisation des télé nationales commerciales, ce qui est en train de se mettre en place sur les grandes villes en France. Nous devons prendre en compte cet aspect là pour essayer de faire autre chose. Quoi faire ? Donner envie aux gens, justement, de pas rester devant la télévision, de sortir, de développer ce qu'on appelle l'éducation populaire citoyenne, d'expliquer un peu ce qui se passe à travers la cité. Pour s'engager dans une bataille où au nom de l'Europe on demande le soutien des gens, des individus, des associations, des syndicats, on s'aperçoit qu'en lançant cet appel aujourd'hui il y a des forces qui ont peur de nous soutenir, parce que déjà sur la ville il n'y a pas trop d'audimat à TLT ... Qui a peur de s'engager avec nous ? Le PS par exemple, oui mais il y a aussi des structures qui tournent autour de la production audiovisuelle qui doivent être d'accord sur l'analyse mais qui n'osent pas soutenir la bataille.

Serge Regourd

Je voudrais juste dire un mot à partir du cas concret qui vient d'être évoqué et qui n'est pas si éloigné de ce qu'a dit Paul Berger. Ce que je

vais dire n'est pas le produit d'un programme quelconque. Simplement, pourquoi je me suis permis d'insister sur la question de l'Europe ? Parce que je crois que ce que l'on peut faire, et qui est un passage préalable nécessaire, c'est de faire éclater les contradictions. On crève d'une contradiction qui fait que, en gros aujourd'hui, il n'y a aucune passerelle entre les attentes du mouvement social et la traduction politique. Pour dire les choses simplement: il y a un parti à gauche qui est un parti dominant et qui, globalement, au delà du discours fondé sur la justice sociale lorsqu'il est aux affaires, mène finalement une politique libérale. Ce sont des données, pas des jugements de valeur, on sait que le gouvernement Jospin a privatisé 2 fois plus que les gouvernements Balladur et Juppé réunis. Et moi en tant que cocu historique d'une génération qui a quand même été cocufiée de manière régulière par ce parti que je viens de désigner, il y a un moment, quand même, où point trop n'en faut. Je pense que nous sommes à un stade, une étape historique où il faut faire éclater ces contradictions. Parce que à chaque fois que la droite est au pouvoir, on dit : la droite c'est infernal, donc on va voter pour le PS, pour aller vite, qui globalement fait la même politique et donc on est dans l'impasse, dans ce que tu appelles une frustration.

Et il me semble qu'aujourd'hui on a un moment historique avec la constitution européenne qui génère un vrai clivage, tout le reste n'est que rhétorique. Giscard qui est le principal auteur de ce texte dit et il a raison "qu'on en prend au moins pour 50 ans". Pour réviser ce texte, il faudra l'unanimité de 25 Etats, et 27 demain avec la Bulgarie et la Roumanie. Cela veut dire qu'on ne pourra jamais le réviser et que donc aucun gouvernement d'aucun Etat membre ne pourra mener une autre politique que celle qui est inscrite dans le marbre libéral. Donc qu'est ce qu'on peut faire immédiatement à votre avis ? C'est pour cela que je suis content, d'être avec les gens d'Attac parce que je pense que Attac a fait le bon choix, de dire : "sur cette échéance là il faut s'engager". Attac a raison de ne pas s'engager pour faire des choix entre tel et tel parti et de rester hors du jeu politique traditionnel, mais là ce n'est pas le jeu politique traditionnel. C'est une échéance qui va bien au delà et je suis content que des associations type Attac se soient engagées dans ce travail de pédagogie, de réunions etc.

Au moins pour faire éclater les contradictions, pour qu'il puisse y avoir des reclassements politiques. Il y a des libéraux au PS comme Stauss-Kahn, il suffit de le lire : son bouquin vous tombe des mains. Il y a des gens de droite que je trouve beaucoup plus fréquentables. Aussi parce que j'ai mon âge et que j'ai été tellement cocu, il y a un moment où il faut que ça cesse, que les contradictions explosent. Parce que sinon vous serez toujours ceux qui ont des attentes, des revendications, mais ceux qui sont supposés porter ces attentes, ces espérances, feront toujours

autre chose que ce qu'ils ont dit. Ou alors, chacun reste chez soi, et essaie de passer à travers les mailles, de faire en sorte que ses gosses passent à travers les mailles. Lisez Rocard, il a fait un papier dans le Monde pour appeler à voter oui, il ose dire, que oui avec ce texte, il y aura encore 2 ou 3 générations de sacrifiées, mais qu'après ça, on pourra mettre en oeuvre une véritable inflexion du capitalisme dans un sens plus solidaire. Mais de quoi parle-t-il ? Il sait que lui, les siens ne seront pas dans les 2 ou 3 générations sacrifiées. On ne peut pas toujours remettre à demain. L'Europe ça dure depuis 45 ans et à chaque fois on vous dit : votez oui, comme pour Maastricht, et demain on rase gratis, tout ira bien. Jacques Delors a dit (je tiens le texte à votre disposition) : "si le oui l'emporte au référendum de Maastricht, ce sera l'Europe sociale.", ça c'était en 92, nous sommes en 2005, vous l'avez vue venir l'Europe sociale ? Et là on nous dit : "patiencez, on aura des bases et sur ces bases, on va aller plus loin". Je reviens au sujet sur la question de la culture, Constant l'a très justement dit, lorsque je parle de la culture avec des élus, y compris au niveau du Département, de la Région, ils disent quoi ? Avec tout ce qu'on prend maintenant sur la figure avec les TOS des collèges pour les départements, les TOS des lycées pour la Région, la variable budgétaire c'est quoi ? Et bien justement, c'est un budget comme celui de la culture. Cela a été dit, je ne veux pas trahir de secret : la culture, c'est la confiture. Donc si c'est pas les collectivités territoriales, si c'est pas l'Etat, du fait du pacte de stabilité monétaire, alors on va où ? Donc, encore une fois, il faut faire éclater les contradictions. Si au moins ce type de réunion peut servir à ça, à faire oeuvre pédagogique, je crois que ce ne sera pas inutile.

Une intervenante de la salle

J'ai une question à poser à l'organisation, c'est sur le choix du lieu : pourquoi avez-vous choisi de venir à Balma ? Alors que vous travaillez pour la démocratisation de la culture ... Pourquoi est-ce qu'on n'a pas choisi d'aller dans un quartier sensible par exemple ? En fait nous sommes tous plus ou moins convaincus de ce que vous dites, on est tous plus ou moins d'accord, mais les gens que vous voulez toucher, ils ne sont pas là, aussi il faut aller les chercher dans les quartiers sensibles, ils ne vont pas venir comme cela. Et pourquoi est-ce que c'est Balma, pourquoi est-ce que ce n'est pas le Mirail ? Là vous auriez vu des gens qui sont directement concernés par la starac, ils ont des portables, des jeux video et là vous auriez eu un vrai dialogue avec eux et peut-être, comme vous l'annoncez, vous auriez pu faire avancer les choses d'abord avec eux.

Martine Jaoul

C'est vrai, mais nous sommes à Balma, sous les chapiteaux de l'Agit, nous avons travaillé avec le COUAC et nous sommes proches quand même des propositions pour une autre culture que la culture bien aseptisée des beaux quartiers. C'est une des raisons pour laquelle nous sommes là.

Michèle Angelica

Ce n'est pas parce qu'on aurait fait la réunion à Bagatelle ou au Mirail que les gens seraient venus, il y a des gens qui sont prêts pour venir à un débat, ce n'est pas le cas de tout le monde. Il ne suffit pas d'aller tracter, mettre des tracts dans les boîtes aux lettres pour que les gens viennent. C'est un travail de longue haleine et je trouve que c'est un peu facile de reprocher à Attac l'échec des partis, des syndicats. Moi-même je vis dans une situation de précarité, et je vois que bien les gens qui sont RMistes, au chômage, sont ceux qui se dérangent le moins. Pourquoi ?

L'intervenante

Justement, il faut aller vers eux ...

Michèle Angelica

Il faut aller vers eux comment ? On cherche, mais l'échec des syndicats, des partis, de toutes les associations, il est global, il n'y a pas qu'à Attac qu'on n'y arrive pas. C'est quand même une crise sociétale, je ne sais pas si vous avez la solution ...

Salah Amokrane

Les gens des quartiers, il y en a qui regardent Staracadémie, mais il y a aussi une autre culture dans les quartiers : par exemple aujourd'hui toute la danse contemporaine pratiquement est influencée par le hip-hop.

Martine Jaoul

A Balma aussi, on regarde la starac !

Constant Kaimakis

Sur la question du "que faire ?" et sur la frustration que je partage aussi, - je suis un peu plus jeune que Serge et du coup un peu moins cocufié - mais il y a quelques années j'aurais dit : "faisons la révolution, on prend le drapeau rouge et puis allez les camarades on y va". A l'usage manifestement cela ne suffit pas. Moi je ne suis pas à Attac, mais compagnon de route d'Attac depuis le départ parce que je pense que dans la mouvance d'Attac, de ce qu'on appelle les mouvements sociaux, l'altermondialisme, il y a quelque chose qui est très fort et qui est très en accroche avec le réel d'aujourd'hui. C'est que l'on a peut-être compris que les chemins de la conscientisation pour faire péter les contradictions, que les chemins du militantisme peuvent être divers et pluriels. Et je crois que c'est la convergence de tout ce qui se fait dans chaque mouvement qui apporte son grain petit à petit, qui peut éventuellement arriver à enrayer le rouleau compresseur. D'abord je ne suis pas tout à fait convaincu personnellement, que tout le monde est convaincu et que tout le monde est sur la même longueur d'onde, sinon ça se saurait, ça c'est la première chose. Même ce soir, il y en a qui ne s'expriment peut-être pas, c'est complexe, moi quand je tiens une prise de parole comme j'ai pu le faire ce soir, je suis encore en doute, en recherche, en questionnement, je ne suis pas convaincu d'avoir une position qui soit très claire et très tranchée, loin de là. En tous les cas c'est mon mode de fonctionner et de pensée.

La 2° chose : je crois qu'effectivement il y a une action de pédagogie qui est très profonde. Ce que dit Regourd, paraît évident, je crois que vous avez eu Raoul-Marc Jennar à Toulouse, c'est évident mais il y a combien de gens qui prennent le temps 1) de lire la constitution européenne et 2) d'aller écouter ce type de réunion publique ? Le discours majoritaire qui passe aujourd'hui au niveau des médias, c'est : "il faut voter oui parce que sinon vous êtes contre l'Europe", Ensuite, c'est brouillé par l'histoire de la Turquie et à mon avis ils vont jouer beaucoup là-dessus parce qu'ils savent qu'en France de toutes façons le côté antimusulman ça va toujours marcher. A mon avis ils vont nous jouer cette carte là jusqu'à la fin du référendum. Moi je crois qu'il y a un travail énorme de pédagogie, c'est en ce sens que Attac agit avec cette semaine sur la culture à Toulouse. Cela ne se fait pas beaucoup, je peux vous le garantir ! A Montpellier ça fait des mois et des mois qu'on essaye de monter quelque chose comme ça, on n'y est pas arrivé, même au moment le plus chaud du mouvement des intermittents. A Marseille c'est dans l'air mais c'est pas encore arrivé, donc je crois qu'il faut faire oeuvre de pédagogie, que c'est pas si simple que ça, qu'il suffit pas d'aller dans les quartiers sensibles et populaires prêcher la bonne parole, sinon ça se saurait aussi. Des collègues qui ont

les mains dans le cambouis social, y'en a des milliers, mais la prise de conscience, c'est autre chose ...

Enfin, pour ôter tout quiproquo, je regarde beaucoup la télé, j'ai regardé beaucoup la starac, ne serais-ce que pour pouvoir la critiquer, et puis il y a des bons moments, c'est pas plus con que ça. Il faut être très prudent, je n'ai pas de discours condescendant comme quoi j'aurais la pratique des arts majeurs et le peuple ce serait les connards qui n'ont que la pratique des arts mineurs. J'en veux beaucoup aux cultureux qui ont instauré ce genre de clivage, les arts majeurs-les arts mineurs, certains seraient nés pour aller à Beaubourg, les autres n'étant que des branquignoles qui n'ont que la fête foraine. Faut pas charrier là-dessus ...

Salah Amokrane

Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire ...

Constant Kaimakis

Non, non j'ai bien compris, c'est seulement pour préciser. Et puis le succès de la starac,- Hugues Aufray le rappelait pour la petite histoire dimanche soir chez Marc Faugier, - s'explique par le fait que toute une génération d'artistes est née des concours, des radio crochets, des si et des mi et ce n'est peut-être pas plus con qu'autre chose. Là où j'en veux aux politiques publiques, c'est qu'on nous a parlé des cafés musique, vous en connaissez beaucoup vous des cafés musique ? Alors, je sais qu'on est dans une ville où il y a des expériences dynamiques semble-t-il. Je ne vis pas ici, je ne sais pas. Mais sur les expériences, j'ai compris quelque chose le jour où un gamin m'a dit : « toi tu me gonfles Constant avec ton histoire de faire un projet, d'amener ma démo et tout. Le temps que je rencontre le conseiller, le mec qui à la DRAC s'occupe des musiques actuelles, je serai vieux, j'aurai fini, j'aurai plus envie de chanter du rap ». Et c'est vrai que le paradoxe du moment c'est qu'il est plus simple de rencontrer le directeur artistique d'une multinationale de Virgin ou de Sony, que de rencontrer un fonctionnaire d'Etat ou un fonctionnaire territorial qui a en charge ces missions. Donc mon coup de colère par rapport à la star académie ou aux industries culturelles qui sont majoritaires aujourd'hui, est aussi lié aux faiblesses du service public. Vous avez fort justement dit : « défendre le service public, oui, défendre le ministère de la Culture avec toutes ses composantes et son histoire, non. » Je suis comme vous par rapport à ça, je vous rassure.

Un intervenant de la salle

Moi je pense qu'il est important de se situer dans un contexte, de voir ce qu'il est possible de faire localement concrètement entre nous, etc. Mais on s'aperçoit que ce n'est pas facile : vous avez parlé des cafés musique ou des musiques actuelles, l'agglomération toulousaine est sinistrée et le poids des mouvements comme Attac dans les politiques culturelles de l'agglomération du grand Toulouse, c'est réunions sur réunions avec les administrations, les collectivités. Dans ce secteur cela n'avance pas. Sur d'autres questions en revanche la Mairie vient d'offrir à une association qui s'est montée à Paris 2 millions d'euros pour le "marathon des mots". Cela a provoqué des vagues etc. Mais quand à un moment donné on demande à tous les acteurs culturels, à des gens qui veulent réfléchir, qui veulent avoir une position, qui veulent savoir d'où ça vient et où ça va, de se réunir, il y a très peu de monde, parce que ça gêne beaucoup de monde, parce qu'on est pris aussi dans le marché, parce que c'est des contraintes, c'est des cachets, c'est l'AFAA⁸, c'est Poivre d'Arvor, etc. Et donc on est complètement coincés. Il est important de resituer cela dans le contexte mondial européen et international, mais il est important également de resituer cela par rapport à nos responsabilités à nous. Au niveau des acteurs culturels (je n'aime pas trop le terme), des citoyens qui oeuvrent au niveau de la culture, on produit quelque chose de très important au niveau du capital symbolique. On a des responsabilités par rapport au public qui sont phénoménales et on voit avec les intermittents, le rouleau compresseur libéral sur toutes nos activités. Si demain le milieu des acteurs culturels était capable d'organiser une manifestation comme en 2001 avec 10 000 personnes dans les rues, ça pèserait énormément. Il faut aussi demander aux collectivités territoriales d'avoir de réelles politiques culturelles, ce qu'ils ne font pas, parce qu'on s'aperçoit que la mairie de Toulouse subventionne le marathon des mots. La culture pour eux c'est de la com, le maire de Toulouse c'est un directeur de com et ils font de la com, ils font du marketing. La culture, si on n'y prend pas garde - pas dans 50 ans, dans 5 ans, dans 6 ans - cela ne sera que ça. Par rapport à cet enjeu là on a vraiment des responsabilités énormes.

Il y a une autre notion importante, c'est la notion du droit. Vous avez le droit, quand quelqu'un vous a harcelé, de lui dire merde. Quand les gros groupes de cinéma vous refusent les chèques parce que cela les arrange, vous avez des droits, que les trois quarts des gens ignorent. C'est pareil dans les assurances : si vous êtes assuré, vous avez le droit de conduire n'importe quelle voiture. C'est une arnaque, il y en a des centaines comme ça. Il y a 2 solutions face à cette violence de tous les jours c'est

⁸ Agence française d'action artistique

soit de courber l'échine soit de dire : "eh, mais attendez je ne suis pas d'accord". Et là on a une génération de gens qui courbent plutôt l'échine et qui ont du mal ou qui ont peur parce qu'on leur a dit "vous allez avoir peur de dire non, vous allez dire oui aujourd'hui et vous allez regarder la télé on va vous dire qu'il faut acheter des corn flakes à vos gosses". Voilà vous avez le droit de dire non. Nous à notre échelle on peut faire des choses, même si c'est à une petite échelle, mais c'est déjà un peu tard.

Un intervenant de la salle

Moi je voudrais mettre une note optimiste : A force d'avoir été bassinés de cinéma ou télé réalité, on est quand même dans une société où il y a une autre façon de vivre, il y a une vie associative et il y en a de plus en plus. On n'est pas du tout en train d'être tous individualisés, robotisés, massifiés. Il y a de plus en plus d'initiatives, et qui ne viennent pas seulement de la culture, des classes moyennes un peu éclairées. Nous, par exemple, on vit notre histoire avec une petite association qui est composée de gens très divers et qui réussit à ce que des gens descendent dans la rue pour leur quartier, leur club de sport et la culture, pour dire ceci : "attention il y a l'éducation de nos enfants à tel endroit, le cinéma à tel autre, on veut prendre en compte les besoins des habitants et on veut que ça bouge dans nos quartiers". Les comités d'un quartier sont en train de faire cause commune avec d'autres contre l'ancien aéroport derrière Montaudran qu'ils veulent raser.

Après c'est vrai, c'est un rapport de force contre le pouvoir qui doit se mettre en place petit à petit et continuer. Effectivement, comme vous le disiez, ce n'est pas la condescendance dans l'accès aux oeuvres, avec d'un côté un béotien qui essaie de faire monter les choses dans les cités, face à un manque de dialogue. De là bas s'organisent des choses et je sens petit à petit des formes d'action et de mobilisation qui sont assez intéressantes. Je vois du côté des Sept Deniers des parents ou des profs qui sortent d'administrations ou d'usines, qui arrivent à tenir des réunions et arrivent à se revoir. J'ai envie d'y croire encore. Malheureusement on a en face des élus, on a en face des gens qui sont aguerris à la manoeuvre, à la manipulation, à la stratégie. Mais, derrière le mot démocratie participative, je mets le travail des associations. Quand même on est peut-être pris en otage, mais on fait des choses pour les musiques émergentes, on prend une friche pour les musiques actuelles, on ne se laissera pas faire et on ne se laissera pas gruger.

Martine Jaoul

Merci pour cette note optimiste, je crois qu'effectivement un autre monde est possible.

Un intervenant de la salle

Ce soir à Tournefeuille, je crois, à Utopia, on projetait le film l'an 01 et ça passe en même temps que ce débat, dommage ... Il y a longtemps que ce film a été fait. Là où on est maintenant ça fait 30 ans qu'on le voit venir. Il se passe des choses, on a une petite marge de manoeuvre, peut être justement avec le référendum, de pouvoir dire "non, on ne veut pas aller là-dedans". Je ne veux pas être complètement pessimiste, je veux voir qu'il y a des choses qui se passent et pas seulement en Europe, partout dans le monde avec Attac.

Martine Jaoul

Merci, je vous propose d'aller maintenant vers le Cabaret sous le chapiteau du Couac, pour faire de la culture comme on la souhaite.

Culture et citoyenneté

Laetitia Di Gioia

L'association Samba Résille est heureuse de vous accueillir ici dans le cadre de la Semaine « Pleins feux contre la marchandisation de la culture » organisée par ATTAC en collaboration avec le COUAC. J'aurais aimé vous expliquer ce soir le projet Samba Résille en tant que centre d'initiatives culturelles et citoyennes. Mais je préfère vous laisser caler la problématique de la soirée parce que je pense que nous entrons complètement dedans. Je vous passe la parole

Geneviève Azam

Bonsoir. Je remercie Samba Résille au nom d'ATTAC. Nous sommes heureux d'être ici. Il est assez rare dans les milieux associatifs de disposer de locaux aussi beaux. C'est accueillant, c'est sympathique. Nous reviendrons volontiers si vous nous invitez ...

Pour en venir à l'objectif de ce soir je rappellerai brièvement qu'ATTAC est une association nationale. Notre groupe local a été créé en 1997-98. Au départ le but d'ATTAC était de résister à ce qu'on appelle la mondialisation financière, à tous ces mouvements désordonnés de capitaux qui déstructurent complètement l'économie réelle. On s'est battu pour obtenir une taxe sur les transactions financières. Très vite, parce que les politiques néo-libérales étaient partout bien en place, nos champs d'action se sont considérablement élargis. Nous continuons à défendre l'idée de taxes globales, mais en même temps, nous avons soulevé le problème de la marchandisation des biens communs de l'humanité, des services publics, tous ces biens et services qui tendent aujourd'hui à être appropriés par des firmes multinationales, en tous cas par des acteurs privés.

La culture fait partie de ce que nous considérons comme biens communs de l'humanité, produit d'une histoire collective et à ce titre non appropriable par des capitaux privés. Mais aujourd'hui la culture a tendance à être considérée comme un bien économique, ce qui réduit considérablement sa portée. Nous aurons à en discuter. Le travail accompli par Samba Résille, le COUAC et d'autres encore ne peut que rencontrer le débat à ATTAC quand nous disons : « Non à la marchandisation du monde ! ». C'est un slogan bien sûr mais en même temps cela signifie beaucoup de choses. Depuis un siècle de nombreux services et même de biens ont été soustraits, grâce à des luttes sociales, à

l'emprise du marché. Cela a pris la forme de l'Etat-social, de l'Etat-providence, ou encore, pour le sujet qui nous préoccupe ici, de l'exception culturelle. Mais depuis une trentaine d'années ces biens et services tendent à nouveau à être pris dans la logique marchande selon un rythme extrêmement rapide qui nous oblige à réagir ensemble fermement.

Il existe une commission culture à ATTAC-Toulouse. En même temps la problématique de la culture a du mal à trouver sa place au sein de notre mouvement. Cela s'explique peut-être par le fait que l'association ATTAC, centrée au départ sur la question des taxations financières, était représentée par beaucoup d'économistes et il est vrai qu'il y encore souvent une analyse très économiste des problèmes, même si la diversité des approches a été favorisée. De plus, les questions culturelles sont compliquées à aborder.

Que peut signifier en effet une commission culture à ATTAC Toulouse ou ATTAC France dans la mesure où nous savons bien que la culture ne peut pas être instrumentalisée au service d'un projet de société et qu'elle comporte une part d'autonomie importante ? Nous ne souhaitons pas du tout faire de la culture un outil de propagande d'ATTAC. Il ne s'agit pas de mobiliser le monde culturel au service d'un projet qui serait celui d'ATTAC. Il ne s'agit pas de cela. Il faut maintenir absolument l'autonomie nécessaire de la culture, une culture qui n'est pas assujettie à un projet politique quel qu'il soit. Pour autant, il est nécessaire et urgent de poser les grandes questions de la culture qui tend à être assimilée à un pur domaine de distribution de services. Et pour cela nous devons travailler avec ceux et celles qui se trouvent dans ce champ-là. Voilà, à mon sens et en quelques mots, l'origine des difficultés que connaît ATTAC par rapport à la culture.

Alain Lefebvre

Je voudrais revenir un instant sur les deux séances précédentes puisque nous achevons, avec ce dernier round, le combat « libéralisme contre culture » entamé depuis samedi dernier. Libéralisme contre culture on pourrait dire aussi que cette semaine est marquée par le thème de l'exception culturelle. Nous avons déjà rencontré ce thème samedi dernier lorsque nous avons évoqué l'exception dans l'exception, que constituent ces lieux émergents dont Samba Résille fait partie. Ce sont des exceptions dans une exception culturelle française surtout connue à travers des dispositifs très institutionnels. Nous avons vu lors de cette première séance combien ces nouveaux lieux et les pratiques qui s'y

développent étaient à la fois fragiles et prometteurs du point de vue des relations entre l'art et la société.

Mardi dernier nous étions sous un chapiteau de l'Agit à Balma, à côté d'un autre chapiteau où s'est déroulée une soirée-cabaret mémorable. Lors de cette deuxième soirée nous avons évoqué la question de l'exception culturelle sous un angle plus classique, en dénonçant tout ce qui la menace : la marchandisation en général bien sûr mais aussi, de façon plus précise, ce qui se passe au niveau européen aujourd'hui, à travers les nouvelles directives néolibérales qui vont renforcer une concurrence déjà bien établie, y compris dans le secteur culturel.

Ce soir nous retrouvons la même question mais sous un angle un peu différent. Il faut rentrer dans cette sorte de boîte noire qu'est l'exception culturelle française. On dit que c'est loin d'être parfait mais aussi que c'est un système à défendre. Défendre quoi ? Au nom de quoi ? 2 thèmes importants vont pouvoir être évoqués en bénéficiant de la présence d'Anne Quentin qui est très au fait des questions culturelles en tant que journaliste et critique sur le spectacle vivant et sur les politiques culturelles. Qu'est ce que veut dire un service public de la culture ? Le service public on aime beaucoup mais comme le rappelait Geneviève tout à l'heure, il faut faire attention. Le service public c'est avant tout le service du public et pas nécessairement une gestion administrative et étatique des choses. Un autre thème important, essentiel même pour ATTAC, est le suivant : et le citoyen là-dedans ? Ne soyons pas démagos. Cela ne veut pas dire que tout le monde va participer à tout ce qui se décide dans le domaine de la culture mais le citoyen là-dedans c'est quand même une question essentielle. Surtout lorsqu'on sait que dans les grands débats politiques, y compris le débat actuel sur la constitution européenne, les questions d'art et de culture ne sont presque jamais mentionnées.

Anne Quentin

Bonsoir. Je vais avoir du mal à me présenter, ce n'est pas un exercice qui m'est très familier. Je suis simplement journaliste. Il est vrai que je connais bien les politiques culturelles parce que je travaille dessus depuis une vingtaine d'années. Je suis par ailleurs critique pour le théâtre, le cirque. Donc je connais assez bien l'art vivant tel qu'il se présente aujourd'hui. Quand je parle de politique culturelle et d'art je tiens à préciser qu'avec ces deux termes là nous fonctionnons dans une très grande ambiguïté. J'entendais tout à l'heure avec quelles précautions vous approchiez la question de savoir comment se saisir de la culture.

L'ambiguïté dans laquelle nous vivons est que l'on confond en permanence l'art et la culture.

Comment s'emparer de la culture ? La culture, c'est un ensemble de valeurs communes. Tacitement ou historiquement nous les partageons par la langue et les façons de vivre ensemble. Comment en faire un thème politique ? Cela n'est pas très facile, je vous l'accorde. En revanche, quand on parle d'art, on parle de toute autre chose. L'art ce n'est pas le lieu du pluriel, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire. C'est – ici je suis très radicale parce que c'est un point que je défend depuis longtemps - un espace du singulier. Je serais bien incapable de définir ce qu'est l'art. Je sais que sa fonction, s'il en a une, est de porter un regard critique sur le monde. Et s'il y a quelque chose que l'on ne peut partager c'est précisément cette vertu de regarder avec un sens critique ce qui se passe autour de nous. Simplement, cela va vous toucher vous, mais peut-être pas moi. Je peux rejeter une question artistique. Je peux même ne pas vouloir en entendre parler. On se confronte ici à une drôle de chose qu'il est - contrairement à la culture -, impossible de quantifier et, surtout, qui ne touche pas forcément tout le monde. Alors, que veut-on défendre quand on défend l'art ? Là est la vraie question à mon avis. Quand on parle d'art on parle de choses de l'esprit, on parle de la possibilité d'accéder à un savoir, de possibilité d'être plus libre, ce dont on ne parle pas forcément quand on parle de culture.

C'est la première ambiguïté et c'est une source de malaise. Et tous les termes sont comme cela : on ne parle plus d'art, on parle des artistes. On n'a jamais autant parlé des artistes qu'en ce moment - voir la question des intermittents du spectacle - mais on évite de parler d'art. Et pourtant, ce qui m'importe, c'est de défendre la possibilité qu'il existe de l'art. Cet art, parce qu'il permet peut-être d'acquérir une part de liberté, mérite d'être défendu par tous comme l'éducation ou comme la santé. Le système de santé, tout le monde n'y a pas recours de la même façon et pourtant il existe un accord tacite en France sur le fait que tout le monde doit participer à son financement. L'éducation c'est la même chose. Tout le monde n'y accède pas de la même façon. Simplement, le jour où l'on décidera que l'école doit être complètement privatisée, on mettra 10, 15, 20 millions de personnes dans la rue. Il faut donc bien savoir si l'on parle d'art ou de culture. Si ATTAC a quelque chose à dire, il faut qu'elle se positionne du point de vue d'un bien inaliénable, non quantifiable, d'un bien qui peut rendre plus fort, plus libre. Cela s'appelle l'art, cela ne s'appelle pas la culture.

Ce préalable introduit aussi à la question de la décision. Que peut-on décider en matière d'art ? La question m'a été posée à travers le

programme et je me suis gratté la tête cinq minutes. C'est très difficile cette affaire de décision citoyenne en matière d'art. C'est comme si l'on me demandait de choisir quel type d'hôpital je dois financer ou ne pas financer. J'en suis incapable, je n'y connais rien. Simplement je fais confiance à un moment donné à un pouvoir politique pour défendre la santé publique dans le cadre de l'Etat-Providence. On a fait confiance à l'Etat pour défendre l'art en France. Il l'a défendu en finançant des projets artistiques, des lieux ou encore des artistes par le biais, entre autres, du régime de l'intermittence. Ce faisant, il accepte le déficit de ce régime. Pour ce qui est de la décision en matière d'art je n'ai pas grand-chose à dire parce que la démocratie, au sens le plus basique, c'est de demander au plus grand nombre ce qu'il est prêt à coopter. A ce compte là, le plus bel exemple démocratique, même si cela peut faire grincer des dents, c'est la télévision. Une émission télé ne tient que parce que les gens la regardent. Si vous ouvrez votre télé 5 minutes et que vous faites le tour des chaînes, vous avez compris ce que c'est que la démocratie dans cette approche là. J'ai conscience du caractère provocateur de mon propos mais c'est la réalité. Chaque jour les chaînes réunissent les producteurs d'émission et ils voient quelle part de marché ils ont fait. Si vous réalisez l'objectif fixé, vous tenez, sinon vous ne tenez pas. Est-ce bien cela que l'on veut ? Je ne crois pas. Est-ce que les colonnes de Buren auraient pu voir le jour au Palais Royal si on avait demandé leur avis aux gens ? Je n'en suis pas du tout certaine. Je n'aime pas trop tenir ce type de discours qui a un côté réactionnaire et élitiste. Simplement je ne sais pas répondre autre chose. On ne demande pas aux gens s'ils veulent de l'art car, en fait, ce n'est pas une demande. Et c'est pour cela que tout le système français est basé sur l'offre artistique et non pas sur la demande. Voilà la réponse que je peux faire sur la question de la citoyenneté.

Un intervenant de la salle

Juste une réaction à ce que vous dites. Au-delà d'un pourcentage de personnes qui regardent ceci ou cela à la télévision, il faudrait peut-être s'interroger sur ce qu'on donne à voir aux gens. La démocratie c'est peut-être de donner à voir un maximum de choses intéressantes plutôt que des programmes purement commerciaux. Je ne peux pas être d'accord avec votre approche de la démocratie.

Anne Quentin

Il y a tout de même un choix. Si je continue à prendre l'exemple de la télévision – qui n'est pas ce que je connais le mieux – vous avez le choix

entre Arte et TF1. Qui regarde Arte ? Cela m'arrive parfois. Cette chaîne propose des programmes tout à fait dignes et intéressants, notamment autour du spectacle vivant. Mais regardez les parts de marché ! J'ai discuté récemment avec Isabelle Mestre qui s'occupe du spectacle vivant à Arte. Quand ils ont 60 000 ou 80 000 spectateurs pour un spectacle proposé par Patrice Chéreau, ils font sauter la banque ! Proposer cela à TF1 est proprement impensable !

Bien sûr, le fait de ne proposer que des programmes nuls et moches ne peut pas faire avancer les choses mais on ne peut pas dire qu'il n'existe aucun choix. Simplement on sait bien pour l'instant que la démocratie, si on la prend dans son sens le plus brutal – et c'est pour cela que j'ai pris l'exemple de la télévision – dans le sens du plus grand nombre, aboutit à ce que je viens de décrire. Il faut réfléchir à deux fois avant de parler de démocratie de cette manière là. Pour ma part je défends la façon dont l'Etat en France s'est emparé de la question de la démocratie culturelle. Depuis Malraux on dit que l'important est de permettre la rencontre de l'art avec le plus grand nombre. Je trouve que c'est une bonne base. Que peut-on faire pour que l'art rencontre le plus grand nombre sans forcément savoir qui il va rencontrer ? Je préfère parler ainsi en adoptant une position modeste.

Laurie Blazy

La question se pose aussi en termes de service public. Pourquoi comparer TF1 à Arte ? Nous sommes probablement tous d'accord pour dire que ces deux chaînes ne sont pas sur la même planète. Mais il est désespérant de voir que l'ensemble du service public – sans parler de l'exception-cerise qu'est Arte – ne répond pas à ses missions d'intérêt général. C'est cela qui interroge les citoyens que nous sommes. Comment un service public, financé par la collectivité, répond à ces missions ou se contente au contraire de courir après les audimat de TF1 ? Lors d'un débat animé en Avignon l'été dernier, nous avons interpellé le ministre de la Culture en lui disant qu'il serait temps que les chaînes publiques cessent de nous prendre pour des imbéciles et que nous avions le droit d'y trouver de vrais débats où les gens puissent s'informer, se former. Notre ministre nous a répondu ceci : « Ne vous inquiétez pas, je suis conscient de mes missions et cette année il y aura une très belle retransmission, une vraie belle cérémonie des Molière ... » !

Une deuxième remarque : toutes les personnes présentes ici ce soir sont convaincues du rôle et de la responsabilité de l'Etat. Or celui-ci se désengage. Bien avant les phases de décentralisation qui se mettent aujourd'hui en place. Nous sortons d'une expérimentation de

décentralisation Midi-Pyrénées région pilote dont il n'est rien sorti, à part le fait de s'être réuni.

Alain Lefebvre

J'indique que le compte rendu de ces débats figure sur le site web du COUAC (<http://www.couac.lautre.net/>)

Laurie Blazy

Cela a permis effectivement d'alimenter le site du COUAC. Ce n'est déjà pas si mal ! Mais je veux surtout dire que nous attendons de l'Etat qu'il remplisse sa mission. Il n'empêche qu'il se désengage. Aujourd'hui environ 70 % des subventions attribuées au domaine culturel viennent des collectivités locales. Avant même la nouvelle phase de décentralisation en cours. Depuis des années déjà – en dépit de l'image de l'Etat-mécène qui accompagne les artistes – dans la réalité, qu'elles aient compétence culturelle ou pas, les collectivités locales représentent 70 % du financement public de la culture. Aujourd'hui, tout en dénonçant le désengagement de l'Etat, on sait que le futur paysage se construit avec les collectivités locales. Mais nous attendons de l'Etat qu'il assume ses responsabilités, si ce n'est en tant que financeur majeur, au moins en tant que relais auprès de ces collectivités locales et en permettant à ces collectivités de se doter d'interlocuteurs compétents.

Anne Quentin

Je voudrais juste dire que cette notion de désengagement est à relativiser. Si l'on regarde les chiffres, ce n'est pas évident. Là où la situation a beaucoup évolué c'est qu'il existe une croissance énorme de l'offre culturelle depuis ces 15 dernières années. Cette croissance a été notamment le fait des années Lang qui ont permis l'émergence de nombreuses pratiques artistiques, et permis à beaucoup de monde de pratiquer des arts. C'est pourquoi l'offre est devenue énorme. Au regard des chiffres, l'Etat n'a pas diminué sa participation, c'est l'offre qui a augmenté. Ce sont les collectivités locales qui ont pris en marche ce train de l'offre culturelle en expansion. L'Etat n'a pas su bien gérer cette augmentation de l'offre, mais pas tellement sur le plan financier. Par ailleurs il est vrai qu'il n'a pas joué son rôle de garant de l'art, le garant d'une certaine objectivité mais aussi d'une certaine prise de risque que lui seul pouvait se permettre. Ce n'est pas la même chose.

Geneviève Azam

Sans vouloir monopoliser la parole je vais néanmoins faire un peu le poil à gratter. Cela m'ennuie que vous parliez de démocratie en fonction de l'audimat de TF1. La démocratie est déjà tellement fragile qu'il faut absolument distinguer ce qui est de l'ordre de la massification et ce qui relève de la démocratie. Je sais qu'il existe ici des compagnies de théâtre qui ne parviennent pas à obtenir des subventions sous le prétexte qu'elles sont élitistes. Parce que ce que subventionnent aussi les collectivités locales, c'est le chiffre, c'est le nombre d'entrées à tel ou tel spectacle Voilà pourquoi - poil à gratter ! - je pense qu'il faut éviter nous-mêmes de parler d'offre culturelle et de demande culturelle. En s'exprimant ainsi, on entre déjà dans un drôle de système. Le libéralisme - c'est aussi le message d'ATTAC - est entré très largement dans nos têtes et dans notre langage. C'est quoi l'offre culturelle ? Nous sommes en train de confronter l'offre culturelle à la demande culturelle. Pour déboucher sur le marché de la culture ? Il faut se méfier du discours de type économique. Parce qu'effectivement le discours économique, c'est l'audimat, c'est la quantité de spectateurs. Si l'émission sur Arte ne fait pas beaucoup d'audimat, et alors ? Ce n'est pas pour cela que ce n'est pas démocratique. Cela va faire baisser les ratios de rentabilité financière, mais c'est autre chose. Il faut absolument se dégager de ce vocabulaire, sinon on va être piégés dans une logique offre/demande, rentabilité ...

Anne Quentin

C'est pourtant bien comme cela que l'Etat considère la démocratie ! A toutes les institutions culturelles, les grandes comme les petites, on dit : « faites nous du public, faites nous du chiffre ». Je ne sais pas s'il y a des gens de la DRAC ici mais les institutions ont des cases à remplir. Elles doivent dire combien elles ont fait de public. Et quand elles n'ont pas respecté leur quota elles se font remonter les bretelles. Or l'art ne peut pas s'adresser de façon massive à tous. C'est pourquoi l'Etat, quand il parle de démocratisation, parle de massification, ce qui est intenable évidemment quand on parle d'art. C'est surtout très dommageable à l'art parce qu'on est de plus en plus sur quelque chose qui s'appelle la production artistique. Tout le monde parle de production. On ne parle pas d'art, on parle de production. J'entends même aujourd'hui le terme de compétence artistique. Je croyais que c'était une terminologie réservée à l'entreprise et que jamais de ma vie je n'aurais à faire avec un discours comme celui-là.

Cela dit, je crois qu'il existe en France un vrai service public de la culture, et moi qui voyage beaucoup à l'étranger, je peux vous dire que nous sommes très privilégiés. Ce privilège, il faut le défendre, ne serait-ce que par rapport aux pays européens qui nous entourent. Ce service public est en danger, y compris sur le plan symbolique, parce qu'il est en train de récupérer les termes du secteur marchand pour faire fonctionner quelque chose qui ne l'est pas. C'est là qu'il faut défendre une position éthique, philosophique et politique parce que se placer sur le terrain de la démocratisation c'est, à mon avis, partir en eau de boudin ...

Un intervenant de la salle

Vous parlez beaucoup mais quelles sont vos solutions en tant que citoyenne ? Je voudrais que vous disiez clairement que c'est avant tout un problème politique. Combien de personnes présentes ici ce soir sont allées voter aux dernières élections ? Par ailleurs il y avait une manif samedi matin à Toulouse. Qui y est allé ? Assez de discours ! Il faut s'engager politiquement et proposer des solutions. Toutes les personnes présentes ici ce soir sont des personnes qui ont la chance d'avoir reçu une certaine culture, la chance de ne pas regarder la télé ce soir, d'avoir eu les moyens d'être informés de cette soirée.

Anne Quentin

Je ne vois pas comment on pourrait obliger les gens à voter. Moi je vote, depuis fort longtemps. Je me sens donc assez exonérée de cela. Mais tout le monde s'en fiche que je vote. Ce qu'il faut c'est que tout le monde le fasse. Je ne peux pas apporter de solution là-dessus. Ce que je peux dire c'est comment cela fonctionne et là où il faut être vigilant. On ne peut pas voter sans bien connaître les enjeux.

Le même intervenant

Vous vous présentez comme critique et journaliste. Dans quelle revue ? On aimerait en savoir un peu plus sur votre passé et votre expérience

Anne Quentin

Je ne parle que depuis ma modeste expérience. Je n'ai pas la prétention de détenir une parole divine. Je suis journaliste spécialisée dans les politiques culturelles depuis plus de 20 ans. Je travaille pour le journal

des professionnels du spectacle vivant qui s'appelle *La Scène*. Par ailleurs je suis critique dans différents organes. Enfin je dirige une revue sur la formation des artistes intitulée *Dédale*.

Alain Lefebvre

J'aimerais revenir sur ce qu'a dit Geneviève en début de soirée, sur le fait qu'ATTAC n'était pas très au clair sur les questions culturelles, et revenir en même temps sur la distinction art/culture. C'est facile de faire cette distinction mais les frontières sont tout de même assez poreuses. Je suis d'accord avec Anne pour dire que c'est l'art qui est important et qu'en même temps il ne peut pas y avoir de politique de l'art. Certains pays ont tenté de le faire, peut-être même que certaines personnes à ATTAC ont pu être tentées par cette orientation. Elles sont très minoritaires. Mais ce n'est pas si simple. Pour qu'il y ait de l'art vivant il faut qu'il y ait de la politique culturelle, il faut des moyens. Et, dans le cadre des moyens qui sont donnés, tout n'est pas évident. Il existe de fait un marché culturel. Le Festival d'Avignon, que j'ai longtemps fréquenté, est un véritable marché du théâtre. Certains viennent pour acheter, d'autres viennent pour vendre. Je veux dire par là que la lutte contre la marchandisation est un combat nécessaire à l'intérieur de politiques culturelles largement influencées par le monde marchand. Je vois pas d'ailleurs par quel miracle le monde artistique pourrait échapper, et lui seul, à ce qui marque le fonctionnement de nos sociétés dans tous les domaines. Il ne faut pas être surpris du fait qu'une logique de marché fonctionne aussi dans le secteur artistique et culturel même s'il faut lutter contre. Ce n'est pas évident, à l'intérieur même du service public : ainsi les collectivités territoriales, dont on a parlé, ont elles-mêmes leurs problèmes et pas seulement des problèmes financiers : elles sont en concurrence entre elles et leur soutien aux arts n'est pas toujours exempt de stratégies de marketing territorial !

Paul Chiesa

Quelqu'un a dit : « c'est important de manifester ». A Toulouse la manif était à 10h du matin. Pourquoi ? Parce qu'il y avait un match de rugby l'après-midi. A Toulouse c'est comme cela. On ne fait pas de manif à l'heure du match. Il y a des adaptations à faire ... J'ai bien aimé votre distinction entre l'art - le singulier, la culture - le pluriel. Mais ce qui m'intéresse, au sujet de la démocratie et de l'action citoyenne, c'est l'articulation entre les deux. La démocratie culturelle c'est la rencontre entre l'art et la culture, la rencontre entre le singulier et le pluriel, entre

ce qui peut être du domaine du mélange, de la mixité et les regards singuliers que chaque individu peut porter sur le monde.

On s'aperçoit aujourd'hui qu'aussi bien l'art que la culture sont attaqués. La culture, on l'a vu, par la massification, l'audimat. C'est une évolution terrible. Même en ne parlant que de la télé, les plus vieux peuvent se souvenir des programmes télé des années 50 avec une seule chaîne en noir et blanc. A l'époque certains films faisaient des audimat extraordinaires, alors qu'ils ne passeraient même plus aujourd'hui sur Arte à 2 h du matin. Je pense à un film sur la crise du blé de 1788, un film tourné en vieux français. Il ne serait même plus programmé sur Arte maintenant. Au niveau de l'art, les menaces sont également très fortes. Je prends l'exemple de PopStars, que le CNC a décidé de subventionner en tant qu'œuvre. Quelle est la définition d'une œuvre ? C'est quand même un regard d'auteur ! Avec PopStars c'est la première fois qu'un programme de télévision sans auteur bénéficierait d'une aide. Cette décision a été cassée par le Conseil d'Etat mais d'autres producteurs reviendront certainement à la charge. Aussi bien l'art que la culture sont attaqués. Il est à craindre que l'échange et le rapport entre les deux existent de moins en moins. Je pense que le grand danger en termes de démocratie est là.

Anne Quentin

Une politique culturelle peut tenter de donner l'accès à l'art au plus grand nombre. La politique doit se situer sur ce terrain là. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas de démocratie possible. On parle de démocratisation culturelle depuis au moins 25 ans au ministère de la Culture. On n'y dit pas que des bêtises. Il y a des choses à défendre pour ne pas se retrouver dans un paysage de libéralisme absolu où la loi du plus fort, du plus marchand va l'emporter. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas de lien entre art et culture. J'essayais de dire que la culture est quelque chose qui nous appartient à tous ; l'art n'est pas forcément quelque chose que nous partageons tous.

Il me semblait important d'affirmer que la démocratie n'est pas simplement la quantification de tous ceux qui ont accès à l'art. Quand on parle de culture, quand on confond art et culture, on a forcément tendance à penser la démocratie à travers la notion de plus grand nombre. Je trouve que c'est un très grand danger. L'art n'a pas à s'adresser au plus grand nombre. Quand je vais voir un spectacle il n'y a aucune raison qu'il concerne des millions de gens. Je m'en fiche. Si les 100 ou 200 personnes qui sont dans la salle ont éprouvé quelque chose,

sont sorties un peu plus intelligentes, un peu plus heureuses qu'avant, cela me paraît tout à fait bien.

Une fois cette distinction établie, je ne dis pas qu'il ne peut pas y avoir de politique. Attention aux termes que nous employons. Si l'on ne nomme pas précisément les choses, on risque de dire un peu n'importe quoi. Il n'y a pas de bataille entre l'art et la culture. Sachons simplement ce que nous mettons sous les mots. Quant au politique, là où nous avons une action en allant voter, en soutenant un certain type de programme, il peut agir pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes à l'art. On sait bien que très peu de gens ont accès à l'art. Quand on regarde les chiffres des institutions, c'est même très triste. On n'a jamais autant développé ce qu'on appelle l'action culturelle, c'est-à-dire toutes les possibilités de médiation entre les artistes, les œuvres et le public et on a des salles qui affichent désespérément les mêmes chiffres. Maintenant il faut aussi regarder la façon dont les statistiques sont établies. Les statistiques sont effectuées sur les grandes institutions culturelles françaises très repérées, comme les Centres dramatiques, les Scènes nationales, ou les Fonds régionaux d'art contemporain. On ne sait pas quel public circule dans des petits lieux comme Samba Résille. Ce qu'il vient y voir ou écouter. Ces statistiques là n'existent pas ou de façon très parcellaire. On sait quand même, en comptant large, que pas plus de 15% de la population française va voir une œuvre une fois par an. Plus de 80% des gens ne vont jamais voir une œuvre. Cela pose une vraie question.

Un arsenal impressionnant de mesures a été mis en place qui n'a pas permis de faire rencontrer plus souvent l'art aux gens. J'ai repris pour ce soir les trois modes de démocratisation, d'accès à l'art qui ont été expérimentés en France jusqu'à présent. Le premier s'appelle l'action culturelle. On met en place avec des artistes des moyens - assez peu quantifiables et assez peu repérables - pour mettre une population en lien avec une œuvre. On dit aux gens de venir voir, on demande aux artistes de se déplacer, d'aller raconter à l'extérieur ce qu'ils font. Ou alors on propose aux gens d'assister à une répétition, de discuter avec un artiste. Tout cela existe et c'est loin d'être nul. Simplement, le grand problème de ce genre d'actions est qu'elles sont trop souvent éphémères. On dit à un artiste qu'il dispose d'un mois dans tel quartier - voire seulement quelques jours - et on lui dit après : « *on ne vous reprend pas, cela n'a rien changé dans le quartier où vous êtes venu* ». Les gens ont vu passer une comète qui s'appelle un artiste. Ce n'est pas un échec de l'action culturelle, c'est l'incapacité des responsables à choisir des projets plus costauds qui durent plusieurs années et se développent à l'échelle d'une population donnée. Tous les artistes n'ont pas forcément envie de s'investir là-dedans. Mais ceux qui en ont envie n'ont pas le choix car on

est dans une politique publique extrêmement clientéliste qui tend à dispatcher largement les crédits : « *Ah Monsieur, vous voulez revenir cette année dans tel quartier ? Désolé ! Dix artistes attendent avant vous. Nous devons être équitables, donc vous partez pour laisser la place à quelqu'un d'autre ...* ». Je vais vite mais ce qui se donne à voir au final, c'est bien cela. De l'action culturelle tous azimuts certes mais saupoudrée, sans réelle possibilité, ni de la quantifier ni de l'évaluer, sans possibilité pour les artistes d'avoir une vraie relation avec le public.

La deuxième modalité existante ce sont les pratiques artistiques. C'est un grand succès des années Lang et il est très quantifiable. Vous voulez savoir combien de personnes pratiquent des arts ? Vous trouverez les statistiques dans les conservatoires, les écoles d'art. J'avais tiré quelques chiffres du DEP du ministère de la Culture, qui est pratiquement le seul organisme à faire des statistiques culturelles en France. En 1980 il y avait 78 000 jeunes qui passaient dans des écoles de musique ou CNR⁹. Aujourd'hui, ils sont 128 000. Ce chiffre est assez éloquent. En 20 ans cette pratique a augmenté de plus de 50%. C'est le résultat d'une vraie politique volontariste et cela fait des vrais publics pour l'art. Je crois qu'il faut mettre cela au crédit des politiques culturelles. C'est sans doute insuffisant mais cela a tout de même fonctionné.

Le troisième élément important, c'est la voie de l'éducation pour permettre aux enfants d'avoir accès à l'art dans les écoles. Un plan magnifique de 5 ans avait été inventé voici une dizaine d'années par une équipe regroupée autour de Jack Lang avec des gens formidables qui avaient tous bien réfléchi à la possibilité de mettre l'art en relation avec les enfants des écoles. C'était un plan évolutif. On a commencé assez doucement avec une procédure appelée « les classes APAC¹⁰ ». L'idée était que chaque élève, du CP à la terminale puisse, avoir accès, 4 fois durant sa scolarité, à de vrais projets artistiques avec des artistes. C'est une mesure que les profs ont plébiscité et qui a formidablement marché. Les moyens existaient. Simplement on a stoppé tout d'un coup le projet.

Une voix dans la salle

C'était fantastique sur le papier mais cela a été très peu appliqué !

⁹ Conservatoires nationaux de région

¹⁰ Classes A Projet Artistique et Culturel

Anne Quentin

Si l'on se fie simplement au nombre de demandes de la part des enseignants qui avaient la possibilité d'y participer ou non, l'engouement suscité a été considérable. Mais on a stoppé net ce programme voici 2 ou 3 ans, sous prétexte que l'Ecole ne devait pas servir aux pratiques artistiques, qu'on y était pour apprendre à lire et à écrire et encore selon des règles que l'on pourrait discuter. En termes de démocratie l'Ecole me semblait pourtant le meilleur terreau pour agir. On avait des enfants qui n'ont pas d'a priori sur l'art. Cela aurait pu permettre des expériences fabuleuses. Les artistes adorent cela, les enfants aussi, les enseignants aussi. Il faut se battre pour établir l'art à l'école. Là aussi il faut voter ...

Une intervenante de la salle (DRAC)

Tout à l'heure vous parliez de l'Etat et des cases à remplir avec le nombre de visiteurs et de personnes ayant pu bénéficier du financement de l'Etat. Je suis une petite main de la DRAC. Je remplis des cases. Jusqu'à présent je n'ai pas eu à remplir les cases dont vous parlez.

Anne Quentin

Vous plaisantez !

L'intervenante

Pas du tout ! Je travaille au service des musées. On ne nous demande pas cela. J'ai à indiquer effectivement le nombre d'expositions que nous avons financées mais pas le nombre de visiteurs. En revanche, j'ai entendu quelque chose qui m'a choqué dans une collectivité territoriale. Un responsable disait au bénéficiaire d'une subvention qu'il attendait un « retour sur investissement ».

Anne Quentin

Vous voulez dire que vous n'avez jamais eu accès à ces chiffres là ? Excusez moi, je suis journaliste. Tous les ans je reçois un gros dossier de presse et toutes ces statistiques me sont communiquées si je les demande. Les chiffres me sont donnés par genre, par représentation. D'où viennent-ils ?

L'intervenante

Je suppose qu'ils viennent du DEP ou de la DMF¹¹ pour ce qui me concerne. On ne demande pas à la DRAC, en tous cas pas dans mon service, d'attribuer des subventions en fonction du nombre de visiteurs de l'année précédente. Cela dit, je connais mal le spectacle vivant ...

Laurie Blazy

Je voudrais faire deux ou trois remarques. Un énoncé du débat de ce soir était le « bien commun ». J'aimerais que l'on parle aussi de responsabilité commune. Nous ne disons pas qu'il ne se passe rien, que l'Etat ne fait rien ou qu'il n'a rien fait. Mais nous avons tous à nous interroger, en tant qu'acteurs culturels ou en tant que citoyens, sur les résultats bien modestes de cette démocratisation de la culture. Que ce soit 10 ou 15% on reste avec des chiffres qui me posent problème. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne s'est rien fait. La question est de s'interroger comment une offre structurelle qui s'est fortement développée a appliqué cette politique de démocratisation qui fait partie des missions premières des institutions culturelles. On est dans le b.a ba de la politique publique mise en place depuis Malraux. Aujourd'hui on doit tous s'interroger sur les limites de cette démocratisation et c'est là qu'on peut commencer à aborder la question de la démocratie culturelle. Pour rappeler ce qui se disait l'autre soir à propos des nouveaux territoires de l'art, ce mouvement essaie d'interroger en profondeur cette notion de démocratie culturelle à partir du rapport entre création et société ou entre art et population. Mais quand j'entends, dans différents cercles, des directeurs d'institutions qui font un vrai boulot mais qui me disent 10% de la population ce n'est déjà pas si mal, je dis qu'on ne peut pas faire cette politique de l'autruche et se contenter de cela.

Encore une remarque sur l'action culturelle tous azimuts. Je ne crois pas qu'on en soit là. A Toulouse par exemple, il existe pas mal d'équipements socio-culturels. Ne nous leurrions pas : quelles qu'en soient les raisons, il se trouve que la plupart de ces équipements n'ont absolument pas les moyens de faire de la médiation, d'accueillir des compagnies, de faire des résidences, d'acheter des spectacles. Après un mois de programmation ils font du tout venant. Ils n'ont pas les moyens d'appliquer cette politique d'action culturelle énoncée sur le papier. Qu'il y ait une volonté à ce niveau là c'est possible, qu'elle soit suivie de moyens pour fonctionner, ce n'est pas le cas. Lorsqu'il y a des demandes

¹¹ Direction des Musées de France au ministère de la Culture

d'équipes artistiques pour un travail à long terme avec les populations, cela ne marche pas parce que les moyens ne sont pas là.

Autre point, on voit le désastre aujourd'hui du désengagement de l'Etat, notamment dans le cadre de la politique de la ville : 40% de baisse en 2004 pour les projets culturels. C'est une vraie sinistrose dont il faudra payer les conséquences.

Anne Quentin

Je parlais pour ma part du budget culturel global de l'Etat qui n'a pas baissé

Laurie Blazy

Je faisais référence au budget politique de la ville

Geneviève Azam

Le budget de la culture a baissé ...

Anne Quentin

C'est plutôt stable : entre 0,96% et 0,98% du budget de l'Etat.

Laurie Blazy

Juste un mot pour finir. Jack Lang, j'ai grandi avec. C'était formidable, le col Mao, on a tous aimé ... Mais quand Jean-Jacques Aillagon est arrivé, le ministère a publié un rapport très clair d'où il ressortait que les investissements antérieurs avaient été si importants que désormais le ministère se mord la queue : l'argent part au fonctionnement de ces implantations, parisiennes à 80%. Ce rapport montrait clairement qu'en 2005, si les choses ne bougent pas à l'intérieur du ministère ou si ce ministère ne cesse pas d'être le parent pauvre du gouvernement, la mince marge de manœuvre qui reste pour accompagner des projets de création disparaît complètement..

Un intervenant de la salle

Quelles sont vos solutions ? Je pense que Madame Quentin a déjà proposé trois modes de démocratisation culturelle. Votre intervention est très longue et vous ne proposez rien !

Laury Blazy

Une dernière remarque sur la politique de la DRAC. La compagnie la plus subventionnée de Midi-Pyrénées a des jauges dérisoires de 40 à 100 personnes.

Anne Quentin

Quand je parlais de remplissage, je faisais référence à des institutions ayant des salles avec des jauges diverses. Je maintiens qu'on demande aux institutions chaque année de donner leurs chiffres. Moi-même je les reçois et de façon non détournée.

L'intervenante de la DRAC

Le ministère demande directement aux compagnies ou aux musées leurs chiffres de fréquentation. Cela ne transite pas par la DRAC. Quand la DRAC attribue une subvention elle ne met pas le nombre d'entrées en face. A la DRAC il y a encore une liberté d'action. C'est plutôt positif.

Anne Quentin

Je sais seulement que lorsqu'un contrat d'objectifs a été signé avec les scènes nationales, les DRAC ont demandé les chiffres. Par ailleurs, réduire la question artistique à la question du remplissage des salles m'ennuierait beaucoup. De même, lorsque vous dites 10% ce n'est pas acceptable, cela me pose question. Globalement le problème est grave. Mais le fait que certaines propositions ne soient pas vues par plus de 10% ne me choque pas. Je vois des expositions où l'on est 3 ou 4 visiteurs. Je trouve ces expositions formidables. On me les enlève demain en disant : « *halte là il n'y a pas assez de monde* », je serai très ennuyée.

Un intervenant de la salle

Madame Quentin, je soutiens votre propos, tout simplement parce que j'appartiens à un mouvement d'éducation populaire et, quand vous parlez de pratique, cela me touche. Aller au théâtre c'est bien. Avoir une pratique c'est également formidable. Vous l'avez bien souligné, je vous en remercie. Il y a en France, je crois que ce sont les chiffres précis, 7 millions de personnes qui ont une activité artistique.

Anne Quentin

Il faut revenir sur le mouvement d'éducation populaire qui fait un travail d'éducation artistique fantastique, et à qui on a quand même un peu coupé les vivres : les MJC sont aujourd'hui à la portion congrue. Vilar travaillait, voici un peu plus de 50 ans, avec les comités d'entreprise, je pense qu'aujourd'hui ça serait pratiquement impossible. Peut-être n'a-t-on pas fait assez confiance à l'éducation populaire pour se charger de ces choses là. On a confié l'éducation populaire à un ministère qui s'appelle Jeunesse et Sport, et le ministère de la Culture a dit : « *Ce n'est plus notre problème, c'est celui de la Jeunesse et Sports* ». Quand on parle de démocratisation culturelle, sans se donner les moyens nécessaires et sans s'appuyer sur l'éducation populaire, il y a un lézard. Je suis désolée si je pense que l'Etat ne fait pas toujours son travail mais je crois qu'il est bon d'interroger les pratiques de ceux qui ont les moyens d'agir.

Un intervenant de la salle

Quand on met en équation le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sport, il y en a un qui dit : « pour le plus grand nombre », c'est le Sport, et l'autre qui dit : « pour une valeur artistique très développée » ; moi je partage les deux points de vue, bien évidemment. Mais je voudrais revenir sur ce que vous avez dit sur « art et culture » : Il faut les mettre en équation par ce que entre les deux il y a le mot démocratie, et démocratie ça veut dire aussi partager ; je crois que ce lien est intéressant.

Anne Quentin

Quand je dis que je les distingue, il ne s'agit pas de les opposer ni de laisser chacun dans son coin. Je pense qu'il faut faire en sorte qu'un maximum de personnes rencontrent l'art, mais tout le monde ne rencontrera pas tous les arts et de la même manière. Il faut faire attention parce que si l'Etat a un rôle en matière artistique, c'est justement celui de

défendre ce que l'ensemble de la population ne pourra pas défendre. On ne défendra jamais des gestes artistiques de façon massive, des gestes artistiques radicaux, ceux d'artistes contemporains qui produisent des œuvres extrêmement difficiles ou des travaux de laboratoires ou des working-progress ... Jamais la population ne défendra ces productions, et je le comprends. Le politique a un rôle à jouer sur les politiques culturelles plutôt que sur les politiques artistiques. Quand on dit qu'on ne peut pas se contenter de 10 % de gens qui vont dans les salles, je n'en suis pas sûre pour tout : quand je parle d'art, je n'en suis pas sûre, quand je parle de culture, bien sûr je trouve cela scandaleux. Il faut que tous aient accès à tout, mais quand je parle d'art, c'est plus compliqué que ça, donc ça ne me gêne pas forcément que tout le monde n'aille pas voir des expositions complexes. Pour autant, quand on parle de diversité culturelle ou de diversité artistique, il est très important qu'elle existe. Si les tutelles sont absentes, cette diversité n'existera plus, parce que le monde marchand va la laminer. C'est pour cela que je dis : attention ! L'art c'est quelque chose qui est contestable, donc c'est un terrain sur lequel l'Etat doit être très vigilant.

Un intervenant

Il ne faut pas mesurer en termes économiques ce qui est culturel. L'intéressant en matière artistique est ce que prend le cœur. Par contre ce que l'on peut mesurer en termes économiques c'est ce qui est externalisé. Avignon produit une grande pratique artistique, mais tout autour d'Avignon quand on sort d'un spectacle, on achète un livre, on va manger, et ça, ça se chiffre, c'est le plus important et là, pardonnez moi, Attac est intéressé. L'art ne se mesure pas, la culture ne se mesure pas. Ce que l'on mesure, ce que l'on peut chiffrer d'une façon économique, c'est ce qui est produit autour.

Alain Lefebvre

Je voudrais revenir un peu en arrière sur cette notion de démocratisation culturelle. Quand on cherche à mesurer par rapport à des lieux particuliers qui sont des lieux de culture « qui y va, qui n'y va pas », je pense qu'il y a une sorte de masochisme, partagé par un certain nombre d'acteurs culturels et par le ministère de la Culture lui-même. Anne Quentin le rappelait, quand on voit la faible fréquentation des lieux culturels institués, alors même qu'il y a un développement des pratiques artistiques, on est frappé par ce décalage. Quand on veut mettre en place des indicateurs de fréquentation des lieux, n'importe quel directeur de grandes structures vous dira, comme on me l'a dit à plusieurs reprises :

« moi j'ai parfaitement compris que pour augmenter ma fréquentation, il ne faut pas aller voir du côté des classes populaires, il est beaucoup plus rentable de faire une politique de communication et de marketing auprès de ceux qui vont assez facilement dans mon théâtre, là on va gagner des spectateurs, et ça ne va pas coûter trop cher. Alors que si je veux aller chercher des gens qui n'ont pas vraiment envie de venir, je vais dépenser des sous pour rien ». Et c'est bien le problème : à partir du moment où l'indice de démocratisation, c'est le pourcentage des gens qui vont dans un lieu, je ne sais plus ce que signifie le mot démocratisation. Donc je pense qu'il faut remettre en cause, sinon la notion même, du moins ce qu'on met dessous ce mot, sinon ça n'a plus aucun intérêt.

Un intervenant

Je suis d'accord avec vous, il n'y a pas plus mauvais spectateur qu'un amateur qui pratique le théâtre dans une Maison des Jeunes et qui ne va jamais au théâtre. Vouloir développer à tout prix des pratiques artistiques en tous milieux pour vouloir en faire des spectateurs, c'est pas possible, ou alors il faut trouver la solution, et la solution réside dans ce qu'on appelle les cercles vertueux, il y a des effets qui se produisent, mais il faudra longtemps ...

Geneviève Azam

Il y a plusieurs choses à distinguer dans les pratiques artistiques. Il y a aujourd'hui un marché et une vraie consommation de pratiques artistiques : on nous propose un peu partout des pratiques artistiques pour soigner je ne sais quoi, pour s'épanouir dans je ne sais quoi, des thérapies de toutes sortes. Ces pratiques ont peut-être leur valeur, mais s'agit-il de la même chose que la pratique des artistes qui vivent de leur travail ? On ne sait plus de quoi on parle quand on parle de pratique artistique et je suis effarée de la multiplication des sollicitations au niveau de l'emploi du temps, en particulier pour les enfants. Ils n'ont plus une minute à eux, parce qu'il faut qu'ils fassent le plein de pratiques artistiques ; c'est une conception très « rentabilisation du temps », Le productivisme des pratiques artistiques, c'est quand même quelque chose dans nos sociétés ! Je pense qu'il faut préciser ce qu'on appelle artistique, (c'est comme quand on parle d'éthique dans les grands magasins), ce sont des pratiques qui ont leur valeur, mais ce n'est pas comparable à ce que font des artistes qui tentent de créer.

Ensuite sur la démocratie : on ne peut pas tout mettre sous le terme démocratie, sinon cela ne veut plus rien dire. Si la démocratie est le fait

de partager, non ! La démocratie est une valeur politique, c'est partager des droits en commun, c'est exercer des droits dans l'égalité, c'est faire des choix collectifs . On n'a qu'à dire que ce soir on se retrouve, c'est sympa, c'est de la démocratie ! Non, il y a des lieux qui sont des lieux où s'exerce la démocratie, tous les lieux ne sont pas des lieux politiques et tant mieux !

Je voudrais prendre un exemple qui m'a été inspiré par Vilar : le théâtre, j'aime le théâtre mais il m'arrive parfois de m'y ennuyer à un point absolument gigantesque ! Si bien que je fais de moins en moins d'efforts pour aller m'ennuyer dans des spectacles souvent largement subventionnés. N'y a-t-il pas des questions à se poser à propos de l'art qui reflèterait seulement des questions de société, n'y a-t-il pas aussi une dérive de l'art, même s'il faudrait s'entendre sur ce que nous mettons derrière ce mot ? C'est une véritable question aujourd'hui : pourquoi les gens vont moins au théâtre ? Est ce un problème financier ? Je ne le crois pas. Est-ce à cause de la télé uniquement ? Je ne le crois pas. Il y a certainement autre chose. C'est une question que je pose : on regarde du côté des politiques culturelles, est-ce qu'il ne faut pas aussi regarder du côté de certaines conceptions des arts qui les inspirent ?

Anne Quentin

Je m'excuse, mais c'est un discours qui me fait très peur, c'est un discours que j'ai l'habitude d'entendre chez des gens qui sont très à droite.

Genevière Azam

Oui, j'imagine. J'ai dit que c'était une provocation ! Parce qu'il n'y a aucune question par rapport à ça. Je pense pourtant que c'est une question qui mérite d'être posée.

Anne Quentin

Si cette question se pose, je ne l'aurais pas posée de cette façon. La démocratie bien comprise doit permettre à des gens qui s'emmerdent au théâtre de ne pas y aller. D'ailleurs il y a toujours autant de spectateurs au théâtre, le public n'augmente pas mais il n'a pas baissé. Il n'est pas vrai que tout le monde a désertifié le spectacle, mais l'offre s'est extrêmement atomisée. Même si l'on pense que l'offre culturelle est excessive, c'est bien parce qu'il y avait un public en face pour la

recevoir. Il n'y a pas que le théâtre, il y a la musique, la danse, il y a une très grande diversité de pratiques et beaucoup de salles pleines. J'y vais souvent et je peux le garantir.

Alain Lefebvre

Il arrive même à Attac d'organiser deux soirées dans la même ville sur deux thématiques différentes et tout le monde ne peut pas y aller ...

Anne Quentin :

Une question éternelle et sournoise à laquelle personne ne répond est de savoir ce qui fait art et ce qui ne fait pas art. En se posant cette question, on est obligé de se demander qui va décider de ce qui fait art. Est-ce une tutelle politique ? Elles le font plus ou moins, finalement, en donnant des subventions à un tel ou à un tel, ou en n'en donnant pas à un tel ou à un tel. C'est toujours très controversé par les gens qui n'ont pas de subvention ou pas les subventions qu'ils attendaient, donc ça n'a jamais satisfait personne. J'ai fait partie d'un certain nombre de comités d'experts : quand vous avez des moyens, un gros paquet de subventions à distribuer, dans ce cas là, on est des experts comme ça (!) ; mais quand, d'un seul coup, on se retrouve avec peu de moyens, dans ces cas là, je vous raconte pas la curée, et on est tous de très mauvais experts ! C'est un peu caricatural, mais c'est comme ça ! C'est très compliqué de faire un consensus sur qui va décider et pourquoi un tel est meilleur que moi pour décider qui est un artiste. Alors, on a trouvé un système qui est l'intermittence du spectacle pour éviter de se poser la question de savoir « qui est un artiste et qui ne l'est pas », ce qui pour moi est une « sale question » ...

Geneviève Azam

Ce n'est pas ma question !

Anne Quentin :

Il faut bien se poser la question de l'art et de la pratique amateur !

Geneviève Azam

N'y a-t-il pas aussi une crise dans les Sciences ? N'y a-t-il pas une crise aussi au niveau de l'art ? Elle ne serait pas surprenante, il y a des tas d'écrits là-dessus. Il faut en parler ! On n'est pas des vendeurs d'art !

Un intervenant

Il y a un doute profond. Et la boîte noire dont vous parliez tout à l'heure et qui vous empêche d'aborder la question à Attac, et qui empêche qu'ici on puisse seulement rentrer dans le sujet, c'est aussi une dimension de la question qu'on ne peut pas éviter.

Geneviève Azam

Oui et cette question n'est pas légère ! Tout comme il y a une crise de la pensée, il serait très étonnant que le domaine des arts soit complètement protégé de l'effondrement que nous vivons dans nos sociétés ! Peut-être n'avons-nous pas la même analyse, mais pour moi il y a un effondrement et en particulier des valeurs démocratiques.

Alain Lefebvre

C'est autre chose que de dire je m'emmerde au spectacle ...

Geneviève Azam

Mais j'ai été provocatrice... et j'ai dit qu'il m'arrivait de m'ennuyer. J'ai voulu dire la chose suivante : est-ce qu'on ne peut pas poser la question du côté des arts aussi, des émetteurs au lieu de la poser toujours du côté de ceux qui les reçoivent-consomment ? Dire qu'il y a une crise de la pensée aujourd'hui, ce n'est pas une honte, et je ne trie pas entre les penseurs ! En plus sur la crise de l'art, il y a des montagnes d'écrits, et pas spécialement par des gens de droite. Elle n'est pas surprenante cette crise, elle est sociétale. Pourquoi ne pas l'affronter ?

Anne Quentin

Une crise sociétale plus une crise politique, cela donne un art qui renvoie quelque chose de cette crise là. L'art s'empare des questions de société et

il retourne quelque chose de ces questions aux gens en leur proposant une réflexion critique.

Geneviève Azam

S'il arrive à cela, c'est merveilleux !

Une intervenante

Pour la question de l'art, je suis d'accord avec Anne Quentin quand elle dit qu'elle ne sait pas définir l'art. Je suis d'accord aussi pour dire qu'il y a une crise de l'art, mais laissons peut-être cette question aux artistes. Quand on dit : « je m'emmerde au théâtre ... », OK, mais qu'en sera-t-il de ce qu'on va transmettre aux générations futures. Je suis persuadée que certains auteurs, notamment dans le théâtre, ont écrit des pièces qui n'ont pas été comprises à leur époque. La critique les a détruits, les spectateurs n'étaient pas là, et puis ils ont été redécouverts 50 ans après : à ce moment là, au vu de changements dans la société, on les a traité de génies. C'est pourquoi je trouve très risqué le fait de dire « il y a une crise dans l'art ». L'autre point que je voulais aborder et qui n'a pas encore été abordé, concerne moins le domaine de l'art que celui de la culture : le nom qu'on a donné au ministère est celui de ministère de la Culture et de la Communication, et moi j'ai l'impression de vivre dans un monde de communication mais plus dans un monde de culture. J'ai l'impression que les financements se font au niveau de la culture, dans les musées ou le spectacle vivant, mais qu'on finance en réalité des outils de communication. Une ville, une collectivité va financer la rénovation d'un musée, pour faire de la communication, pour pouvoir mettre dans une plaquette qu'on a tant de musées, et ça me fait très peur. J'ai vraiment l'impression de vivre dans un monde de communication mais plus du tout dans un monde de culture.

Anne Quentin

Ce que vous dites est très vrai, et c'est la forme la plus visible, depuis quelques années, des politiques culturelles des collectivités locales. En témoigne la démultiplication des festivals : les festivals c'est très bien, vous avez cela pendant quinze jours sur votre commune, les gens se ruent dans les festivals, vont prendre le maximum de spectacles, et après c'est terminé, on n'en parle plus. C'est vraiment des opérations de communication et je crois que c'est très important d'être vigilant sur ce point, parce que on ne développe plus dans les collectivités que des

actions pour les festivals une fois par an, deux fois par an. Vous avez raison, c'est de la communication.

Georges Martinez

Je suis un peu surpris par le débat ce soir car je croyais avoir une connivence avec la tribune plus forte que ce que je ressens depuis un moment. J'espère qu'on ne va pas se renvoyer le débat Droite – Gauche, parce que, dans ce cas, on ne va pas avancer.

Des indicateurs, il en faut, savoir combien il y a de personnes dans les salles, il le faut. Que les structures nationales aient des problèmes pour remplir leurs grandes salles de 600 ou 800 places, c'est un problème réel : elles n'ont pas assez d'œuvres pour des grandes salles, donc elles ont des inquiétudes, il y a une baisse de fréquentation. Je veux bien qu'on essaie de prendre le problème comme ça. Mais pour moi, d'où j'arrive, pour nous qui avons construit quelque chose au niveau du cirque, nous avons été considérés comme des saltimbanques pendant très longtemps. On voyait à ce moment là des équipes conventionnées qui n'avaient rien à faire du public, qui se tapaient de l'argent public chaque année pour faire leurs créations, qui jouaient dix fois au mieux dans l'année, en tout cas les statistiques étaient à 3 ou 4 séances après les premières et puis ça s'arrêtait, ça ne tournait pas. Avec cet argent public, l'année après, ils continuaient, en tous cas ceux qui avaient des subventions, car l'heure tourne aussi en Midi Pyrénées et - je suis désolé pour certains - ceux qui étaient à la mode ne le sont plus forcément.

Cette façon de se dire on est artiste, avec la connivence des collectivités et des experts me révolte plus que d'autres dérives que tu peux pointer. Si je peux être d'accord avec certains paradoxes que tu soulèves, j'arrive d'un autre bord, et j'ai des exemples, je pense à une compagnie - ce ne sont peut être pas des artistes (qui est artiste qui ne l'est pas ?) - je pense au Lazzi-théâtre. Après AZF, ils sont allés sur des quartiers, ils ont amené de l'art. Ils ont amené de la culture, au ras des cités, dans des chapiteaux, et c'était intéressant dans ce que cela transmet. Des gens qui se sont fait subventionner sur des critères artistiques élitistes il y a 10 ans ont disparu, je ne sais pas s'ils ont fait de l'art, on ne sait pas où sera le trait artistique. En Angleterre, où il n'y a pas d'argent pour la culture, c'est là où il y a les plus belles œuvres ... Faut-il être tiré vers le bas pour que l'homme fasse les œuvres majeures de ce pays ?

Ce débat art et culture, il y a des moments où il m'échappe, et pour être encore plus précis, je me retrouve plus dans les textes d'Eric Fourreau dans *La Scène*, un collègue journaliste comme toi qui habite ici en Midi

Pyrénées, que dans ce que tu dis là, Cela rejoint l'opposition, dont parlait Laurie, entre démocratie et démocratisation culturelle. Notre échec par rapport aux élections, c'est notre responsabilité à tous, qu'on soit public, qu'on soit acteur, qu'on soit interface, médiateur, etc ... Je n'ai pas les réponses, je n'ai pas de programme électoral, on est dans un débat, moi j'essaie d'avancer, j'essaie de comprendre, comment on se situe, pourquoi on fait ces boulots là. Quelles rencontres se font sur Malraux, sur la Joconde, oui OK, mais cela ne sera pas suffisant. Ainsi les Comités d'entreprise sont actuellement grands pourvoyeurs de Zénith. Ils ont complètement fourvoyé ce qui se faisait quand les artistes intervenaient dans les cantines. C'était il y a 30 ans, bon, ça s'est arrêté, mais Vilar n'allait pas évangéliser les masses ! Il n'allait pas faire que les comédiens deviennent bolcheviks au contact des ouvriers ! Il travaillait sur de la relation humaine entre des gens qui ne se rencontrent pas, et c'est ça peut être le plus important. Pourquoi je suis allé à la culture, moi ex-militant politique ? Parce qu'il y avait des niches, art de la rue, art du cirque où autres, où on était protégés, où on pouvait continuer des illusions, des choses comme cela. Ça fait deux ans qu'on ne les a plus, et qu'on est comme les instit, comme un tas d'autres, dans des désespoirs. Bon, après, art- culture, franchement cela me dépasse ...

Anne Quentin :

Je ne connais pas un artiste qui ne cherche pas à avoir du public. On a tous eu des directeurs d'institutions désagréables, et il faut simplement faire attention à ne pas généraliser. Quant on dit : « les gens ne viennent plus au théâtre », quant on dit : « les artistes se fichent du public », avec des raisonnements aussi massifs que cela, on ne fait que desservir la cause pour laquelle nous sommes là, qui est quand même d'essayer de créer une médiation entre l'art et les personnes qui y ont accès, chacun à son rythme. Que les politiques publiques se préoccupent de permettre au plus grand nombre l'accès à l'art, cela me semble être leur mission première. Qu'il y ait une obligation de résultat : non ! Je n'y crois pas. Je crois même que je n'en veux pas.

Une intervenante de la salle

Tout à l'heure on distinguait - et cela me concerne particulièrement parce que je suis à Samba Résille - le public et l'artiste qui doit vivre de son art. Je ne suis pas d'accord avec le constat effectué selon lequel les théâtres, les salles, les chiffres, tout cela ne bouge pas. Les méthodes d'accès aux lieux culturels ont changé : il y a les abonnements ... Je ne suis pas sûre que ce soit les mêmes catégories sociales. La réalité sociale,

en particulier pour les jeunes, a changé : ils se mettent à pratiquer, à se fédérer, et ça donne des exemples comme le CICC¹². On parle de culture, on parle de service, on parle d'Etat, on parle de plein de choses, et on parle d'artistes qui vivent de leur activité. Mais il y a aussi des artistes qui n'en vivent pas, qui font de l'art mais qui n'en vivent pas, c'est désintéressé, et ça n'a pas sa place ce soir, du moins pour l'instant, et c'est fort dommage.

Un intervenant de la salle

Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, si des gens d'ici étaient à la soirée cabaret organisée samedi dernier par le COUAC, je peux constater que ça fait augmenter les statistiques du public qui va au spectacle, parce qu'il y avait vraiment beaucoup de monde... Je voudrais parler des intermittents du spectacle, par ce que le mouvement a été très fort en 2003, il a permis à de nombreuses personnes de prendre conscience de la réalité des artistes, de leurs conditions de travail. Les gens savent mieux ce qu'est un artiste du spectacle vivant entre autres. Le mouvement connaît peut-être un creux actuellement, mais comme l'Etat ne fait pas son travail, qu'il a reconduit un protocole qui l'a rendu encore plus injuste et plus ingrat, le mouvement est en train de se remobiliser. Il y a une assemblée générale mardi 15 à 14 heures à la Bourse du Travail appelée conjointement par la CGT et la coordination des intermittents, assemblée générale des intermittents et des gens qui veulent les soutenir et prendre parti dans ce mouvement qui est une façon de réagir à l'agression politico-culturelle dont on est l'objet.

Alain Lefebvre

Je voudrais revenir sur certaines choses qui ont été dites au sujet de la crise de l'art et de la relation culture-communication. Vue d'un fauteuil de maire, qu'il soit de Toulouse ou d'ailleurs, la crise de l'art, je me demande ce que ça peut vouloir dire. Il ne doit pas être trop mécontent, ce maire, parce qu'à Toulouse comme dans toutes les métropoles aujourd'hui, il existe beaucoup de lieux culturels, certains sont pas mal fréquentés, les classes moyennes s'y donnent rendez vous, bref ça baigne ! Crise de l'art ? Je crains que cette crise soit finalement trop peu ressentie en dehors des cercles de cultureux pour que ça puisse changer grand-chose.

¹² Centre d'initiatives culturelles et citoyennes créé autour de Samba Résille

Un autre sujet d'inquiétude concerne le financement de la culture et les choix correspondants. On a rappelé tout à l'heure que le ministère dépense telle ou telle somme (mais on sait qu'il ne va pas dépenser plus, il risque de dépenser moins, voire beaucoup moins à l'avenir) et que les collectivités locales sont elles-mêmes assez limitées, compte tenu du défaussement de l'Etat et du gros catalogue d'interventions culturelles qu'elles ont constitué depuis 30 ou 40 ans. Ce patrimoine accumulé les grève lourdement. Soit elles se contentent de le gérer à la petite semaine, soit elles s'engagent dans une refondation de leurs politiques, dans un profond renouvellement des formes et des façons d'agir. On rejoint ici la question de la citoyenneté, car je pense que cette refondation est une question éminemment politique qui ne saurait être traitée par des conciliabules particuliers entre professionnels et élus. Je ne sais pas s'il faut dépenser 1, 2 ou 3 % du budget national pour la culture, mais il y a un nécessaire renouvellement des modalités d'action et de décision à entreprendre. Il n'existe pas de débat citoyen sur ce sujet aujourd'hui. Je crois pourtant qu'il y a là un gros travail à faire dans lequel Attac devrait s'investir.

Geneviève Azam

Cette crise « du sens » de l'art ne veut pas dire qu'il n'y a pas de production. Il n'y a sûrement jamais eu autant de « productions ». C'est un peu ce qui se disait tout à l'heure au sujet de l'art-communication, de la culture-communication : c'est une crise du sens. Ce que vous avez défini au départ comme art, mais aussi comme lieu de résistance est confronté aujourd'hui à une crise du sens. J'espère comme vous qu'il arrivera à s'en sortir ! Mais il s'agit bien d'une crise du sens, pas d'une crise esthétique dont je ne suis pas habilitée à parler !

Une intervenante

Pour moi il n'y a pas crise du sens de l'art. Il existe un moyen d'accès privilégié, c'est la télé qui est partout et qui, bien entendu, gueule plus fort que tout le reste. On est mal ! Mais ça ne pose pas plus que ça un problème du sens de l'art, c'est plutôt une histoire de terrain.

Une intervenante :

Je comprends la crise du sens de l'art. Je partage cette perception. Pour moi il n'y a pas de message à faire passer, il n'y a pas de dimension au-delà, cela reste très superficiel. Il n'y a pas de philosophie derrière. Je

fais surtout référence à la littérature, c'est un domaine que je connais le mieux. Je ne me retrouve pas du tout dans la plupart des auteurs contemporains. Je me déssole de la pauvreté de la littérature moderne, et je vais toujours piocher dans les années précédentes où je trouve quelque chose, où j'ai l'impression qu'il y a une création artistique, de l'art, de vrais artistes. Par contre j'ai l'impression que cet se raréfie de plus en plus ou alors que le message des artistes est totalement étouffé dans la masse. Peut-être que je passe à côté, mais j'ai l'impression qu'il n'y a plus d'artistes. Ils s'appauvrissent, ils se raréfient, c'est comme s'ils étaient écrasés.

Michèle Angélica

Il ne nous reste plus beaucoup de temps. Anne, si tu veux conclure ...

Anne Quentin :

Je voulais prendre la parole sur le problème de l'intermittence, je m'étais fait un schéma très tranquille dans ma tête... Quand on parle du grand nombre d'artistes, l'intermittence était censée être la façon la plus démocratique pour sanctionner l'accès au monde de l'art de ceux qui s'en prétendaient. Il s'agissait en effet de faire financer par la collectivité les activités des périodes non travaillées des artistes, Ce système, qui définissait l'artiste par rapport à un statut plutôt que par une quantité de services vendus, me semblait finalement assez juste. Simplement les bordures ont craqué et les intermittents sont aujourd'hui assaillis de toutes parts.

Il existe désormais beaucoup plus d'intermittents que le volume d'activités financées n'en peut absorber. On a du mal avec les chiffres sur l'intermittence parce que l'Unedic a une politique extrêmement opaque. Il existe néanmoins des chiffres incontestés qui révèlent une augmentation croissante du nombre d'intermittents, alors même que le volume de travail ne suit pas. D'après les statistiques de l'INSEE, le nombre d'intermittents a augmenté de 100 % ces 10 dernières années quand le volume de travail augmentait de 40 %. Forcément ça devait craquer quelque part puisque, dans ces conditions les intermittents allaient de plus en plus tirer sur les caisses d'assurance-chômage.

Donc, à un moment donné, il y a eu déséquilibre, même si celui-ci ne concerne pas les seuls intermittents du spectacle. On s'est retrouvé en 2003 dans une situation où les partenaires sociaux ont décidé de mettre un terme à ce qu'ils appelaient les « actifs de tirage » des intermittents.

Ils l'ont fait de manière tellement maladroite que les dernières expertises prouvent que le protocole signé en juin 2003 aggrave le déficit qu'il était censé améliorer et c'est un expert nommé par le gouvernement qui le dit ! Les intermittents ont réagi très vite, une coordination a fait des contre propositions assez complètes qui ont été rejetées d'un revers de main par des partenaires sociaux qui avaient, pour leur part, pondu des mesures qui ont aggravé le système. Toujours est-il que ces contre propositions n'ont pas été reprises, la décision sur l'intermittence appartenant aux partenaires sociaux, l'Etat se contentant d'agréer ou non cette décision.

En l'occurrence, l'Etat a agréé le protocole de 2003, sinon il ne serait pas passé et, par la suite, il n'a cessé de créer des fonds provisoires et de prendre des mesures pour tenter de le rendre moins injuste. Avant 31 décembre 2004 l'Unedic devait remettre sur la table tous les protocoles d'accord de toutes les branches du régime général, y compris celui des artistes. Cela veut dire que durant toute l'année 2005 vont se négocier, branche par branche, de nouveaux accords pour aboutir à un protocole qui va gérer les régimes d'assurance chômage.

Que se passe-t-il, en attendant, au niveau des intermittents ? Et bien il ne se passe rien ... On attendait beaucoup de l'Etat, qui devait jouer un rôle de médiation auprès des partenaires sociaux, ce qu'il n'a visiblement pas réussi à faire. Il a quand même amendé le texte, a créé un fonds provisoire qui a sans doute tiré d'affaire d'un certain nombre d'intermittents en situation difficile. Mais il n'a rien proposé sur le long terme. Pendant ce temps, les salariés et les employés ont travaillé, ont fait des propositions au sein d'un comité de suivi qui, à l'Assemblée Nationale, rassemble des parlementaires, les coordinations d'intermittents, les syndicats, CGT notamment, ainsi que le syndicat des patrons du spectacle vivant, plus des syndicats plus minoritaires de l'audiovisuel. Pour la première fois, sans doute, une assemblée regroupant des gens de bords extrêmement différents a proposé un contre protocole qui reprend à peu près exactement ce qu'avait proposé la coordination des intermittents. Pour l'instant on ne sait pas du tout ce qui va se passer, parce que les partenaires sociaux ne se sont pas remis autour de la table. Je pense que si les intermittents ne bougent pas encore une fois, ce projet de nouveau protocole, qui est assez complexe, risque de passer à la trappe dans le flou qui va entourer les négociations de toutes les autres branches.

Alain Lefebvre

Nous n'allons pas ouvrir maintenant le débat sur la question de l'intermittence. Crise des intermittents, crise de l'art, crise des politiques culturelles, etc. il y a encore du boulot à faire ... Merci à Anne Quentin d'être venue ce soir et d'avoir pris le risque de tenir des propos jugés parfois politiquement incorrects, cela fait partie du débat, et nous devons l'en remercier.

Concernant ces trois séquences organisées par Attac en coordination avec le COUAC, nous avons décidé d'en faire une restitution écrite, comme une pièce versée au débat. La prochaine réunion de la Commission Culture d'Attac, ouverte à toutes les personnes intéressées, se tiendra le 9 mars prochain à 18h30 à la Bourse du Travail. Merci aussi à Samba Résille pour son accueil. Geneviève Azam a traduit un sentiment partagé : nous reviendrons volontiers si vous nous invitez.

Sommaire

ATTAC et les questions de culture	p. 3
Samedi 5 Février	
Nouveaux lieux, nouvelles pratiques	
Avec la participation de Jean-Marc Adolphe et Fabrice Lextrait	p. 5
Mardi 8 Février	
Libéralisme contre cultures	
Avec la participation de Constant Kaimakis et Serge Regourd	p. 31
Jeudi 10 Février	
Culture et citoyenneté	
Avec la participation de Geneviève Azam et Anne Quentin	p. 65